

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

ESC

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de master
en sciences commerciales et financières**

Option : **Finance d'entreprise**

Thème :

**Le rôle de l'analyse financière dans la décision d'octroi d'un
crédit d'exploitation**

Étude de Cas : Banque Extérieure d'Algérie

Élaboré par :
TAFERE Nada

Encadré par :
Dr T M^{ed} Larbi

Lieu du stage : Banque Extérieure d'Algérie

Période du stage : Du 09/04/2017 au 14/05/2017

Promotion : 2016/2017

Sommaire:

Dédicace	
Remerciements	
Liste des tableaux.....	I
Liste des figures.....	II
Liste des graphs.....	III
Liste des abréviations.....	IV
Résumé.....	V
Introduction générale.....	A
Chapitre I : Les crédits d'exploitation.....	0
1 Généralités sur les crédits bancaires.....	2
2 Le crédit d'exploitation.....	8
3 Montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation	21
Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière de l'entreprise.....	30
1 Généralités sur l'analyse financière	31
2 Les documents nécessaires pour l'analyse financière	35
3 Etude critique des documents (L'analyse financière)	48
Chapitre III :Etude financière d'un dossier de crédit d'exploitation	61
1 Présentation de l'établissement d'accueil	63
2 Étude de cas d'un dossier d'exploitation	71
3 Constat et recommandations :.....	98
Conclusion générale.....	102

Dédicaces

Je tiens à dédier ce travail à :

Mes chers parents dont le soutien et le dévouement incessants m'ont donnée la force d'avancer, tous les mots du monde ne sauraient suffisamment vous remercier pour tous vos sacrifices.

Mani, le rayon de soleil de nos vies, puisses-tu continuer à nous guider pour d'autres longues et heureuses années.

Et à mes autres grands-parents paix à vos âmes, j'aurais aimé avoir la chance de mieux vous connaître.

Ma petite sœur Chiraz, ces dernières années n'auraient eu aucun sens sans ton petit grain de folie.

Mes cousines, Mimosa, Shaima et Ikram, votre courage et votre joie de vivre me sont une source d'inspiration quotidienne.

Mes oncles et mes tantes je vous remercie de votre inébranlable présence pour chaque évènement de ma vie.

Enfin, je dédie ce travail à mes meilleurs amis dont l'amour et le soutien indéniables me poussent chaque jour, à donner le meilleur de moi-même.

Remerciements

Au nom de DIEU le clément le miséricordieux qui m'a donnée le courage de faire cette recherche.

Je tiens aussi, à exprimer ma fervente gratitude à toute personne ayant contribué de près ou de loin à ce modeste travail :

À mon encadreur Dr Tari M^{ed} Larbi dont la présence indéniable et le soutien moral me furent d'une aide précieuse.

À mon maitre de stage M^{lle} Imene Benbahmed qui m'a accueillie à bras ouverts et guidée tout au long de ma période de stage.

À toute l'équipe de la Banque Extérieure d'Algérie dont la gentillesse et la disponibilité me vont droit au cœur.

Aux membres du Jury qui vont prendre le temps de lire, évaluer et juger de la validité de ce projet.

À toute l'équipe professorale de l'Ecole Supérieure de Commerce dont le sérieux et la ténacité m'ont appris à faire face à toutes les situations délicates que j'ai pu ou pourrais rencontrer.

Enfin, je tiens à remercier toutes les autres personnes que je n'ai pu citer en ces quelques lignes et qui m'ont soutenue pour l'élaboration de ce mémoire.

Liste des tableaux

Liste des tableaux :

N° de Chapitre	N° de tableaux	Intitulé du tableau	N° de page
Chapitre III	01	Montant du crédit demandé par l'entreprise	73
	02	Actif du bilan fonctionnel	76
	03	Actif condensé du bilan fonctionnel	77
	04	Passif du bilan fonctionnel	78
	05	Passif condensé du bilan fonctionnel	79
	06	Bilan fonctionnel prévisionnel 2016	80
	07	Bilan fonctionnel condensé prévisionnel	81
	08	Les indicateurs d'équilibre du bilan	82
	09	Les équilibres de structure prévisions 2016	84
	10	Les ratios de structure	85
	11	Les ratios de liquidité	86
	12	Les ratios de solvabilité	86
	13	Les soldes intermédiaires de gestion 13/14	88
	14	Les grandes valeurs des SIG 13/14	89
	15	Les soldes intermédiaires de gestion 15/16	91
	16	Les grandes valeurs des SIG 15/16	92
	17	Calcul de la capacité d'auto financement	93
	18	Le ratio CAF/Chiffre d'affaires	93
	19	Évolution du chiffre d'affaires	94
	20	Les ratios de marge	95
	21	Les ratios de rentabilité	95
	22	Répartition de la valeur ajoutée	96
	23	Les ratios de rotation	97
	24	Rentabilité des capitaux propres	98
	25	Le ratio CAF/Total bilan	98
	26	Le ratio Dettes financières/CAF	99

Liste des figures :

N° de chapitre	N° de figure	Libellé de figure	N° de page
Chapitre II	1	Détermination schématique du FRNG	49
	2	Les soldes intermédiaires de gestion	54
Chapitre III	3	Organigramme de la Banque Extérieure d'Algérie	66
	4	L'organigramme de l'agence 44 BEA Annaba	71

Liste des graphes

N° de chapitre	N° de graph	Libellé de graph	N° de page
Chapitre III	1	Secteurs représentant les grands blocs de l'actif du bilan fonctionnel	77
	2	Secteurs représentant les grands blocs du passif du bilan fonctionnel	79
	3	Les grandes masses du bilan prévisionnel comparatif 2015/2016	81
	4	Les grands équilibres du bilan fonctionnel	82
	5	grands équilibres financiers (comparaison 2015/2016)	84
	6	Les SIG 2014/2013	89
	7	Les SIG 2015/2016	92
	8	Evolution du chiffre d'affaires au cours des exercices de 2012 à 2016	94

Liste des abréviations :

ACE : Actif Circulant d'Exploitation

ACHE : Actif Circulant Hors Exploitation

BEA : Banque Extérieure d'Algérie

BFR : Besoin en fonds de roulement

BFRE : Besoin en fonds de roulement d'exploitation

BFHE : Besoin en fonds de roulement hors exploitation

BOAL : Bulletin Officiel des Annonces Légales

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

CA : Chiffre d'affaires

CAF : Capacité d'autofinancement

CASNOS : Caisse des Assurances Sociales des Non Salariés

CDR : Compte de résultat

CE : Charges d'exploitation

CNAS : Caisse Nationale des Assurances Sociales

CP : Capitaux Propres

CRÉDOC : Crédit documentaire

DE : Dettes d'Exploitation

DAT : Dépôt à terme

D : Dettes

EBITDA: Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization

EBE : Excédent brut d'exploitation

EENE : Effets Escomptés Non Échus

ES : Emplois Stables

FR : Fonds de roulement

FRNG : Fonds de roulement net global

HT: Hors Taxes

Liste des abréviations

i : Intérêt

IS : Impôts sur les Sociétés

PCE : Passif Circulant d'Exploitation

PCHE : Passif Circulant Hors Exploitation

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petite et moyennes entreprise

PMI : Petite et moyenne industrie

RD : Ressources Durables

RE : Résultat d'exploitation

re : Rentabilité Économique

REMDOC : Remise Documentaire

rf : Rentabilité financière

RN : Résultat net

ROE: Return On Equity

SIG : Soldes Intermédiaires de Gestion

SPA: Société Par Action

t : Impôts sur les bénéfices

TA : Trésorerie Active

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

TN : Trésorerie nette

TP : Trésorerie Passive

TTC : Toutes taxes comprises

TVA : Taxe sur la valeur ajoutée

VA : Valeur ajoutée

VMP : Valeurs mobilières de placement

Résumé

Résumé :

L'entreprise, étant un acteur économique à part entière dont le souci primaire est la production pour des fins de rentabilité et de profit, fait face à un problème de financement de son cycle d'exploitation. Afin de parer à ce problème, cette entreprise se tourne vers une banque, en l'occurrence la Banque Extérieure d'Algérie (BEA) qui lui offre une ligne de crédit correspondant à ses divers besoins. Néanmoins, avant toute prise de décision de la part de la banque, un processus bien distinct se met en place dont la partie primordiale est l'analyse financière. Cette analyse, basée sur les documents comptables fournis par l'entreprise sollicitant le crédit, a recours aux différents indicateurs d'équilibre du bilan fonctionnel ainsi qu'à d'autres ratios, et ce, afin de juger de la situation financière de l'entreprise.

Mots clés :

Entreprise, acteur économique, production, profit, financement, cycle d'exploitation, banque, BEA, crédit, décision, analyse financière, fonctionnel, ratios, situation financière.

Abstract:

The company, being a full-fledged economic actor whose primary concern is production for profit, is worried about financing its operating cycle. In order to deal with this problem, this company turns to a bank (BEA), which offers a line of loans that fits its various needs. Nevertheless, before any decision is taken by the bank, a distinct process takes place, the most important step of which is financial analysis. This analysis, based on the accounting documents provided by the company requesting the loan, uses the different functional balance indicators and other ratios to assess the financial situation of the company.

Key words:

Company, economic actor, production, profit, financing, operating cycle, bank, BEA, loan, decision, financial analysis, functional, ratios, financial situation.

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale:

L'entreprise est le pilier de l'économie mondiale et l'évolution d'un pays dépend à une part prépondérante de l'état de santé de ses entreprises qui se traduit par une participation plus qu'avantageuse au Produit Intérieur Brut. Cet état de santé cependant, n'est aucunement stable, et dépend entièrement du déroulement de l'activité de l'entreprise en question.

Dans un esprit de survie et de continuité, l'entreprise algérienne, semblable à celle des autres pays, tente par tous les moyens de faire évoluer son domaine d'activité, d'améliorer sa productivité ou d'accroître ses recettes. Mais pour ce faire, le recours à ses fonds propres n'est pas toujours suffisant ou ne constitue pas forcément la démarche la plus adéquate. Afin de répondre à ce genre de besoins appelés « besoin en fonds de roulement », l'entreprise se retrouve dans l'obligation de se tourner vers un établissement financier, plus précisément une banque commerciale, qui va lui présenter une multitude de services, où le crédit est considéré comme l'un des produits phares qui répondent au mieux aux besoins (qu'ils soient à long, moyen ou à court terme) de ces entreprises.

En se focalisant sur les besoins nés de l'activité de l'entreprise, on tire un type bien spécifique du crédit bancaire ; le crédit d'exploitation. Avec ses diverses formes, ce crédit a la particularité de répondre avec une certaine exactitude aux termes et conditions recherchés par les deux parties.

Néanmoins, de ce crédit, naît une forme d'asymétrie d'information entre la banque et son client, que la partie non informée se doit de minimiser, et ce, par tous les moyens possibles mis à sa disposition. Manifestement, les banques ne sont pas des œuvres de charité et ne peuvent de ce fait pas accorder leur confiance facilement et sans études méticuleuse de la santé de l'entreprise.

L'un de ces moyens et non des moindres, se manifeste par les outils de l'analyse financière. Non seulement est-elle utilisée par l'entreprise elle-même afin de mesurer sa propre performance, mais aussi par les banques dans un souci de recherche de transparence totale de son client. En effet, les grandeurs de l'analyse financière agrémentées de quelques ratios d'une importance capitale sont d'une aide précieuse dans la décision d'octroi d'un crédit de la part de la banque.

INTRODUCTION GENERALE

Problématique :

Dans cet ordre d'idées, nous allons à travers un développement théorique suivi d'une étude pratique tenter de répondre à la problématique suivante :

« Comment intervient l'analyse financière dans la prise de décision en matière d'octroi d'un crédit d'exploitation ? »

Afin de développer notre problématique principale, il nous faudra passer par d'autres questions secondaires qui aideront tout au long de ce travail à mieux comprendre le sujet :

- Quels sont les indicateurs de l'analyse financière à utiliser afin de justifier la décision d'octroi d'un crédit ?
- L'analyse financière est-elle l'unique facteur pris en considération lors de la décision d'octroi d'un crédit d'exploitation?

L'hypothèse principale suivante a été émise dans le but de répondre à la problématique principale

« La banque, d'un esprit prudent et rigoureux, se doit de faire une étude détaillée de la situation financière de toute entreprise sollicitant un crédit. L'analyse financière joue un rôle primordial dans cette étude dans la mesure où, ses outils et indicateurs offrent une lecture claire et nette de tous les documents comptables et financiers de la dite entreprise. »

De cette hypothèse principale, découlent les hypothèses suivantes:

- Les outils de l'analyse financière offrent une étude minutieuse et une idée claire et précise de la situation et structure financières de l'entreprise. Les grands équilibres de structure et certains ratios significatifs permettent à la banque de juger de l'état de santé de l'entreprise sollicitant le crédit.

INTRODUCTION GENERALE

- L'analyse financière est le facteur le plus important pour un banquier lors de sa prise de décision d'octroi d'un crédit d'exploitation.

Objectif de la recherche :

Le programme de modernisation du système bancaire algérien repose strictement sur ce thème, en effet les techniques décisionnelles d'octroi de crédits sont basées presque entièrement sur les outils de l'analyse financière dans le système bancaire algérien. Il semble de ce fait juste, de se concentrer sur ces méthodes utilisées et d'appliquer pour finir une étude comparative dans le but de proposer des améliorations qui nous semblent convenables dans le cas présent.

Motivations du choix du thème :

Bien qu'étant un thème que nous pourrions qualifier de classique, il est impératif d'insister sur l'importance considérable de l'analyse financière dans toute tentative d'évaluation d'une entreprise.

Des études antérieures ont été effectuées pour argumenter sur l'ampleur de cette analyse variant de l'étude d'un dossier de crédit d'exploitation à l'appréciation de la solvabilité d'une entreprise. Elles peuvent être énumérées comme suit :

- MATALLAH Med Assad Allah « *Etude analytique de l'octroi du crédit d'investissement* ». Technicien supérieur, INPS Alger. 2005

Ce travail de recherche avait pour objectif d'étudier les différentes techniques analytiques d'étude d'un crédit d'investissement

- NOUACER Imene, « *Etude d'un crédit d'exploitation et des risques y afférent* ». Master 2 Option Monnaie, Finance, Banque. Ecole Supérieure de Commerce. 2016

La problématique de ce deuxième travail était formulée de la manière suivante : « Quelles sont les caractéristiques et les modalités d'octroi d'un crédit d'exploitation et comment évaluer les risques y afférent ? »

Les travaux de recherches associant l'analyse financière aux crédits d'exploitation restent manifestement peu développés et ce, malgré l'évidence du thème. Ceci est l'une des raisons principales qui nous ont poussées à entamer cette étude.

INTRODUCTION GENERALE

Outils d'étude :

Dans le but de détailler notre compréhension du thème, nous avons eu recours à certains ouvrages, articles et thèses d'études portant sur l'analyse financière et les crédits d'exploitation.

Méthodologie de recherche :

A travers cette étude, nous allons opter pour une méthode descriptive et analytique dans le traitement du sujet.

Une méthode descriptive dans la description des moyens de financement en général et plus particulièrement la gamme de crédits d'exploitation proposés au niveau de la Banque Extérieure d'Algérie.

Une méthode analytique pour collecter, trier et analyser les données comptables et financières du cas traité dans le but de déterminer la situation financière de l'entreprise.

Plan de travail :

Ce travail de recherche comportera trois chapitres distincts qui sont composés à leur tour de trois sections précises :

- Le premier chapitre traitera principalement des crédits d'exploitation. Ceci sera plus amplement détaillé en trois sections ; la première évoquera les crédits bancaires existant au niveau de la BEA, la deuxième se focalisera sur les crédits d'exploitation, quant à la troisième elle détaillera les étapes de montage d'un crédit d'exploitation.
- Le second chapitre sera dédié à la deuxième partie de ce thème qui est l'analyse financière ; sa première section traitera des fondements et généralités de l'analyse financière, la deuxième viendra citer les documents principaux sur lesquels repose l'analyse financière, quant à la troisième, elle s'intéressera entièrement à l'étude financière de ces documents.
- Le dernier chapitre sera consacré à une étude de cas pratique et se composera d'une présentation de l'établissement d'accueil, d'une analyse financière du cas proposé par la BEA et d'une section dédiée aux recommandations tirées d'une étude comparative avec la décision finale de la banque.

Chapitre I

Les crédits d'exploitation

Introduction :

Une entreprise, quelque soit sa forme ou son type, fait face au cours de son existence à de multiples problèmes de financement, que ce soit dans le but de financer ses projets d'investissement ou afin de subvenir à ses besoins d'exploitation.

Dans ces cas malencontreux, l'entreprise ne peut se tourner pour trouver des solutions à ses problèmes, que vers des établissements financiers dont les banques.

Il s'agit d'étudier dans ce chapitre ce que les banques ont à offrir en tant que solutions pour aider les entreprises à s'en sortir ; ces dernières seront sous forme de crédits bancaires.

Ce chapitre sera composé de trois sections principales :

Section 1 : Généralités sur les crédits bancaires ;

Section 2 : Le crédit d'exploitation ;

Section 3 : Montage d'un crédit d'exploitation.

1 Généralités sur les crédits bancaires

Avant d'entamer une étude détaillée de ce chapitre, il nous paraît judicieux de donner quelques définitions essentielles de certains termes clés que nous jugeons être en lien direct avec le sujet étudié et plus précisément le présent chapitre :

1.1 L'entreprise

Il n'existe pas de définition universelle de l'entreprise. Elle dépend de l'approche que l'on choisit. Il existe trois types d'approche :

1.1.1 L'approche économique

Selon cette approche, l'entreprise est une entité de production des biens et services destinés aux marchés de consommation et aux marchés des biens de production.

1.1.2 L'approche sociologique

Selon cette approche, l'entreprise est une combinaison de trois acteurs principaux : les apporteurs de capitaux, les dirigeants et les salariés.

1.1.3 L'approche systémique

En tant que système, l'entreprise est ouverte sur son environnement externe, les sources de menaces à appréhender mais aussi les opportunités à saisir. L'entreprise doit s'y adapter en permanence pour sa survie et son développement.

1.2 La banque

1.2.1 Définition

Les banques sont des entreprises ou des établissements qui ont pour profession habituelle de recevoir sous forme de dépôt, des fonds du public qu'elles emploient sur leur propre compte en opérations de crédits ou en opérations financières.

Aussi, « la banque est l'intermédiaire entre offreurs et demandeurs de capitaux et ceci à partir de deux processus distincts :

- En intercalant (interposant) son bilan entre offreurs et demandeurs de capitaux, c'est l'intermédiation bancaire.

- En mettant en relation directe offreurs et demandeurs de capitaux sur un marché de capitaux (marché financier notamment), c'est le phénomène de désintermédiation »¹.

Au sens juridique, c'est une institution financière qui dépend du Code monétaire et financier.

Une définition plus détaillée de la banque, est celle qui la décrit comme étant « les entreprises ou établissements qui font profession habituelle de recevoir du public sous forme de dépôts ou autrement des fonds qu'ils emploient pour leur propre compte en opérations d'escompte, en opérations de crédit ou en opérations financières. »²

Les points précédemment cités deviennent nettement plus clairs en jetant un œil aux articles 66,67 ,68 et 69 de l'ordonnance 03-11 du 26 Aout 2003 relative à la monnaie et au crédit :

Article 66 : Les opérations de banque comprennent la réception de fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci.

L'article précédent reste le plus indicatif pour ce qui est de la définition de la banque en prenant en compte toutes les opérations effectuées à ce niveau. Les autres articles décrivent plus amplement ces dites opération à titre de profession habituelle par une banque comme cité à l'article 70.

1.2.2 Les opérations de la banque

Selon le code monétaire et financier, il n'existe officiellement que trois opérations de banques :

1.2.2.1 La réception de fonds du public

Le Code monétaire et financier précise que sont considérés comme fonds reçus du public les fonds qu'une personne recueille d'un tiers, notamment sous forme de dépôts, avec le droit d'en disposer pour son propre compte, mais à charge pour elle de les restituer.

Il pèse sur la banque une obligation de restitution des fonds déposés. Il ne sera possible de parler de réception de fonds du public si le déposant n'est pas en mesure d'obtenir de la banque qu'elle lui rembourse son dépôt.

¹ GARSNAULT P. , PRIAMI S. « La banque fonctionnement et stratégie » ed : economica Paris 1997,page28.

² DURANT (Denis), « un autre crédit est possible ! ». Collection ESPERE.

1.2.2.2 Les opérations de crédit

« Pour le législateur, constitue une opération de crédit tout acte par lequel une personne agissant à titre onéreux met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement, ou une garantie. En outre, sont assimilés à des opérations de crédit le crédit-bail, et, de manière générale, toute opération de location assortie d'une option d'achat »³.

L'économie de l'opération de crédit est donc la remise de fonds à titre rémunéré ou la promesse d'une telle remise de fonds.

1.2.2.3 Les services bancaires de paiement

Il s'agit pour ce point, de mettre à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et des opérations de gestion des dits moyens.

Selon le code monétaire et financier : « Sont considérés comme moyens de paiement tous les instruments qui permettent à toute personne de transférer des fonds, quel que soit le support ou le procédé technique utilisé. En outre, les opérations de mise à disposition de la clientèle ou de gestion de moyens de paiement comprennent les services bancaires de paiement, les activités d'émission et de gestion de monnaie électronique et des services de paiement listés dans le Code monétaire et financier. »

1.3 Le crédit

1.3.1 Définition

Le mot « CREDIT » trouve son origine du verbe latin « CREDERE » qui signifie croire ou faire confiance.

« Le crédit bancaire est en général l'opération par laquelle la banque met une somme déterminée à la disposition d'un tiers appelé emprunteur moyennant l'engagement pris par ce dernier de payer au banquier des intérêts convenus et de lui restituer à l'époque fixée pour le remboursement, une somme équivalente à celle qui lui a été fournie »⁴

³ Maître Thomas Canfin .« Qu'est-ce qu'une opération de banque ? ». repéré à <http://www.toledano-canfin-avocats.fr/chroniques-operation-de-banque/.21/04/2017>

⁴ PRUCHAUD J. *Evolution des techniques bancaires*, Editions scientifiques Riber, Paris. P50

« Le crédit est un acte de confiance comportant l'échange de deux prestations dissociées dans le temps, biens ou moyens de paiement contre promesse ou perspective de paiement ou de remboursement »⁵

De ces quelques définitions, on déduit que le crédit est un contrat entre prêteur et emprunteur moyennant l'échange d'un bien avec la promesse que ce dernier sera restitué après une certaine échéance prédéfinie au préalable. Cette opération est basée sur un élément très important, la confiance.

1.3.2 Les différents types du crédit bancaire

Les produits bancaires en matière de crédit ont connu au fil des années un rebondissement considérable et ce, selon le type de besoin exprimé par le client. La gamme de crédits disponible au niveau des banques algérienne est la suivante :

1.3.2.1 Les crédits destinés à l'investissement

Les crédits d'investissement sont destinés à financer la partie haute du bilan, les immobilisations, l'outil de travail de l'entreprise, et le remboursement de ces crédits ne peut être assuré que les bénéfices.

Pour assurer le financement des investissements les banques proposent une panoplie de crédits :

Crédits à moyen terme

Les crédits à moyen terme sont des crédits mis en place pour assurer l'acquisition de matériels, des moyens de production, des équipements ou des installations pour professionnels et particuliers.

Crédits à long terme

Ce sont les crédits dont la durée est supérieure à sept ans, ils sont destinés à financer les immobilisations lourdes ou les installations d'usines.

Crédit-bail (le leasing)

Le Crédit-bail est une formule souple de location assortie d'une option d'achat en fin de contrat qui permet de financer des équipements professionnels en contrepartie de loyers. Tous les matériels professionnels ainsi que les véhicules peuvent bénéficier de ce type de financement.

⁵ Bernard V. Colli JC, *Les crédits bancaires aux entreprises*, Revue bancaire p43

Pendant la durée du contrat, la banque reste le propriétaire du bien. Le client rembourse les loyers qui lui sont facturés selon un plan financier fixé à la signature du contrat.

En fin de contrat, le demandeur du prêt peut devenir propriétaire des biens en réglant le montant de la valeur résiduelle fixée au démarrage du contrat.

1.3.2.2 Les crédits destinés au financement du commerce extérieur

Afin d'assurer la continuité de leurs activités, les entreprises ont parfois affaire à des transactions avec le reste du monde soit pour s'approvisionner en matières premières soit pour marchander leurs produits. Elles se retrouvent ainsi dans deux cas de figure : Importatrices ou exportatrices.

Le financement des importations

Le crédit documentaire (CRÉDOC)

Le crédit documentaire est l'engagement pris par la banque d'un importateur de garantir à l'exportateur le paiement des marchandises (ou l'acceptation d'une traite) contre la remise de documents attestant de l'expédition et de la qualité des marchandises prévues au contrat.⁶

Le CRÉDOC est entrepris lorsque l'exportateur hésite à entreprendre la fabrication d'un produit s'il n'est pas sûr de se faire payer. De son côté, l'importateur hésite à verser des fonds à l'exportateur, avant d'être sûr que l'expédition est bien conforme aux clauses du contrat. Les intérêts des deux parties étant divergents, l'introduction d'un intermédiaire (une banque) afin de rassurer et de satisfaire les deux parties est nécessaire.

La remise documentaire (REMDOC)

Beaucoup moins compliquée que le crédit documentaire, la remise documentaire (l'encaissement documentaire) est recommandée lorsqu'il y a une confiance et une bonne relation d'affaire entre les partenaires.

La remise documentaire est une procédure de recouvrement dans laquelle une banque a reçu mandat d'un exportateur (le vendeur) d'encaisser une somme due par un acheteur contre remise des documents. Le vendeur fait établir les documents de transport à l'ordre d'une

⁶ BERNET (Rolland) : principe de technique bancaire, 25 éditions DUNOD, paris, 2008, p.358.

banque. Cette banque doit remettre les documents commerciaux et de transport à l'acheteur, contre paiement ou acceptation d'effets de commerce.

Le financement des exportations

Financement à court terme

Le crédit de préfinancement

L'exportateur peut bénéficier d'un crédit de préfinancement entre la date de conclusion du marché (à la réception de la commande) et la date d'expédition de la marchandise.

Les crédits de préfinancement d'exportations sont des crédits de trésorerie consentis par un banquier à une entreprise, afin de lui permettre de financer les besoins courants ou exceptionnels résultant de son activité exportatrice.⁷

La mobilisation de créances nées à l'étranger

La mobilisation de créances nées à l'étranger est souvent dénommée cession Daily Export. Cette procédure permet aux vendeurs qui ont accordé des délais de paiement d'obtenir le financement du montant total de leurs Créances, à condition qu'elles existent juridiquement et soient matérialisées par une traite (ou billet à ordre) tirée par l'exportateur sur la banque.

Les avances sur devises

Les avances sur devise consistent à emprunter à une banque la valeur en devise de la facture jusqu'à son échéance. L'exportateur bénéficie donc d'une trésorerie équivalente à la valeur de la facture et se prémunit contre le risque de change⁸.

A l'échéance, l'exportateur reçoit de son client étranger la somme nécessaire au remboursement de l'avance. Le cout de l'avance en devise dépend du taux de la devise considérée et de la durée de l'avance. Les intérêts sont payables à l'échéance (ce qui fait courir à l'importateur un risque de change résiduel sur le montant des intérêts).

Financement à moyen et à long terme

Le crédit fournisseur

Le crédit fournisseur est un crédit bancaire accordé directement au fournisseur (exportateur) qui a lui-même consenti un délai de paiement à son partenaire étranger (importateur). Ce crédit permet à l'exportateur d'escompter sa créance et d'encaisser, au

⁷ Garsaut P. et Priami S. « *les opèrerons bancaires à l'international* », édition CFPB, paris, 2001, P.181.

⁸ Pasco C. « *Commerce International* », 6ème édition DUNOD, paris, 2006, p .115.

moment de la livraison partielle ou totale de l'exportation, le montant des sommes qui lui sont dues par l'acheteur.⁹

Le crédit fournisseur a pour objectif d'améliorer la capacité de vente des exportateurs face à une concurrence vive sur les marchés internationaux.

Le crédit acheteur

Le crédit acheteur est un financement directement consenti à l'acheteur étranger par une banque ou un pool bancaire, afin de permettre à l'importateur de payer au comptant le fournisseur.¹⁰

Le crédit acheteur s'analyse, pour le vendeur, comme un paiement au comptant et fait l'objet de la signature de deux contrats distincts, le contrat commercial et le contrat financier, contrairement au crédit fournisseur où il n'y a qu'un seul contrat.

1.3.2.3 Les crédits destinés au cycle d'exploitation

Ce point sera plus amplement étudié dans la section qui suit.

2 Le crédit d'exploitation

Une entreprise peut souvent se mettre en difficulté de trésorerie soit en raison de la longueur du processus de fabrication, soit en raison de la lenteur de règlement des ventes. Ce besoin de financement résulte souvent d'un déséquilibre (recettes < dépenses).

Les besoins de financement ont deux sources : les investissements et l'activité.

Cette section est centrée sur le besoin de financement rencontré par l'entreprise au cours de son cycle d'exploitation (activité).

2.1 Les besoins de financement du cycle d'exploitation de l'entreprise

Indépendamment du haut du bilan d'une entreprise ou de ses investissements, le cycle d'exploitation de cette dernière engendre aussi un besoin financier. Ce cycle se compose en cinq (05) étapes :

Étape 1 : achat de matières premières, fournitures, marchandises aux fournisseurs ;

Étape 2 : stockage de matières premières, produits ou marchandises ;

⁹ Mannai S. Simon Y. « *Techniques Financières Internationales* », 7ème édition ECONOMICA, paris, 2001, P.580.

¹⁰ Lautier D. Simon Y. « *Finance internationale* », Edition Broché, p680

Étape 3 : production de biens et services ;

Étape 4 : stockage éventuel des matières, produits finis ou marchandises ;

Étape 5 : ventes de produits finis ou marchandises aux clients.

La première chose que nous puissions remarquer est qu'au cours de ce processus, les dépenses précèdent inévitablement les recettes. Dès lors, il n'est pas possible de compter sur les recettes pour financer les dépenses. Les dépenses correspondent alors à un besoin d'exploitation appelé besoin en fonds de roulement (BFR) résultant des décalages provenant des opérations d'exploitation.

L'exploitation génère des besoins de financement à très court terme, temporaires ou immédiats qui représentent pour l'entreprise des besoins de trésorerie. En effet, faire face aux échéances exige des liquidités qui ne sont pas toujours disponibles. En cas d'insuffisances, l'entreprise doit s'en procurer à l'extérieur et des ajustements de court terme sont nécessaires.

Pour satisfaire tous ces besoins, les entreprises disposent de moyens de financement parmi lesquels on peut citer le crédit bancaire. Le point suivant est consacré aux types de crédits à court terme réservés aux entreprises.

2.2 Les crédits à court terme (crédits d'exploitation)

2.2.1 Définition

Traditionnellement, les crédits à court terme vont d'une période de quelques jours à plusieurs mois, rarement au-delà d'une année. Mais par extension et compte tenu des procédés de financement utilisés, sont considérés comme crédit à court terme, les crédits pouvant atteindre deux ans, là on parle de crédit à court terme prolongé.

Le crédit d'exploitation vous permet de financer l'actif circulant et vous donne assez de réserves en liquidités pour couvrir vos besoins de financement ponctuels et variables. Il finance les valeurs réalisables de l'entreprise et pour cela, il est remboursé non pas par les bénéfices mais par les recettes de l'entreprise.

2.2.2 Avantages :

Crédit flexible : Utilisation flexible répondant aux besoins ;

Intérêts sur les avoirs : Bonification des intérêts sur les avoirs en compte courant;

Crédit porteur d'intérêt : Intérêts débités uniquement sur le montant utilisé du compte courant;

Réserve de liquidités : Réserve de liquidités suffisante.

2.2.3 Les formes du crédit à court terme

Le crédit d'exploitation prend plusieurs formes et ce selon les besoins de financement à court terme auxquels fait face l'entreprise. Ceci est plus amplement expliqué dans les points qui vont suivre :

2.2.3.1 Les crédits d'exploitation par caisse (crédits directs)

Sont considérés comme crédits par caisse à court terme, les crédits qui impliquent un décaissement de la part du banquier en faveur de son client et qui lui permet d'équilibrer sa trésorerie à court terme. On en distingue deux types :

Les crédits par caisse globaux

Ils servent principalement à pallier les insuffisances momentanées du fonds de roulement et à couvrir le besoin en fonds de roulement. L'utilisation de ce type de crédit se fait par le débit du compte courant de l'emprunteur.

Ces crédits ne sont liés à aucune garantie que la promesse de remboursement du bénéficiaire, et c'est ce qui leur vaut le nom de crédits « en blanc » ou « personnels ».

On les retrouve parmi ces crédits :

La facilité de caisse

La facilité de caisse, souple et très répandue, est l'autorisation donnée par une banque à une entreprise, d'avoir un compte courant débiteur pendant quelques jours par mois et pour un montant maximum prédéterminé.

La facilité de caisse se justifie par les décalages mensuels entre certains décaissements importants (par exemple, la paie du personnel) à échéances fixes, déphasés par rapport aux encaissements ayant lieu, soit à d'autres échéances, soit régulièrement tout au long du mois (ventes par exemple). La facilité de caisse est ainsi accordée pour plusieurs mois, mais se caractérise par des utilisations brèves et successives. La banque autorise donc l'entreprise à rendre son compte débiteur « quelques jours par mois » selon la formule consacrée¹¹.

¹¹ Guide de crédit de la BEA

Cette courte durée bien déterminée se justifie par le fait que le paiement des fournisseurs se fait généralement à dates fixes. Il en est de même pour les salaires et pour les cotisations sociales contrairement aux créances clients qui sont encaissées à différentes dates. En demandant que le compte redevienne périodiquement créditeur, la banque s'assure que la structure financière est suffisante, c'est-à-dire que le fonds de roulement (FR) couvre les besoins en fonds de roulement liés au cycle d'exploitation (BFRE). Autrement dit, la trésorerie nette (TN), qui résulte de la différence entre fonds de roulement et besoin en fonds de roulement, ne doit pas être durablement négative.

Couvrant des décalages ponctuels et très limités dans le temps entre dépenses et recettes, la facilité de caisse peut être périodiquement reconduite mais, comme tout crédit bancaire, doit faire l'objet d'un accord préalable du banquier.

Le découvert

On parle de découvert lorsque le compte est débiteur pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois sans interruption. Le clignotant bancaire passe de l'orange (facilité de caisse) au rouge.

Néanmoins, lorsqu'une entrée de fonds inhabituelle est attendue à une date précise (créance client exceptionnelle ou cession d'un matériel par exemple) la banque peut aider une entreprise, à condition de l'informer et lui demander son accord au préalable pour un dépassement de découvert autorisé.

Ce crédit, de durée plus longue que la facilité de caisse est destiné à compléter le fonds de roulement de l'entreprise temporairement insuffisant.

Cependant le compte ne peut se trouver débiteur en permanence pour des durées excessivement longues. Pouvant craindre de financer des pertes, en accordant ce crédit sans échéance précise, la banque se montre généralement exigeante pour octroyer une autorisation de découvert et se doit ainsi de vérifier : la situation de l'entreprise, l'ancienneté des relations avec la banque, les garanties proposées et bien d'autres critères tout aussi pertinents¹².

Le découvert bancaire fait l'objet d'un contrat pluriannuel (Contrat prévoyant une programmation et un financement échelonnés sur plusieurs années) qui en fixe les modalités de fonctionnement. Ce contrat est réexaminé tous les ans jusqu'à échéance.

¹² Guide de la BEA

Il y a lieu de distinguer entre deux formes de découvert:

- **Le découvert simple** : le client est autorisé à faire passer son compte en position débitrice dans la limite du plafond autorisé qui dépasse rarement les quinze (15) jours du chiffre d'affaire, les agios seront par la suite décomptés sur le montant utilisé.
- **Le découvert mobilisable** : dans ce cas le découvert accordé est mobilisé par un Billet à Ordre de 90 jours renouvelables, la Banque pourra ensuite réescompter l'effet auprès de la Banque d'Algérie. En plus l'effet représente une garantie au profit de la Banque en cas de défaillance du débiteur. Les agios seront décomptés sur le montant utilisé.

Le crédit de campagne:

Ces crédits concernent les activités saisonnières (soit approvisionnement massif puis fabrication et ventes régulièrement étalées, soit approvisionnement et fabrication réguliers puis ventes massives).

Le crédit de campagne peut être défini comme un crédit accordé par une banque à une entreprise pour une période donnée et affecté à une opération déterminée du cycle de production. Ce concours bancaire, permettant de combler des décalages importants de trésorerie découlant du cycle d'exploitation, a une durée longue (souvent 7 à 9 mois, quelque fois plus) et portent sur de gros montants.

Pour la banque il s'agit d'un crédit très risqué car c'est la vente future et donc hypothétique des marchandises qui doit permettre la bonne fin du concours financier. Aussi, celui-ci exigera une situation financière saine, très souvent le nantissement du stock de marchandises, objet de la campagne, et d'autres garanties complémentaires.

Divers conditions sont rattachées à ce genre de crédit :

- En matière de durée : généralement d'une année mais toujours assorti d'un suivi du cycle (stock, production, commercialisation).
- En matière de garantie : avec un suivi permanent des stocks, de l'utilisation de crédit, des produits à commercialiser, le tout assorti d'un crédit d'assurances.

Les crédits par caisse spécifiques :

A la différence des crédits de trésorerie globaux qui couvrent des besoins de natures et d'origines très diverses, les crédits par caisse spécifiques participent généralement au

financement de l'actif circulant, c'est-à-dire : les stocks et le poste client dont le poids peut être particulièrement lourd pour l'entreprise.

Aussi, ces crédits comportent des garanties réelles qui sont liées directement à l'opération de crédit, contrairement aux crédits de trésorerie où les garanties sont généralement accessoires.

On les retrouve selon les formes suivantes :

L'escompte commercial:

Cette procédure, très ancienne, peut être définie comme un moyen pour l'entreprise de se procurer immédiatement la contre-valeur d'une créance à terme détenue sur un de ses clients et matérialisée par un effet de commerce : traite, lettre de change, billet à ordre...

L'escompte est donc l'opération par laquelle la banque met tout de suite à la disposition d'une entreprise le montant d'une remise d'effets de commerce, sous déduction des agios calculés en fonction du temps restant à courir jusqu'à l'échéance des dits effets.

L'escompte fait donc intervenir trois parties :

- Le débiteur de l'effet, appelé « le cédé » ;
- Le banquier, qui est appelé « le cessionnaire » ;
- Le bénéficiaire.

Avant d'accorder une autorisation d'escompte, le banquier étudie la situation de son client (situation financière, importance du chiffre d'affaires, délais de paiement consentis à la clientèle, délais en vigueur dans la profession...)

Le banquier qui, par l'escompte, devient propriétaire d'une traite, pourra exiger de son client (le tireur de la traite) qu'elle lui soit remise "acceptée", c'est-à-dire que le tiré (le client du client) ait porté sur la traite la mention manuscrite "accepté" suivie de sa signature.

L'acceptation rend le tiré irrévocablement débiteur du paiement de cette traite.

Bien souvent, le banquier n'escomptera que des effets de commerce n'ayant pas plus de 90 jours à courir. Dans les remises que lui fait son client, le banquier écarte les "signatures" qui ne lui conviennent pas : refus d'escompter des traites sur des débiteurs pour lesquels il a de mauvais renseignements, voire des incidents de paiements antérieurs.

En cas d'impayé, le banquier escompteur peut se retourner contre son client en le débitant ou poursuivre le tiré qui se trouve être le client de son client.

L'escompte est une formule de financement lourde et peu souple.

Ce type de crédits se présente selon plusieurs formes :

L'escompte en valeur :

Comme dans le cas de l'escompte classique, la banque crédite le compte du client dès la remise de l'effet ; seulement, dans ce dernier cas, le montant remis est égal au montant brut de l'effet. Ce montant est crédité pour 2,3 ou 4 jours selon la banque. L'entreprise ne supporte de frais financiers que sur les montants réellement utilisés et uniquement pour la période d'utilisation.

L'escompte croisé :

Deux banquiers peuvent accepter de se partager le risque de non remboursement et la charge de trésorerie induite par l'opération d'escompte classique et ce, en recourant à l'escompte croisé.

L'escompte de pension :

C'est un escompte comportant une clause autorisant le remettant à demander à l'escompteur, la restitution des effets escomptés, si au terme fixé, il les lui rembourse.

L'escompte accéléré :

Il permet un crédit immédiat en compte le jour de l'échéance. Ce type de crédit n'est évidemment accordé qu'à une catégorie de clients privilégiés répondant aux critères de solvabilité et de moralité.

Les crédits sur marchandises :

Le banquier accorde des avances sous forme de fonds sur marchandises lui appartenant. Cela peut se faire soit au moyen d'une avance sur marchandise, soit par escompte de warrants.

Avance sur marchandises :

L'avance sur marchandises consiste à financer un stock et à appréhender, en contrepartie de ce financement, des marchandises qui sont remises en gage au créancier.

L'avance sur marchandises fait l'objet d'une « dépossession du gage » et de la remise de celui-ci soit directement entre les mains d'un tiers détenteur, par exemple un transitaire, qui assure la conservation du gage pendant la durée de l'opération et s'engage par lettre, vis-à-vis du créancier, à ne pas se dessaisir de ce gage sans les instructions formelles de celle-ci.

Escompte de warrant :

Le warrant est un effet de commerce revêtu de la signature d'une personne qui dépose, en garantie de sa signature et dans des magasins généraux, des marchandises dont elle n'a pas l'utilisation immédiate.

Le financement des marchés publics

Les marchés publics sont des contrats passés entre les administrations publiques, les institutions nationales autonomes ou les wilayas, désignés par l'appellation «service contractant », d'une part, et les entrepreneurs, fournisseurs, prestataires de services ou alors des bureaux d'études, désignés par l'appellation « partenaire cocontractant »,

Même si la principale garantie liée à ces concours, est le « nantissement du marché » il en existe trois autres :

L'adjudication

L'adjudication consiste à mettre en concurrence les entrepreneurs ou les fournisseurs intéressés par le marché, à leur demander d'indiquer leur prix dans un document appelé « soumission », et à retenir celui qui a offert les meilleures conditions.

L'appel d'offres :

L'appel d'offres est utilisé lorsque les prestations envisagées demandent de la part des soumissionnaires des qualifications techniques et des capacités financières suffisantes.

Marché de gré à gré :

Il y a marché de gré à gré lorsqu'une administration s'entend directement avec le fournisseur ou l'entrepreneur.

C'est le cas lorsque les travaux à réaliser ou les fournitures à effectuer sont très spécialisées et qu'une seule entreprise est en mesure d'exécuter le marché ou lorsqu'il y a urgence à réaliser les travaux.

Nantissement du marché :

Comme son nom l'indique, l'avance sur délégation de marché n'est consentie que sur le nantissement du marché au profit de la banque.

Les marchés publics ou contrats sont établis en plusieurs exemplaires, mais une seule porte la mention « titre unique », seul ce document est apte à servir de gage.

Cette exemplaire portant la mention de titre unique est remis au banquier qui après avoir constaté sa régularité, fait signer à son client dont la capacité de contracter est vérifiée un acte de nantissement de marché.

Dès la signature de cet acte de nantissement de marché, le banquier doit le signifier par lettre recommandée, avec avis de réception au comptable chargé d'effectuer les paiements, et lui adresse en même temps l'exemplaire du marché portant mention de titre unique.

Affacturation (factoring) :

L'affacturation est une technique de financement par laquelle une entreprise cède la propriété de ses créances clients à une autre entreprise le "factor" en échange de liquidités immédiates. Le factor devient alors le propriétaire des créances cédées et assure le recouvrement de celles-ci. En échange de ce service, le factor se rémunère en prélevant sur le montant des créances une commission et des intérêts¹³.

En cas d'impayés, le risque est assuré par le factor qui ne peut se retourner contre le vendeur.

L'affacturation permet à l'entreprise de recouvrir son chiffre d'affaires de manière anticipée, ce qui lui procure une trésorerie plus large et diminue son endettement à court terme.

L'entreprise qui utilise ce mode financement se libère par la même de la gestion des comptes clients relatifs aux créances cédées et n'a plus à se prémunir du risque d'impayés puisqu'elle n'est plus propriétaire de la créance.

Cependant, cette méthode coûte plus chère que le recours à l'escompte et l'entreprise perd le lien qui la lie à ses clients en déléguant la gestion de ses crédits clients à un tiers.

Avances sur factures :

L'avance sur facture est destinée à mobiliser le poste client des entreprises qui travaillent avec des administrations.

Dans la pratique, ces organismes, qui ne sont pas réputés commerçants, payent leurs achats par des virements ordonnés sur leurs comptes au trésor, ce règlement est certain, mais en pratique, le principe de sa réalisation est long.

¹³ Linda Murielle MFOUBA, « *La prise de décision dans le milieu bancaire: analyse des critères essentiels d'octroi de crédit aux entreprises* », Ecole internationale des affaires, 2008

Afin de permettre la mobilisation du poste client, même en l'absence d'effets de commerces les banques utilisent la procédure dite « l'avance sur factures ».

Pour s'assurer du caractère certain de la créance, on demandé au client de fournir pour chaque avance le bon de commande, le bon de livraison et la facture qui est indispensable.

La simple domiciliation de la facture s'avère insuffisante. Par conséquent, le banquier exige que les factures présentées indiquent que :

- La marchandise est livrée ou la prestation est fournie.
- L'administration débitrice s'engage à régler le montant de la facture aux guichets de la banque concernée.

2.2.3.2 Les crédits par signature (crédits indirects)

Il existe une autre procédure de financement qui évite à la banque les décaissements de fonds, celle où l'entreprise est amenée à demander à sa banque de lui faciliter l'étalement de certains paiements, ou de lui éviter certains décaissements, en prêtant sa signature au client garantissant ainsi sa solvabilité auprès de ses créanciers et d'honorer ses engagements si celui-ci se trouvait défaillant. Ce genre de financement est appelé crédit ou engagement par signature.

L'étude à faire par le banquier doit être aussi minutieuse que pour n'importe quel autre concours bancaire, car cet engagement peut entraîner des décaissements massifs. Sachant aussi qu'il ne peut en aucun cas être remis en cause même si la situation du client se dégrade.

A la différence des crédits par caisse figurant au bilan, les crédits par signature sont comptabilisés en hors bilan.

Les formes du crédit par signature

Ces crédits se présentent sous les formes suivantes :

L'aval :

L'aval bancaire est l'engagement fourni par la banque qui se porte garante de payer tout ou partie du montant, d'un effet de commerce si le principal obligé (débitéur) est défaillant à l'échéance.

L'aval est donné soit sur un effet de commerce ou sur allonge. En avalisant l'effet de commerce, le banquier permet ainsi à son client d'obtenir facilement des délais fournisseurs.

Toutefois, l'appréciation des risques pouvant résulter de cette opération est indispensable, et ce à travers l'étude de la situation financière mais aussi à travers l'état des effets déjà avalisés.

Le crédit d'acceptation :

L'acceptation bancaire consiste en l'engagement d'une banque à payer un effet de commerce à échéance. Cet engagement est matérialisé par la mention « bon pour acceptation » précédé par la signature du banquier.

La banque accepte, tout simplement, à titre de débiteur principal, une lettre de change. Elle perçoit pour ce faire une commission, variable avec le crédit accordé et le risque, et compte sur la provision que lui fournira le tiers pour payer à l'échéance. Elle n'engage que sa signature. Et c'est bien un crédit puisque le tireur pourra très facilement escompter une traite acceptée par une banque.¹⁴

Dans ce type de crédits, le banquier devient le principal obligé vis-à-vis des tiers, elle est accordée par le banquier à son client dans les deux cas suivants :

- Dans le cadre du commerce extérieur ou le banquier substitue sa signature à celle de son client (importateur), s'engageant ainsi à payer le fournisseur à échéance.
- Dans le cas où le banquier ne peut escompter une traite présentée par son client à ses guichets.¹⁵

Les cautions :

«Le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même»¹⁶

Le cautionnement étant un contrat unilatéral, la banque appelée «caution» ne l'accorde à son client que s'il le justifie par l'existence d'une obligation principale (celle qu'il a envers son créancier).

Le cautionnement ne se présume pas, il doit dans tous les cas faire l'objet d'un écrit.

Il existe plusieurs types de cautions:

¹⁴ « Droit bancaire » édition DALLOZ .P 563

¹⁵ Alise Imogen, « *Traitement d'un dossier de crédit d'exploitation* », Université d'Oran, 2010

¹⁶ Guide & Manuel des procédures de crédits. BEA, Avril 1997.

Les obligations cautionnées pour paiement de la TVA :

Lorsqu'elles vendent des biens ou services à leurs clients, les entreprises sont tenues de facturer à ces derniers la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de la verser à l'État, dans le courant du mois suivant la vente. La taxe sur la valeur ajoutée, ainsi que les droits de douane, pèsent lourdement sur la trésorerie de certaines entreprises, d'autant plus qu'ils ne sont parfois récupérés sur la clientèle que beaucoup plus tard, compte tenu des délais de règlement des clients.

Pour compenser ce décalage et alléger la trésorerie des entreprises, l'administration fiscale accepte, sous certaines conditions, un règlement différé de la T.V.A. et des droits de douane qui lui sont dus. Le contribuable, c'est à dire l'entreprise, doit alors souscrire un billet à l'ordre de l'administration, par lequel il s'engage à payer les impôts dus à une date déterminée.

Pour se prémunir contre les risques de défaillance de l'entreprise, l'administration fiscale exige que ces billets à ordre portent la caution d'une banque ou d'un organisme spécialisé. Pour cette raison ces billets portent le nom d'obligations cautionnées.

Les obligations cautionnées permettent aux entreprises d'obtenir des crédits allant jusqu'à quatre mois et à un taux d'intérêt très avantageux.

Les obligations cautionnées en douane :

Les droits de douane sont généralement payables à 15 ou 30 jours, mais l'importateur peut obtenir de la part du receveur en douane la possibilité de régler les droits à l'aide d'une obligation cautionnée à 04 mois d'échéance (la procédure de traitement est identique à la précédente).

Caution pour impôts contestés :

C'est un engagement par signature fourni pour le compte d'un client au profit d'une administration fiscale pour couvrir une contestation d'impôts à régler et pour lesquels des recours ont été introduits.

De tels engagements doivent être souscrits envers de très bons clients, car dans la pratique, il est difficile de prévoir le terme et encore moins d'apprécier le bien fondé de la contestation, ce qui peut amener la banque, en cas de défaillance du client, à supporter en plus du montant des impôts en litige, les pénalités de retard ainsi qu'éventuellement les frais de justice.

Le crédit documentaire :

Le crédit documentaire est un engagement par signature conditionnel. Il constitue à la fois un moyen de paiement garanti et un instrument de crédit il offre aux deux partenaires d'une transaction un haut degré de sécurité.

D'une part, il garantit à l'exportateur le paiement des marchandises une fois livrées, d'autre part, il permet à l'importateur d'être sûr de recevoir ces marchandises. Bien que le crédit documentaire profite essentiellement à l'exportateur qui peut accéder à l'escompte auprès de sa banque, c'est l'importateur qui en demande l'ouverture à son banquier.

Avantages et inconvénients

Toutefois, les crédits par signature présentent des avantages et des inconvénients pour le banquier comme pour son client :

Pour la banque :

Avantages : Au moment de sa mise en place, un crédit par signature évite toute sortie de fonds. Il évite les contraintes en cas d'encadrement du crédit. Il permet la perception de commissions sur l'autorisation voire sur l'utilisation.

Inconvénients : le risque est difficile à évaluer. Le suivi des engagements est lourd à gérer. Il y a souvent décalage des engagements dans le temps.

Pour l'entreprise :

Avantages : ce type de concours permet une meilleure gestion de la trésorerie. Il y a souvent abaissement des coûts financiers. Enfin, les engagements pris par la banque valorisent l'image de marque de l'entreprise.

Inconvénients : il y a paiement de commissions même en cas de non-utilisation. L'entreprise doit souvent apporter des garanties. Les concours sont parfois mis en place contre blocage de fonds.

3 Montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

Toute entreprise peut se trouver au cours de son cycle d'exploitation, dans l'obligation de recourir à un crédit d'exploitation pour pallier aux insuffisances de son fonds de roulement. La panoplie de crédits cités précédemment peuvent répondre à ce manque et ce, selon le besoin de l'entreprise

Néanmoins, pour prétendre à un crédit bancaire, un crédit d'exploitation dans notre cas, le client doit préparer un dossier complet permettant par la suite à la banque en question de faire le point sur la situation financière de l'entreprise et ce, grâce aux outils de l'analyse financières.

3.1 Montage d'un dossier de crédit d'exploitation

Le dossier de crédit est constitué pour commencer, d'une demande écrite de l'entreprise puis, de documents juridiques, économiques, commerciaux, comptables, financiers, fiscaux et parafiscaux. Ce dernier aura pour but de mettre en évidence tous les risques potentiels que comporte la situation du demandeur de crédit ainsi que son éclaircissement dans le but d'offrir des conditions de financement optimales.

3.1.1 Une demande écrite de l'entreprise

Il s'agit d'une demande de crédit adressée au banquier ayant pour objet la sollicitation d'un crédit d'exploitation. Pour être recevable, celle-ci doit remplir les conditions suivantes :

- Conditions de forme : cette demande doit contenir un en-tête où sont notées toutes les références de l'entreprise, accompagnées du cachet de l'entreprise et de la signature apposée par le ou les personne(s) concernées par le crédit ;
- Conditions de fonds : la demande doit préciser la nature des concours sollicités, leur montant, ainsi que leur objet¹⁷.

3.1.2 Les documents juridiques et administratifs

- Une copie certifiée conforme du registre de commerce ou de l'agrément s'il s'agit d'une profession libérale ;
- Une copie certifiée conforme des statuts des personnes morales ;
- Un procès-verbal de la délibération des associés autorisant le gestionnaire à contracter des emprunts bancaire, si cette disposition n'est pas prévue dans les statuts ;
- Une copie certifiée conforme de l'annonce de création de l'entreprise dans le Bulletin Officiel des Annonces Légales (BOAL) ;

¹⁷ IMOGEN (Alise), op.cit « *Traitement d'un dossier de crédit d'exploitation* ».

- Une copie certifiée conforme de l'acte de propriété ou du bail des locaux à usage professionnel ;
- Une copie du diplôme et des qualifications professionnelles si le cas l'exige.

3.1.3 Les documents économiques

Parmi ces documents nous trouverons :

- Le plan de production annuel ou pluriannuel.
- Situation de marchés publics en cours de réalisation.
- Plan de charge pour les entreprises de B.T.P.H avec fiche signalétique par marché. Le banquier exige ces documents afin d'avoir une idée sur l'entreprise et sur ses projets engagés ou en phase de lancement.

3.1.4 Les documents comptables et économiques

Les principaux documents comptables et financiers sont :

- Les bilans et Tableaux de Compte de Résultats (CDR) des trois (03) derniers exercices ; dans le cas d'une ancienne relation, seul le dernier bilan est exigé ;
- Le rapport du commissaire aux comptes et la résolution de l'assemblées des actionnaires pour les sociétés de capitaux ;
- Le bilan d'ouverture, les prévisions de clôture de l'exercice à financer et dans certains cas le bilan prévisionnel de l'exercice suivant pour les entreprises en démarrage ;
- Bilan prévisionnel se rapportant à l'exercice à financer ;
- Etat détaillé des dettes, stocks et des créances avec indication de leurs délais de réalisation, leur montant, ainsi que les provisions qui y seraient rattachées ;
- Plans de trésorerie prévisionnels par marchés et plan de trésorerie prévisionnelle consolidée ;
- Le budget prévisionnel de financement comportant un commentaire sur les réalisations de l'année écoulée et le programme prévisionnel d'exploitation pour l'exercice à venir.

On ajoutera les documents suivants :

- Le tableau d'approvisionnement ;
- Le tableau de production ;
- Le tableau commercial ;
- Le plan de trésorerie.

Les documents comptables et financiers qui viennent d'être cités permettent au banquier de connaître plus clairement la situation de l'entreprise en question, et de voir si elle est assez stable à travers le temps s'il s'agit d'une ancienne entreprise, ou basé sur de bonnes prévisions qui doivent être cohérentes avec sa demande si elle est nouvelle, en plus d'être assez solvable en vue d'assurer le remboursement du crédit.

3.1.5 Les documents fiscaux et parafiscaux

- Une carte d'immatriculation fiscale ;
- Un extrait de rôle apuré de moins de trois (03) mois ou notification de rééchelonnements des dettes fiscales ;
- Une attestation de mise à jour de la caisse sociale de moins de trois mois ou notification de rééchelonnement de la dette sociale ;
- Déclaration fiscale de l'année dernière ;

Documents primordiaux dans la mesure où ils permettent au banquier de connaître la relation de l'entreprise avec les services fiscaux et la sécurité sociale.

3.1.6 Les documents commerciaux

- Les factures pro formats, factures définitives, bon de livraison et procès-verbaux de réception provisoires et de réceptions définitives ;
- la décomposition du chiffre d'affaire par produits et par marchés ;
- la décomposition des consommations en services extérieurs ;
- le carnet de commandes de la clientèle ;
- Le schéma d'organisation du réseau de distribution : les points de vente, les grossistes, les dépositaires et les concessionnaires.

3.1.7 La visite sur site (compte rendu de la visite)

Afin d'apprécier la sincérité des informations fournies par l'entreprise, un banquier effectue une visite sur site (visite des sièges administratifs et des locaux de l'entreprise). À la clôture de cette visite, le banquier se doit de faire un compte rendu détaillé reflétant l'ensemble des éléments d'informations.

Le compte rendu doit contenir des informations utiles à l'étude mais que le client n'a pas fourni, à savoir:

- Le patrimoine de l'entreprise ;
- La réalité et le statut de l'occupation des lieux ;

- La fonctionnalité des locaux ;
- L'état des installations (commodité, salubrité, et sécurité) ;
- L'organisation des différentes fonctions (approvisionnement, stockage, production et écoulement des produits) ;
- La gestion des ressources humaines, l'autorité des dirigeants et l'efficacité du travail ;
- Les perspectives d'évolution de l'entreprise telles que le lancement d'un nouveau produit ou un partenariat avec une autre firme.

D'autres informations complémentaires sont recueillies au cours de cette visite :

- La fonctionnalité des locaux ;
- L'état des installations ;
- L'organisation des différentes fonctions (approvisionnement, stockage, production) ;
- L'efficacité dans la gestion des moyens matériels et des ressources humaines ;
- Les perspectives d'évolution de l'entreprise (le lancement d'un nouveau produit...).

3.2 Identification du demandeur de crédit et la collecte d'informations

Avant d'octroyer un crédit, le banquier doit s'assurer que son client pourra rembourser le prêt qui lui sera accordé, à la date convenue. Certes, les attentes de la clientèle et le niveau des prestations bancaires font généralement l'objet d'un décalage, mais la confiance personnelle du banquier en son client et son entreprise reste le principe de base dans cette décision.

3.2.1 Les moyens permettant la collecte d'information

3.2.1.1 L'entretien avec le client

Avant l'octroi de tout crédit, le banquier doit avoir un entretien avec son client portant sur le projet envisagé et le crédit sollicité. Cet entretien aura pour objectif de permettre au banquier de cerner non seulement le projet et d'avoir une idée primaire sur le concours adéquat, mais aussi, dans le cas d'une nouvelle relation, de cerner la moralité des dirigeants de l'entreprise.

3.2.1.2 La consultation du service renseignements commerciaux

C'est un service chargé de la collecte d'informations concernant les entreprises de la localité, à travers ce qui est diffusé par voie de presse, par les services de la Banque d'Algérie ou par les confrères. Sa consultation permet d'avoir des informations très précises sur le demandeur de crédit.

3.2.1.3 La consultation de la centrale des impayés

La centrale des impayés est un service chargé de la centralisation, la gestion et la diffusion des renseignements auprès des intermédiaires financiers concernant les incidents de paiement de chèques et d'effets de commerces survenus sur les crédits qu'ils ont octroyé.

Le banquier doit s'assurer à l'occasion de la demande du crédit que le demandeur n'a pas enregistré d'incidents de paiements, et qu'il n'a pas été frappé d'interdiction d'emmettre des chèques.

3.2.1.4 La consultation de la centrale des risques

Ce service a pour but de centraliser les informations concernant les crédits octroyés par les différentes banques et établissements financiers. Le banquier peut ainsi appréhender une image des engagements de l'entreprise avant d'accorder un quelconque crédit. Toutefois, il est à signaler qu'il doit avoir l'autorisation de son client pour pouvoir consulter son fichier.

La construction de cette centrale est indispensable en raison de sa nécessité pour l'appréhension de la situation d'endettement des clients.

3.2.1.5 La consultation de la centrale des bilans

La centrale des bilans a pour mission la collecte, le traitement et la diffusion des informations comptables et financières relatives aux entreprises ayant obtenu un concours financier.

Comme pour la centrale des risques, l'accord de l'adhérent est nécessaire pour l'obtention d'informations le concernant.

3.2.2 L'étude de la dimension historique et culturelle de l'entreprise

Toute entreprise se construit sur la base d'une culture et d'une histoire qui lui sont propres et qui la distinguent de ses concurrents. Ces deux aspects ne doivent pas être négligés par le banquier. En effet, le banquier devra sonder le passé de l'entreprise. Cette connaissance est un bon moyen d'anticiper le comportement de l'entreprise face aux situations auxquelles elle aurait à faire face.

3.2.3 Identification de l'entreprise par l'analyse de son environnement

L'entreprise n'est pas une entité unique et séparée de son environnement, bien au contraire, les relations qu'elle entretient avec son entourage influence sa situation de façon considérable.

- L'implantation géographique est très importante. L'éloignement d'une entreprise de ses sources d'approvisionnements est un facteur d'insécurité car il peut l'amener à détenir

des stocks importants, et par conséquent nécessiter des moyens financiers nécessaires à leurs gestions ;

- Il est important pour le banquier de connaître les clients et les fournisseurs de l'entreprise, ainsi que les modalités et les délais de paiement ;
- La fidélité et la solvabilité de la clientèle sont deux éléments à apprécier ;
- Il est nécessaire d'apprécier la dépendance de l'entreprise d'un ou de quelques clients ou fournisseurs.
- Il est indispensable pour le banquier de connaître les parts de marché de l'entreprise ainsi que leur évolution dans le temps.
- Les entreprises concurrentes doivent être examinées pour situer la position du client par rapport à elles.
- L'analyse de la conjoncture économique permettra de dégager des éléments pouvant avoir une influence favorable ou défavorable sur l'entreprise.

3.2.4 Relation entre la banque et le demandeur de crédit

Le banquier se doit d'apprécier la relation qu'il entretient avec son client (le demandeur de crédit) et pour ce faire, il est conseillé d'établir une sorte de bilan rétrospectif regroupant l'ensemble des informations le liant au dit client.

Cette relation sera appréciée selon les critères suivants¹⁸ :

3.2.4.1 L'ancienneté de la relation

L'examen des demandes de crédit diffère selon l'ancienneté de la relation, dans le cas où elle est nouvelle, le banquier procède à son identification comme décrit précédemment ; tandis que pour une ancienne relation, il dispose déjà d'éléments d'information pouvant orienter sa décision.

3.2.4.2 L'importance des mouvements confiés

C'est à travers un état mensuel du compte du client que le banquier déduira le montant du chiffre d'affaires mensuel confié à ses guichets. La confrontation du chiffre d'affaires annuel confié avec celui figurant au CDR donne le degré de centralisation de celui-ci au niveau de l'agence.

¹⁸ Alise Imogen, op.cit, « Traitement d'un dossier de crédit d'exploitation », Oran. 2010

3.2.4.3 Le niveau d'utilisation de crédits octroyés

Le banquier doit surveiller en permanence le niveau d'utilisation des crédits consentis et ce dans le but de cerner les besoins réels de l'entreprise. En effet, le banquier doit distinguer les besoins réels de l'entreprise de ceux exprimés.

3.2.4.4 Les incidents de paiement

La moralité du client est un élément important dans le processus décisionnel du banquier. Les incidents de paiement constituent parfois un élément décisif dans la prise de décision.

Les principaux incidents de paiement concernent :

- les émissions de chèques sans provision ;
- Le non-paiement d'une traite à échéance ;
- Le non-paiement des mensualités relatives au remboursement d'un crédit ;
- Le non remboursement d'une créance privilégiée sanctionnée par une saisie-arrêt ou d'un avis à tiers détenteur.

3.3 Analyse financière des documents comptables fournis par le demandeur de crédit

Afin d'apprécier la situation financière du demandeur de crédit, la banque se sert des différents outils de l'analyse financière. Cette dernière permet d'analyser les états financiers de l'entreprise et de connaître dans quelle mesure évoluent ses grandeurs financières.

C'est non seulement l'analyse la plus délicate mais aussi la plus importante car :

- Une mauvaise appréciation de la situation du client conduit à des pertes considérables.
- A travers cette analyse, la banque va procéder à une évaluation du risque économique que représente l'entreprise sur la base des informations économiques qui lui ont été transmises.
- De cette analyse découle celle de la structure financière de l'entreprise qui consiste à porter le regard sur l'évolution de la solvabilité, le fonds de roulement net global, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette.
- Elle permet d'avoir plus d'informations sur la qualité du client.

Au cours de cette étude, certains ratios sont calculés qui permettent à la banque d'avoir une meilleure visibilité de l'état de santé de l'entreprise. Le ratio (capacité d'autofinancement/ Dettes financières) par exemple permet de mesurer l'aptitude de l'entreprise à rembourser ses dettes financières par les flux de trésorerie générés par son

activité. Ce ratio est systématiquement calculé par les banquiers avant d'accorder de nouveaux prêts à une entreprise¹⁹.

Ensuite, selon l'interprétation de ces ratios, la banque accorde une note à l'entreprise selon son degré d'acceptabilité du dit crédit, pour enfin informer le client de sa décision finale.

Cette analyse sera expliquée de manière plus détaillée dans le chapitre qui suit.

¹⁹ Alain MIKOL, « Gestion comptable et financière », Paris, 2010. P115

Conclusion :

L'entreprise, au cours de son activité, se retrouve souvent face à de multiples besoins inattendus qui la freine et qu'elle doit de ce fait combler au plus vite.

Pour cette raison, le recours aux crédits bancaires qu'ils soient à court, moyen ou long terme, semble la méthode la plus évidente et certainement la plus souple pour carrer un quelconque problème financier auquel elle pourrait faire face

Les crédits d'exploitation ou crédits à court terme avec leurs multiples formes s'adaptent parfaitement aux besoins de financement exprimés par les entreprises.

Le processus d'octroi de crédit est déclenché dès réception par la banque de la demande de financement effectuée par le client. Elle comporte plusieurs étapes tout au long desquelles la banque va s'atteler à apprécier le potentiel de l'entreprise.

L'étape la plus importante de cette appréciation est bien évidemment l'analyse financière des documents comptables du demandeur de crédit.

Chapitre II
Les fondements de l'analyse financière
d'une entreprise

Chapitre II :

Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

La situation financière d'une entreprise, bien qu'étant difficilement observable avec ses documents comptable, devient nettement plus claire en ayant recours à d'autres moyens d'appréciation qui simplifient non seulement l'étude en elle-même mais aussi le jugement sur l'état de santé de cette dernière.

En effet pour un banquier par exemple, qui est l'un des utilisateurs principaux des résultats de l'analyse financière, il est possible d'évaluer la situation d'une entreprise et ce dans le cas d'un octroi de crédit afin de savoir si celle-ci est capable d'honorer ses engagements ou plus précisément, de rembourser ses dettes.

Pour ce faire il existe différents outils de l'analyse financière, et ce en prenant comme base d'étude le bilan, le compte de résultat ou les deux.

Ainsi pour mieux assimiler les points cités, nous allons essayer, tout au long de ce chapitre, d'expliquer de manière détaillée ce qu'est l'analyse financière et les outils qu'elle utilise en quelques sections bien précises :

Généralités sur l'analyse financière ;

Documents nécessaires à l'analyse financière ;

Etude critique des documents.

1 Généralités sur l'analyse financière

L'analyse financière tient un rôle prépondérant dans l'évaluation d'une entreprise, mais avant toute étude, il semble judicieux de bien comprendre ses bases, son rôle et son intérêt que ce soit pour ses propres dirigeants ou bien pour d'autres parties intéressées.

1.1 Définition de l'analyse financière

« L'analyse financière est un ensemble de méthodes et d'outils destinés à porter un jugement sur une entreprise ou un groupe et à juger leurs performances à partir de leurs comptes. Elle est utilisée lors des prévisions et mène à une réflexion stratégique. »²⁰

Elle est aussi définie comme une connaissance de l'entreprise mais aussi de variables plus générales ; tel que le secteur d'activité dans lequel elle évolue ainsi que la conjoncture

²⁰ J. Payrard, J. -D. Avenel et Payrard M., 2006. In Sadi. Analyse financière d'entreprise(2009). p. 14. L'Harmattan.

Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

économique générale. La prévision se traduit souvent par production d'une distribution de valeur probable.²¹

Définie de manière plus générale, l'analyse financière est une étude évaluant la situation financière d'une société à un moment défini. Elle est réalisée à partir de documents comptables et d'un ensemble de données économiques et financières récentes liées tant à la société qu'à son secteur d'activité. En étudiant la politique d'investissement, la politique de financement et les richesses créées par une entreprise, l'analyse financière permet de juger de sa rentabilité.

1.2 Objectifs de l'analyse financière

Le diagnostic financier a pour objectif de répondre à quatre interrogations essentielles du chef d'entreprise :

1.2.1 L'appréciation de la solvabilité

La solvabilité d'une entreprise se définit comme l'aptitude à assurer le règlement de ses dettes lorsque celles-ci arrivent à échéance.

L'analyse fonctionnelle du bilan permettra de mieux apprécier la solvabilité d'une entreprise.

1.2.2 La mesure des performances de l'entreprise

Pour comparer les performances réalisées par une entreprise, il faut comparer les moyens mis en œuvre aux résultats obtenus. Ces derniers sont mesurés par des indicateurs de résultats.

L'analyse du compte de résultat nous permettra de mieux apprécier la performance de l'entreprise.

1.2.3 La croissance

L'entreprise doit mesurer la croissance de son activité sur la période d'observation retenue. Il s'agit de mesurer la croissance du chiffre d'affaires (CA) et de la valeur ajoutée (VA).

L'analyse de la croissance permet d'envisager les perspectives de développement d'une entreprise. Il faut également apprécier la concurrence et étudier si le secteur d'activité de l'entreprise est porteur.

²¹ Teulié J Tobsacalian P, *finance*. Vulbert 3^{ème} édition , Paris 2000, p48

Chapitre II :

Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

1.2.4 Les risques

Le dernier objectif poursuivi par l'analyse financière est l'appréciation des risques encourus par l'entreprise. Il s'agit en l'occurrence du risque de défaillance d'une entreprise. L'analyse des risques permet d'apprécier la pérennité de l'entreprise.

1.3 Les utilisateurs de l'analyse financière

1.3.1 Les managers (les gestionnaires)

L'analyse financière leur permet d'apprécier les performances de leur propre gestion. Elle leur permet aussi de prendre des décisions éclairées, de constituer des prévisions financières fiables (politique de dividendes, politique d'investissement...) et d'alimenter en information élaborées leur contrôle de gestion.

1.3.2 Les actionnaires actuels et potentiels

L'analyse financière permet aux actionnaires d'apprécier l'efficacité des dirigeants et le rendement de leurs investissements (les performances futures de l'entreprise dans la perspective d'un investissement financier).

1.3.3 Les prêteurs

Les banques et les établissements financiers en relation d'affaire avec l'entreprise utilisent également l'analyse financière en vue d'apprécier sa solvabilité et sa liquidité.

1.3.4 Les salariés

L'analyse financière leur permet d'apprécier la pérennité de l'entreprise et donc leur emploi.

1.3.5 Les administrations

L'administration fiscale, les ministères de l'économie, de l'industrie et des finances utilisent l'analyse financière dans le cadre de la prévision des impôts et taxes.

1.3.6 Les entreprises concurrentes

Elles utilisent l'analyse financière dans le but de détecter le Benchmark et les performances des entreprises en rivalité.

1.3.7 Les partenaires de l'entreprise

Les clients et fournisseurs de l'entreprise sont tout aussi intéressés par l'analyse financière qui leur permet d'apprécier la pérennité et la solvabilité de leurs partenaires commerciaux.

1.4 Intérêt de l'analyse financière

1.4.1 Intérêt de l'analyse financière pour l'entreprise elle-même

Les dirigeants de l'entreprise doivent disposer d'éléments d'analyse financière et ce car:

Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

- C'est un moyen qui leur permet de juger en permanence si les effets de leurs décisions correspondent ou non aux objectifs qu'ils se sont fixés ;
- Elle permet de connaître parfaitement la situation financière de l'entreprise avant de s'engager dans de nouvelles voies ;
- L'entreprise pourra justifier une décision risquée si elle a préalablement établi une situation de départ solide ;
- L'analyse financière mène à l'élaboration de la politique financière de l'entreprise ;
- Elle permet aux dirigeants d'effectuer des comparaisons entre prévisions et réalisations afin de pouvoir engager des actions correctives à temps ;
- Elle permet aux dirigeants de prévoir les résonnements des prêteurs et de comprendre leurs décisions
- Enfin, l'analyse financière aide l'entreprise à prendre de meilleures décisions en bonne adéquation avec le risque encouru.

1.4.2 L'intérêt de l'analyse financière pour les tiers

Les banques et les établissements financiers sollicités pour l'octroi des prêts, sont en fait les utilisateurs essentiels des méthodes conduisant au diagnostic financier. Les prêteurs auront des aptitudes différentes selon leur degré d'engagement et l'importance en valeur et en durée des sommes engagées. Dans tous les cas, ils s'intéressent au patrimoine, à la croissance et à la structure des ressources pour compléter l'analyse des risques.

Le prêteur à court terme sera plus sensible à l'écart de la trésorerie, alors que le prêteur à long terme sera intéressé par l'évolution des bénéfices. En général, les banques et les établissements de crédits cherchent à se faire une idée sur l'ensemble de l'entreprise et il n'existe pas meilleur moyen pour se faire que l'analyse financière²².

²² HABILILE (Jean pierre) « *Analyse financière* », 3ème édition Dunod, Paris, 2007, p2

Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

2 Les documents nécessaires pour l'analyse financière

Une fois par an, généralement le 31 décembre les sociétés arrêtent leurs comptes et produisent les documents comptables de synthèse.

Ces documents qui comprennent le compte de résultat, le bilan et les annexes retracent l'activité de la société pour l'exercice considéré (en principe du 1er janvier au 31 décembre) et dressent la situation patrimoniale de l'entreprise à la date d'arrêt des comptes. Dans les grandes entreprises il se peut que ces documents soient réalisés plusieurs fois par an, chaque trimestre ou semestre.

C'est à partir de ces documents que sont auscultés les comptes de la société pour déterminer ses forces, ses faiblesses et une valorisation théorique qui nous permettra de nous positionner ou non sur la valeur.

2.1 Le bilan

Pour que l'analyse financière d'une entreprise quelque soit son statut ou sa taille soit faite en bonne et due forme, certains documents doivent se trouver à l'entière disposition du responsable de cette tâche. Si nous commençons par exemple par le bilan, le bilan comptable pour être plus précise, il n'est pas tout à fait convenable pour une telle opération. C'est pour cela que certains retraitements semblent de rigueur et ce pour passer d'un bilan comptable classique à un bilan fonctionnel, lequel, comme son nom l'indique est plus adapté pour tout diagnostic qui pourrait suivre.

2.1.1 Le bilan comptable

« Le bilan comptable est un document comptable et financier établi annuellement et qui permet de faire la synthèse du patrimoine et de nous renseigner sur l'évolution. »²³

Le bilan comptable est composé de deux blocs distincts :

2.1.1.1 L'actif du bilan comptable

Dans un bilan, l'actif est situé dans la partie gauche du tableau. Il se décompose en trois rubriques : l'actif immobilisé (scindé entre l'actif corporel, l'actif incorporel et l'actif financier), l'actif circulant et les comptes de régularisations. Nous allons détailler chacune de ses parties²⁴.

²³ M'Hamed ABCI, *comptabilité des entreprises*, Edition Edik, Alger, 2002, P31

²⁴ Thibaut Clermont (04/04/2017) à 16 :20. L'actif du bilan comptable en détail. Repéré à <http://www.compta-facile.com/l-actif-du-bilan-comptable-en-detail/>

Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

L'actif immobilisé

Cette rubrique comprend l'ensemble des biens destinés à servir de façon durable à l'activité de l'entreprise. En langage comptable, ce sont des « immobilisations ». Il en existe trois types:

Les immobilisations incorporelles : ce sont des actifs non monétaires sans substance physique. Il s'agit, par exemple, de brevets, logiciels, fonds de commerce, frais d'établissement, du droit au bail, de frais de recherche et de développement ;

Les immobilisations corporelles : ce sont des actifs physiques détenus pour être utilisés dans la production, ou la fourniture de biens et de services ou pour être loués à des tiers. Il peut s'agir de matériel industriel, de matériel de transport, de mobilier, de matériel informatique, d'un terrain, d'un bâtiment ;

Les immobilisations financières : il s'agit de titres de participation (permettant d'exercer une influence sur une société ou de la contrôler), de prêt accordés, de versement de dépôt de garantie.

Les immobilisations incorporelles et corporelles perdent de leur valeur au fur et à mesure de leur utilisation par l'entité.

Les immobilisations financières (titres de participation, avances et prêts consenties) ne peuvent pas être amorties mais peuvent faire l'objet de provisions, sous certaines conditions.

Au bilan, trois colonnes doivent être distinguées : le montant brut des immobilisations, le montant des amortissements et dépréciations cumulés et le montant net des immobilisations.

L'actif circulant

Certains éléments de l'actif n'ont pas vocation à être utilisés de façon durable (les stocks par exemple). Ils composent l'actif circulant du bilan.

L'actif circulant du bilan comptable est composé de cinq rubriques :

Les stocks et encours : ce sont l'ensemble des biens et services intervenant dans le cycle d'exploitation de l'entreprise pour être vendus ou consommés dans le processus de production;

Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

Les avances et acomptes versés sur commandes : lorsqu'une entreprise passe une commande à ses fournisseurs, ces derniers peuvent demander le versement d'une avance ou d'un acompte à titre d'avance ;

Les créances : il s'agit de créances que l'entité détient envers des tiers (par exemple, des clients, le trésor public, les organismes sociaux) ;

Les valeurs mobilières de placement : couramment appelés VMP, ce sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à court terme (achat en vue de la revente). Ils ne seront pas conservés durablement par l'entité ;

Les disponibilités : cette catégorie englobe l'ensemble des sommes figurant en caisse et des soldes positifs des comptes bancaires ;

Les charges constatées d'avance : cette rubrique permet de neutraliser l'impact de charges qui ont été comptabilisées au titre d'une période mais qui concernent une période ultérieure.

2.1.1.2 Le passif du bilan comptable

Le passif du bilan regroupe l'ensemble des ressources à la disposition de l'entreprise. Il se compose des capitaux propres de l'entreprise, des provisions pour risques et charges et des dettes contractées par l'entreprise²⁵.

Les capitaux propres

Ils enregistrent les capitaux mis à la disposition de l'entreprise par les propriétaires à sa création²⁶ et se composent :

- Du **capital social** : il se constitue des apports des créateurs.
- Des **réserves de l'entreprise** : il s'agit de la partie des bénéfices non distribués à l'entreprise ou au créateur.
- Du **résultat net** : il s'agit de la différence entre les produits et les charges de l'exercice. Le résultat pourra être un bénéfice ou une perte.

Plus le montant des capitaux propres d'une entreprise est importants plus les fournisseurs, clients et potentiels investisseurs seront rassurés au sujet de la longévité de la société.

²⁵ Le passif du bilan (02/03/2017). A 20 h40. Repéré à <https://www.l-expert-comptable.com/a/51955-le-passif-du-bilan.html>

²⁶ NOVEL (Gervais), *Introduction à l'analyse financière*, édition Economique, Paris, 1997, p24

Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

Les provisions pour risques et charges

Au moment de l'établissement du bilan, l'entreprise doit donner une image la plus fidèle possible :

- **Des provisions pour risques** : il s'agit de prendre en considération l'ensemble des clients douteux qui ne régleront pas forcément leurs créances... Cette information doit donc apparaître dans le passif du bilan. Il est indispensable, tout au long de la vie de l'entreprise de porter une attention constante sur vos partenaires de travail.
- **Des provisions pour charges** : il s'agit de provisions établies au moment de la clôture si par exemple vous avez prévu de réaliser des travaux.

2.1.1.3 Les dettes

Les dettes constituent les ressources de l'entreprise. Le passif du bilan distingue dettes à court terme (moins d'un an) ou encore les dettes à moyen et long terme (emprunt bancaires).

2.1.2 Le passage du bilan comptable au bilan financier :

Le bilan comptable est une approche juridique et non pas économique car figure à l'actif ce que l'entreprise possède et au passif figurent ses dettes²⁷.

Le bilan comptable tel qu'il est ne permet pas de réaliser [une analyse financière]. Il faut donc procéder à des retraitements pour pouvoir effectuer cette analyse afin d'apprécier la structure financière d'une entreprise. C'est donc à partir des états financiers, qui sont la principale source d'information chiffrée et fiable, que sont dégagés les grands équilibres financiers de l'entreprise.²⁸

Le bilan financier est un tableau permettant d'avoir une image claire sur la situation financière de l'entreprise à une date donnée en se basant sur la valeur financière de chaque élément de l'actif et du passif.

Pour passer du bilan comptable au bilan financier afin de justement, pouvoir effectuer l'analyse et d'avoir cette image claire de toute entreprise il faudra passer par certaines modifications :

- **Reclasser** : consiste à déplacer les postes du bilan en agrégats significatifs.

²⁷ Mccours.com (consulté le 06/04/2017). Repéré à http://www.mccours.net/cours/pdf/compta/Du_bilan_comptable_au_Bilan_financier.pdf

²⁸ Boitel C, Brunnarius C, Carau T, Chassera D. Bréal. *Comptabilité et finance d'entreprise*. 2006. P175

Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

- Retraiter : consiste à ajouter dans le bilan des éléments qui n'y figurent pas ou à effectuer des calculs sur certains postes.

Cette transformation se fait selon les points suivants :

- Transformation de l'actif selon le degré de liquidité ;
- Transformation du passif selon le degré d'exigibilité ;
- Elimination de l'actif fictif ;
- Prise en considération de sous-évaluations / surévaluations de l'actif.

2.1.2.1 L'Actif : Du bilan comptable au bilan financier

Emplois stables (ES)

Actif immobilisé brut

+ Valeur d'origine de contrats relatifs en biens pris en crédit-bail

-Intérêts courus sur prêts

+Charges à répartir relatives aux frais d'émission d'emprunt

+Ecart de conversion Actif sur les prêts ou créances immobilisés

-Ecart de conversion Passif sur les prêts ou créances immobilisés

Actif circulant d'exploitation (ACE)

Cette rubrique correspond au cycle d'exploitation de l'entreprise (Stocks, réalisable, et disponible)²⁹

Stock et en cours

Avances et acomptes versés sur commande

Créances d'exploitation (créances clients + comptes rattachés + EENE)

Autres créances d'exploitation

+Ecart de conversion Actif sur créances

-Ecart de conversion Passif sur créances

Charges constatées d'avance d'exploitation

Actif circulant hors exploitation (ACHE)

Autres créances

Capital souscrit appelé non versé

Valeurs mobilières de placement (VMP)

Charges constatées d'avance hors exploitation

²⁹ TAKY M, REMILLET M, *Analyse financière de l'entreprise*, Edition Dunod, 7^{ème} édition, Paris, 1994, p77

Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

Intérêts courus sur prêts

Trésorerie active (TA)

Disponibilité³⁰

2.1.2.2 Le passif : Du bilan comptable au bilan financier

Ressources durables (RD)

Capitaux propres avant répartition

-Capital souscrit non appelé

+Amortissements et dépréciation de l'actif (y compris les amortissements des frais d'émission d'emprunt et des biens pris en crédit-bail)

+Provisions pour risques et charges

+Dettes financières (sauf concours bancaires courants et solde créditeur de banque, intérêts courus et primes de remboursement des obligations)

+Valeur nette des emprunts fictifs (pour les biens pris en crédit-bail) restant à rembourser

+Comptes courants d'associés bloqués

+Ecart de conversion Passif sur emprunts

-Ecart de conversion Actif sur emprunts

+Avances conditionnées

Passif circulant d'exploitation (PCE)

Avances et acomptes reçus sur commande

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales (sauf IS)

Autres dettes d'exploitation

+Ecart de conversion Passif sur dettes d'exploitation

-Ecart de conversion Actif sur dettes d'exploitation

Produits constatés d'avance d'exploitation

Passif circulant hors exploitation (PCHE)

Dettes sur immobilisations

Dettes fiscales (IS)

Produits constatés d'avance hors exploitation

Comptes courants d'associés non bloqués

³⁰ MELYON (Gérard), Bréal. *Gestion financière*, 2007. P81

Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

Autres dettes

+ Dividendes à payer

Intérêts courus sur emprunts

Trésorerie passive (TP)

Concours bancaires courants et soldes créditeurs des banques +EENE³¹

2.1.2.3 Les retraitements et reclassements observés

Amortissements et provisions cumulés : Les emplois stables sont évalués à leur valeur brute. Les amortissements et provisions sont à reclasser en ressources stables et ajoutés aux capitaux permanents (y compris les provisions pour dépréciation de l'actif circulant et les amortissements des charges à répartir). Ils représentent des capitaux épargnés, ce sont donc une source d'autofinancement pour le renouvellement des immobilisations et les dépréciations probables.

VMP : A reclasser en trésorerie.

Les effets escomptés non échus (EENE) : Pour se procurer des liquidités, les entreprises remettent à l'escompte leurs effets à recevoir. L'entreprise ne possède plus ses créances mais reste solidairement responsable du défaut de paiement de ses clients. Il faut ajouter les effets escomptés non échus (engagements or bilans) aux créances de l'actif et au concours bancaire au passif dans un compte intitulé effets escompté non échus.

Le crédit-bail : Les biens qui sont financés par un leasing ou un crédit-bail ne figurent pas dans le bilan comptable. Le bilan fonctionnel doit mettre en évidence l'ensemble des moyens qu'utilise l'entreprise pour réaliser ses objectifs d'activité. Ainsi on considère que l'entreprise est propriétaire des biens et le financement par crédit-bail se substitue à un emprunt à moyen ou long terme. Les immobilisations financées par le crédit-bail sont réintégrées dans le bilan de la façon suivante :

- Les loyers : Correction des capitaux propres du montant des loyers effectivement payés jusqu'à la fin de l'exercice.
- Le montant du bien pris en location : Inclure le montant du bien pris en location dans les emplois stables.

³¹ MELYON G, op. cit. *Gestion financière*, 2007. P82

Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

- Amortissement : Calcul du montant des amortissements cumulés jusqu'à la fin de l'exercice et l'inclure dans les ressources stables.
- Dettes financières : Inclure dans les ressources stables et plus précisément dans les dettes financières la différence entre le montant du bien pris en location et le montant des amortissements.

Les charges à répartir sur plusieurs exercices : Les charges à répartir sur plusieurs exercices qui figurent en bas du bilan comptable sont à regrouper avec les immobilisations dans les emplois stables. Ces charges sont en effet assez proches des frais d'établissement et sont assimilées à des immobilisations dans l'analyse fonctionnelle.

Les écarts de conversion : lorsque des créances ou des dettes en monnaies étrangères font l'objet d'une évaluation à l'inventaire. Si l'on veut retrouver les dettes et les créances telles qu'elles étaient lors de leur apparition dans le patrimoine de l'entreprise, il faut annuler l'effet des écarts de conversion.

Premier cas: l'écart de conversion actif correspond à une moins-value latente :

- Soit il faut le rajouter aux créances ou à l'actif immobilisé brut ;
- Soit il faut le retrancher aux dettes d'exploitation ou aux dettes financières.

Deuxième cas: l'écart de conversion passif correspond à un gain latent :

- soit il faut le rajouter aux dettes d'exploitation ou aux dettes financières ;
- soit il faut le retrancher des créances ou de l'actif immobilisé brut.

Les primes de remboursement des obligations :

La prime de remboursement est la différence entre le prix de remboursement de l'obligation et son prix d'émission.

Les primes de remboursement interviennent à l'actif et sont amorties chaque année selon la durée de remboursement de l'emprunt obligataire. Au passif (emprunt obligataire) on enregistre la dette effective (prix de remboursement des obligations).

Si l'on souhaite lire au passif la ressource effectivement réalisée (prix d'émission des obligations), on doit soustraire du poste emprunt obligataire le montant brut de la prime de remboursement des obligations et les amortissements pratiqués sont à rajouter dans les

Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

capitaux propres : le poste « prime de remboursement des obligations » n'apparaît plus ainsi à l'actif du bilan fonctionnel.

Capital souscrit non appelé : Afin de ne retenir dans le bilan que les capitaux appelés, on déduit ce poste des capitaux propres et on l'élimine de l'actif du bilan.

Intérêts courus non échus : Dans le bilan comptable les intérêts courus non échus sur emprunt apparaissent dans les dettes financières, et les intérêts courus non échus sur prêts apparaissent dans les immobilisations financières. Les intérêts courus non échus (comptes de charges à payer) sont des intérêts sur des emprunts ou des prêts qui ne seront payés que durant l'année à venir (lors des remboursements). On considère ainsi qu'ils ont un caractère à court terme dans le bilan fonctionnel.

- Pour les emprunts, on les fait apparaître dans les dettes circulantes hors exploitation et on les éliminer des dettes financières.
- Pour les prêts, on les fait apparaître dans les créances hors exploitation, et on les élimine des immobilisations financières.

Les charges et produits constatés d'avance : Ces comptes seront reclassés selon les informations dont on disposera.

- Les charges constatées d'avance : A reclasser en actif circulant (exploitation ou hors exploitation selon leur origine)
- Les produits constatés d'avance : A reclasser en passif circulant (exploitation ou hors exploitation selon leur origine)

Les concours bancaires courant et les soldes créditeurs de banque : Dans le bilan comptable, ils se situent dans les dettes financières (emprunts et dettes auprès des établissements de crédit). Dans le bilan fonctionnel, on les élimine des dettes financières et on les reclasse dans la trésorerie passif.

Provisions pour risques et charges : A reclasser en ressources stables.

2.2 Le compte de résultat : (CDR)

2.2.1 Principe

Le bilan indique au passif dans les capitaux propres, le résultat de l'exercice en tant que facteur d'enrichissement ou d'appauvrissement du patrimoine, il n'en décrit pas l'origine. Le

Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

compte de résultat décrit les charges et les produits classés par nature afin d'expliquer la formation du résultat.

2.2.2 Définition

Le compte de résultat est un document de synthèse qui permet de faire une analyse par nature des produits et des charges de l'entreprise pendant une période donnée.

Dès lors, « Le compte de résultat permet de mesurer la variation du patrimoine de l'entreprise pendant un laps de temps déterminé et de comprendre quels sont ces éléments qui ont influencé cette variation »³².

Le compte de résultat est aussi décrit comme étant « Un document dynamique qui fait la synthèse des produits et des charges de l'exercice sans qu'il soit tenu compte de leur date d'encaissement ou de paiement. Il fait apparaître, par différence entre produits et charges le bénéfice ou la perte de l'exercice »³³.

2.2.3 Structure du compte de résultat

Le compte de résultat peut se présenter sous forme de liste ou sous forme de tableau.

Il est subdivisé en trois niveaux :

- Les opérations d'exploitation ;
- Les opérations financières ;
- Les opérations exceptionnelles.

Cette ventilation permet de suivre les différents niveaux de formation du résultat par différence entre les produits et les charges.

2.2.3.1 Les charges

Les charges représentent les emplois définitifs d'un bien. Elles sont assimilées à un appauvrissement et sont indispensables au bon fonctionnement de l'entreprise.

Selon le plan comptable général les charges comprennent³⁴ :

- Les sommes ou les valeurs versées ou à verser :

³² Deffains-Crapsky C., Bréal. *Comptabilité générale : principes, opérations courantes, opérations de régularisation, états financiers anglo-saxons*. 2006. p30

³³ Gérard Melyon. Op.cit. *Gestion financière 4^e éd.* 2007. p22

³⁴ Le plan comptable général en ligné. Chapitre II. Section1 : Les charges. Repéré à http://www.plancomptable.com/titre-II/titre-II_chapitre-II_section-1.htm

Chapitre II :

Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

- En contrepartie de marchandises, approvisionnements, travaux et services consommés par l'entité ainsi que des avantages qui lui ont été consentis ;
 - En exécution d'une obligation légale ;
 - Exceptionnellement sans contrepartie.
- Les dotations aux amortissements et aux provisions ;
- La valeur d'entrée diminuée des amortissements des éléments d'actif cédés, détruits ou disparus, sous réserve des dispositions particulières fixées à l'article 332-6 pour les titres immobilisés de l'activité de portefeuille et à l'article 332-9 pour les titres de placement.

Les charges d'exploitation

Elles regroupent les dépenses relatives aux biens et services autres que les immobilisations en provenance des tiers :

- Les achats stockés de matières, marchandises et fournitures ;
- Les achats non stockés de matières et fournitures ;
- Les services extérieurs et autres services extérieurs ;
- Les impôts, taxes et versements assimilés ;
- Les charges de personnel ;
- Les autres charges d'exploitation (redevances, pertes sur créances irrécouvrables...) ;
- Les dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions liées à l'exploitation ;

Dans les charges d'exploitation figurent également les variations de stocks liées aux achats stockés.

Les charges financières

Elles regroupent :

- Les charges d'intérêts ;
- Les escomptes de règlement accordés aux clients ;
- Les pertes de changes supportées par l'entreprise ;
- Les charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement ;
- Les dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions liées aux éléments financiers.

Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

Les charges exceptionnelles

Elles regroupent :

- Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion (pénalités, amendes, subventions accordées...);
- Les charges exceptionnelles sur opérations en capital composées principalement de la valeur comptable des éléments d'actif cédés ;
- Les dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions liées aux éléments exceptionnels.

2.2.3.2 Les produits

Les produits représentent les ressources produites par l'activité de l'entreprise.

Selon le plan comptable, les produits comprennent³⁵ :

- Les sommes ou valeurs reçues ou à recevoir :
 - En contrepartie de la fourniture par l'entité de biens, travaux, services ainsi que des avantages qu'elle a consentis ;
 - En vertu d'une obligation légale existant à la charge d'un tiers ;
 - Exceptionnellement, sans contrepartie ;
- La production stockée ou déstockée au cours de l'exercice ;
- La production immobilisée ;
- Les reprises sur amortissements et provisions ;
- Les transferts de charges ;
- Le prix de cession des éléments d'actifs cédés, sous réserve des dispositions particulières fixées à l'article 332-6 pour les titres immobilisés de l'activité de portefeuille et à l'article 332-9 pour les titres de placement.

Les produits d'exploitation

Ils comprennent :

- Les ventes de produits fabriqués ;
- Les prestations de service ;
- Les ventes de marchandises ;
- La production stockée ;

³⁵ Le plan comptable général en ligne. Chapitre II. Section2 : Les produits. Repéré à http://www.plancomptable.com/titre-II/titre-II_chapitre-II_section-2.htm

Chapitre II :

Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

- La production immobilisée ;
- Les subventions d'exploitation dont bénéficie l'entreprise afin de lui permettre de faire face à certaines charges d'exploitation ou de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ;
- Les autres produits de gestion courante ;
- Les transferts de charges d'exploitation ;
- Les reprises sur amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation.

Les produits financiers

Ils comprennent :

- Les produits de participation versés par les filiales ;
- Les produits des autres valeurs mobilières (titres immobilisés autres que les titres de participation, prêts et créances immobilisées) ;
- Les revenus des créances commerciales et des créances diverses ;
- Les produits des valeurs mobilières de placement ;
- Les escomptes de règlement obtenus des fournisseurs ;
- Les gains de changes réalisés par l'entreprise au cours de l'exercice ;
- Les produits nets sur la cession des valeurs mobilières de placement ;
- Les reprises sur amortissements, dépréciations et provisions des charges financières

Les produits exceptionnels

Ils comprennent :

- Les produits exceptionnels sur opération de gestion (pénalités perçues, subventions d'équilibre...) ;
- Les produits exceptionnels sur opérations en capital, composés principalement des produits de cession d'éléments d'actif et des quotes-parts des subventions virées au résultat de l'exercice ;
- Les reprises sur amortissements, dépréciations et provisions des charges exceptionnelles.

3 Etude critique des documents (L'analyse financière)

Grâce aux documents de l'entreprise, il est possible d'effectuer une étude critique de l'état d'une entreprise et ce, en ayant recours aux différents outils de l'analyse financière qu'ils soient liés au bilan ou au compte de résultat.

3.1 Indicateurs liés au bilan fonctionnel

3.1.1 Les grands équilibres financiers du bilan fonctionnel

Comme le fut expliqué ultérieurement, le bilan comptable n'apporte pas réellement de réponse claire sur la santé de l'entité (bonne ou mauvaise) et c'est précisément pour cette raison qu'on ait eu besoin d'avoir recours au bilan fonctionnel, qui, comme son nom l'indique est nettement plus adapté à toute analyse qui puisse être faite sur les documents de l'entreprise. Le bilan fonctionnel condensé permet de calculer plus aisément et de manière bien plus rapide les grands équilibres financiers de l'entreprise c'est-à-dire le Fonds de roulement net global (FRNG), le Besoin en fonds de roulement (BFR) et enfin la trésorerie nette (TN).

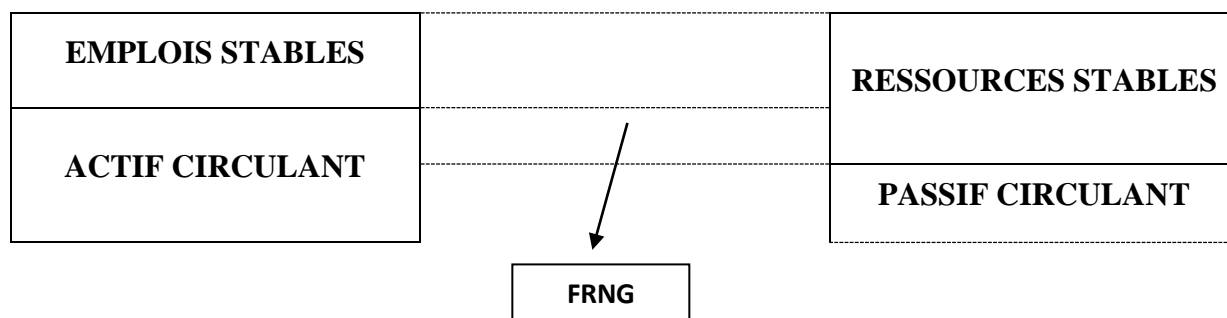
3.1.1.1 Le Fonds de Roulement Net Global

Le fonds de roulement net global est une variable essentielle mettant en évidence la politique de financement d'une entreprise. Son excédent va financer une partie du besoin en fonds de roulement et le reliquat sera attribué à la trésorerie.

C'est un indicateur financier qui permet de vérifier un certain équilibre financier et notamment que les actifs immobilisés soient financés par des ressources de long terme, il constitue une garantie de liquidité de l'entreprise. Plus il est important et plus l'équilibre financier semble assuré.

Cette notion est fondamentale et elle part d'un postulat très simple : un investissement à long terme doit être financé par une ressource à long terme. En d'autres termes, l'investissement et son financement doivent avoir à peu près le même horizon.

Figure n°2 : Détermination schématique du FRNG³⁶



Calcul du FRNG par le haut du bilan

Fonds de Roulement Net Global (FRNG) = Ressources stables - Emplois stables

Calcul du FRNG par le bas du bilan

FRNG = (ACE brut + ACHE brut + AT) - (DE + DHE + PT)

3.1.1.2 Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR)

Le besoin en fonds de roulement, plus couramment appelé BFR, est un indicateur très important pour les entreprises. Il résulte d'un décalage entre les éléments circulants du bilan. En effet, l'actif circulant représente des besoins de financement tandis que le passif circulant, des ressources de financement. Il se décompose en besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE) et c'est la notion la plus importante vu qu'elle est liée au cycle d'exploitation de l'entreprise, et en besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE).

BFR = BFRE + BFRHE

Le Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation

Les besoins et les ressources induits par les opérations de l'entreprise ne s'équilibrent pas. Généralement, les besoins excèdent les ressources, de sorte que la différence représente un besoin de financement résiduel qui appelle une ressource correspondante. Cette ressource est naturellement le fonds de roulement. D'où la dénomination de besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE).

Il est obtenu par l'addition des comptes de stocks (matières premières, marchandises, produits et travaux en cours, produits finis) et de créances d'exploitation (encours clients,

³⁶ Boitel C., Brunnarius C. op.cit, *Comptabilité et finance d'entreprise : terminale sciences, et technologies de gestion*.2006. p.6

Chapitre II : **Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise**

avances versées à des fournisseurs et autres créiteurs d'exploitation), diminuée des dettes d'exploitation (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales, avances reçues de clients et autres débiteurs d'exploitation).

BFRE= Actif Circulant d'Exploitation – Dettes d'Exploitation

Le Besoin en Fonds de Roulement Hors Exploitation

Dans l'actif circulant et les dettes, certains éléments n'ont pas un caractère récurrent et ne doivent donc pas être pris en compte dans le calcul du BFRE.

De nature conceptuelle pauvre, le besoin en fonds de roulement hors exploitation est difficile à prévoir et à analyser car il est lié à chaque opération, contrairement au besoin en fonds de roulement d'exploitation qui est récurrent.

BFRHE= Actif Circulant Hors Exploitation – Dettes hors exploitation

3.1.1.3 La Trésorerie Nette (TN)

La trésorerie d'une entreprise à un instant donné est égale à la différence entre ses emplois de trésorerie (placements financiers et disponibles) et son endettement bancaire et financier à court terme.

Une trésorerie nette fortement négative révèle un recours important à des crédits de trésorerie et, par conséquent, des frais financiers élevés qui peuvent diminuer la rentabilité.

Une trésorerie nette fortement positive peut être révélatrice de disponibilités excédentaires fréquentes qu'il serait souhaitable d'utiliser (placements à court terme, désendettement, ...)³⁷

TN = Trésorerie Active – Trésorerie Passive

3.1.1.4 Relation entre les trois soldes

La trésorerie nette permet de réaliser l'équilibre entre le FRNG et le BFR, elle réalise donc l'ajustement entre les deux.

TN = FRNG – BFR

Cette relation peut être interprétée comme suit :

³⁷ Asdrubal M, Gaboriaud G. Dijon : Educagri éd. *Comprendre et utiliser la comptabilité des exploitations agricoles*. 2002. P198

Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

FRNG > BFR : L'entreprise dispose de disponibilités suffisantes ;

FRNG < BFR : L'entreprise ne dispose pas de disponibilités suffisantes, elle doit avoir recours en outre, soit aux découverts bancaires, soit aux concours bancaires, pour assurer son équilibre financier.

3.1.2 Les ratios du bilan fonctionnel

3.1.2.1 Ratios de structure financière

3.1.2.1.1 Ratios de financement

Ratio de couverture des emplois stables

$$R = \frac{\text{Ressources Stables}}{\text{Emplois Stables}}$$

Ratio de couverture des capitaux investis $R =$

$$\frac{\text{Ressource de financement stables}}{\text{Capitaux investis}}$$

3.1.2.1.2 Ratios d'indépendance financière

Taux d'endettement

$$R = \frac{\text{Endettement}}{\text{Ressource propres}}$$

Ratio d'autonomie financière

$$R = \frac{\text{Capitaux propres} + \text{Amortissements et provisions}}{\text{Dettes}}$$

Part des Banques dans le financement

$$R = \frac{\text{Emprunts bancaires} + \text{Concours bancaires courants}}{\text{Dettes}}$$

Part des crédits dans le financement

$$R = \frac{\text{Crédits bancaires}}{\text{Dettes}}$$

3.1.2.2 Ratios de liquidité

3.1.2.2.1 Ratio de liquidité générale

$$R = \frac{\text{Actif circulant}}{\text{Passif circulant}}$$

Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

Ratio de comparaison entre l'actif et le passif à court terme d'une entité. Quand il est supérieur à 1, il traduit un fonds de roulement net positif.

3.1.2.2.2 Ratio de liquidité réduite

$$R = \frac{\text{Actif circulant} - \text{Stocks}}{\text{Passif circulant}}$$

Il exprime la liquidité de l'entreprise en excluant les stocks car on estime qu'une partie des stocks est indispensable à l'activité de l'entreprise et que la partie restante n'est pas assez liquide.

3.1.2.2.3 Ratio de liquidité immédiate

$$R = \frac{\text{Disponibilités}}{\text{Passif circulant}}$$

Ce ratio est plus restrictif que les deux autres ratios. Il indique la capacité d'une entreprise à faire face à ses engagements à court terme sans recourir à ses actifs à court terme non (moins) liquides.

3.1.2.3 Ratio de solvabilité

$$R = \frac{\text{Actif Total}}{\text{Capitaux étrangers}}$$

Ce ratio est très intéressant car il mesure la marge de crédit de l'entreprise, surtout en cas de liquidation possible de cette dernière.

3.2 Indicateurs liés au compte de résultat

La structure du compte de résultat permet de déterminer les soldes intermédiaires de gestion (SIG), de calculer la capacité d'autofinancement (CAF) ainsi que différents ratios. La présence de certains éléments (dont le crédit-bail) nécessite quelques retraitements afin d'obtenir des soldes économiques.

3.2.1 Les soldes intermédiaires de gestion

3.2.1.1 Utilité des soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion permettent de comprendre la construction du résultat en identifiant et mettant en valeur quelques indicateurs clés tels que la marge, l'excédent brut d'exploitation ou encore le résultat d'exploitation.

On utilise notamment les indicateurs figurant dans les soldes intermédiaires de gestion pour se comparer aux statistiques du secteur voir directement à des concurrents. C'est

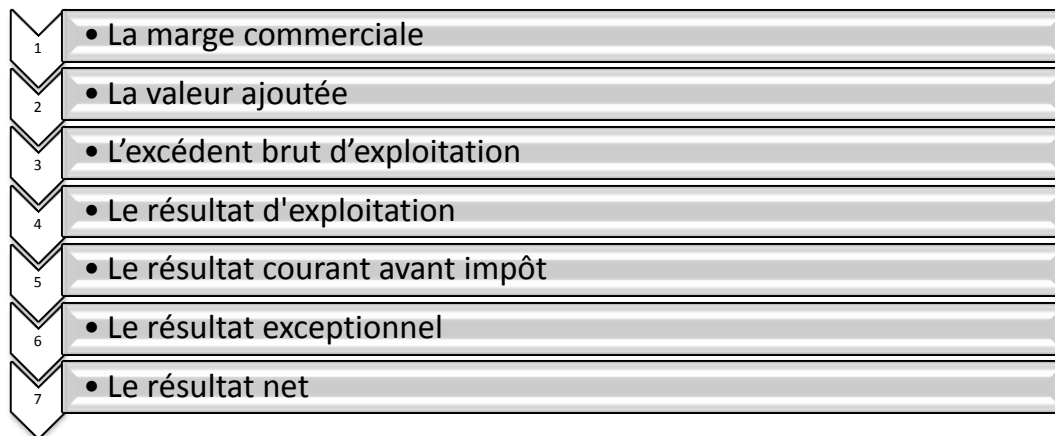
Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

également un bon outil pour analyser les variations par rapports aux exercices précédents et pour calculer des ratios financiers. D'ailleurs, il est un des éléments composant le prévisionnel financier

3.2.1.2 Calcul des soldes intermédiaires de gestion

Le calcul des soldes intermédiaires de gestion se fait en chaîne :

Figure n° 3 : Les soldes intermédiaires de gestion



3.2.1.2.1 La marge commerciale ou marge de production

La marge commerciale est utilisée pour les entreprises de négoce et la marge de production pour les entreprises qui produisent.

C'est un indicateur de pilotage primordial pour le chef d'entreprise.

La marge commerciale = Marge ventes de marchandises – coût d'achat des marchandises vendues

Avec :

Ventes de marchandises = chiffre d'affaires hors taxes généré par la vente de la marchandise.

Coût d'achats des marchandises vendues = achats de marchandises + frais accessoires d'achats de marchandises ± variation des stocks – rabais, remises et ristournes obtenus sur achats de marchandises.

La marge de production = Production de l'exercice (production vendue ± production stockée + production immobilisée) – Coût d'achat des matières première consommées (achats de matières ± variation de stocks de matières).

Chapitre II :

Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

La marge peut s'apprécier de manière globale pour refléter la performance de l'entreprise produit par produit, service par service, etc.

3.2.1.2.2 La valeur ajoutée

La valeur ajoutée mesure la richesse brute créée par l'entreprise dans le cadre de son activité. La valeur ajoutée est ensuite répartie entre les facteurs de production (le travail et le capital) et l'Etat à travers les impôts et taxes.

La valeur ajoutée = Marge commerciale + Production de l'exercice – Consommations de l'exercice en provenance de tiers.

3.2.1.2.3 L'excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation, EBE en abrégé, représente le flux potentiel de trésorerie généré par l'activité principale de l'entreprise.

Il permet de mettre en évidence un résultat qui ne tient pas compte de la politique de financement et d'investissement de l'entreprise, ni des événements exceptionnels.

L'excédent brut d'exploitation = Valeur Ajoutée de l'entreprise + Subventions d'exploitation – Impôts, taxes et versements assimilés – Charges de personnel.

Si on en déduit la participation des salariés on obtient l'EBITDA « Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization » qui est un indicateur très important dans l'évaluation d'une entreprise et plus précisément celles qui sont cotées en bourse.

3.2.1.2.4 Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation mesure la capacité de l'entreprise à générer des ressources avec son activité principale, sans prendre en compte les éléments financiers et exceptionnels. Il met en avant la performance économique de l'entreprise.

Le résultat d'exploitation = Excédent Brut d'Exploitation + Reprises sur provisions d'exploitation + Autres produits d'exploitation – Dotation aux amortissements et provisions – Autres charges d'exploitation.

Ou : Produits d'exploitation – Charges d'exploitation.

Chapitre II :

Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

3.2.1.2.5 Le résultat courant avant impôt

Le résultat courant avant impôt est constitué par la somme du résultat d'exploitation et du résultat financier. Il permet donc de mesurer l'impact de la politique financière de l'entreprise sur son résultat d'exploitation.

Le résultat courant avant impôt = Résultat d'exploitation ± Résultat financier (produits financiers – charges financières).

3.2.1.2.6 Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel représente le résultat réalisé par une entreprise lors de ces opérations non récurrentes (une cession d'immobilisation, un remboursement exceptionnel...). Il s'agit donc des produits et des charges qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise et qui ne sont pas financiers.

Le résultat exceptionnel = Produits Exceptionnels – Charges Exceptionnelles.

3.2.1.2.7 Le résultat net

Le résultat net caractérise l'enrichissement ou l'appauvrissement de l'entreprise au cours d'une période considérée. Il est obtenu en faisant la différence entre le total des produits et le total des charges de cette période. C'est tout ou une partie de ce résultat qui peut être distribué sous forme de dividendes (dès lors qu'il est positif, qu'il n'y ait pas de pertes antérieures à apurer et que la réserve légale soit dotée).

Le résultat de l'exercice = Résultat courant avant impôt ± Résultat exceptionnel – Impôt sur les bénéfices – Participation des salariés.

Ou : **Total des produits – Total des charges.**

3.2.2 La Capacité d'Autofinancement (CAF)

3.2.2.1 Présentation de la CAF

La capacité d'autofinancement donne le financement interne d'une période donnée. Elle est représentative d'une ressource acquise en propre par l'entreprise et a pour origine des opérations récurrentes de gestion.

C'est un produit net (produit moins charges) encaissable, hors opérations sur le capital. En fait, les désengagements éventuels (cessions) sont pris en compte uniquement s'ils ont des

Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

conséquences au plan du résultat net (plus ou moins-values), et donc en matière de sortie de trésorerie (impact fiscal)³⁸.

3.2.2.2 Calcul de la CAF

Pour parvenir au même résultat, deux calculs peuvent être effectués : à partir du compte de résultat ou des soldes intermédiaires de gestion. Le calcul de la capacité d'autofinancement à partir du résultat net ou à partir de l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation).

3.2.2.2.1 Calcul de la CAF à partir du résultat net (méthode additive)

Capacité d'autofinancement = Résultat de l'exercice + Charges calculées – Produits calculés + Valeur comptable des éléments d'actifs cédés – Produits de cession des éléments d'actifs cédés.

Les produits calculés : il s'agit de tous les produits qui ne se traduisent pas par une entrée de trésorerie (les reprises de provisions, les reprises d'amortissement ou les quotes-parts des subventions d'investissement virées au compte de résultat).

Les charges calculées : il s'agit de toutes les charges comptabilisées qui ne se traduisent pas par une sortie de trésorerie (les provisions et les dotations aux amortissements).

3.2.2.2.2 Calcul de la CAF à partir de l'excédent brut d'exploitation (méthode soustractive)

Capacité d'autofinancement (CAF) = Excédent brut d'exploitation + Produits encaissables – Charges décaissables.

Les produits encaissés : il s'agit de tous les produits encaissés ou à encaisser situés en dehors du calcul de l'excédent brut d'exploitation, comme les produits financiers, les produits exceptionnels...

Les charges décaissées : il s'agit de toutes les charges décaissées ou à décaisser situées en dehors du calcul de l'excédent brut d'exploitation, comme par exemple les intérêts bancaires, les intérêts des comptes courants d'associés, les pénalités et amendes...

3.2.2.3 Ratios financiers calculés à partir de la CAF

$$\frac{\text{Dettes financières}}{\text{Capacité d'autofinancement}}$$

³⁸ Simon Parienté. Montreuil : Pearson France, cop. 2013. Collection LM. *Analyse financière et évaluation d'entreprise : méthodologie, diagnostic, prix d'offre*. p63

Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

Ce ratio permet de calculer la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes. Idéalement, il ne doit pas être supérieur à 2 ou 3.

$$\frac{\text{Capacité d'autofinancement}}{\text{Chiffre d'Affaires}}$$

Avec par exemple un ratio de 50%, cela nous indique que pour 100 UM de chiffre d'affaires, l'entreprise a généré 50 UM de ressources internes pour assurer son financement.

3.2.3 Les ratios du compte de résultat

Le compte de résultat comporte certaines données qui constituent la base de calcul de ratios financiers. Ces ratios sont des outils permettant d'effectuer une analyse financière statique, c'est à dire à un moment donné. Nous en citerons les suivants :

3.2.3.1 Le ratio d'activité

Il permet de mesurer l'évolution du chiffre d'affaires d'une entreprise entre deux périodes et donc de mettre en évidence le développement de l'activité de l'entreprise. Il est généralement exprimé en pourcentage.

Le calcul de ce ratio est assez simple mais requiert un compte de résultat comparatif comprenant non seulement les chiffres de la période en cours (N) mais aussi ceux de la période précédente (N-1).

$$\frac{\text{Chiffre d'affaires hors taxes de l'année } N - \text{Chiffre d'affaires hors taxes de l'année } N - 1}{\text{Chiffre d'affaires } N - 1}$$

3.2.3.2 Les ratios de marge

Une marge correspond à une différence entre un prix de vente et un coût d'achat. Elle représente l'un des principaux ratios du compte de résultat. Véritable outil d'aide à la décision, elle permet notamment de se comparer aux normes observables dans le même secteur d'activité. On y distingue trois ratios principaux :

3.2.3.2.1 La marge brute

Donnée exprimée en unités monétaires exprimant le profit réalisée sur une ou plusieurs ventes.

Marge brute = Ventes de marchandises (production) – Coût d'achat des marchandises vendues (coût de production des produits vendus)

Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

3.2.3.2.2 Le taux de marge

Ratio exprimé en pourcentage (%) exprimant le taux de profit réalisé par rapport au coût d'achats des biens ou services vendus.

$$\text{Taux de marge} = \frac{\text{Marge}}{\text{Coût d'achat des marchandises vendues (Coût de production)}} \times 100$$

3.2.3.2.3 Le taux de marque

Ratio exprimé en pourcentage (%) exprimant le taux de profit réalisé par rapport au prix de vente.

$$\text{Taux de marque} = \frac{\text{Marge}}{\text{Ventes de marchandises (production)}} \times 100$$

3.2.3.3 Les ratios de rentabilité

Les ratios de rentabilité sont des indicateurs permettant de mettre en évidence la profitabilité d'une entreprise à différents niveaux : sur le plan global (au niveau de l'entreprise), sur le plan de son activité ou sur le plan de son exploitation.

3.2.3.3.1 Ratio de rentabilité globale

$$R = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Chiffre d'affaires hors taxes}} \times 100$$

3.2.3.3.2 Ratio de rentabilité de l'activité

$$R = \frac{\text{Capacité d'autofinancement}}{\text{Chiffre d'affaires hors taxes}} \times 100$$

3.2.3.3.3 Ratio de rentabilité nette de l'exploitation

$$R = \frac{\text{Résultat d'exploitation}}{\text{Chiffre d'affaires hors taxes}} \times 100$$

3.2.3.4 Le ratio de productivité

Le ratio de productivité met en évidence les performances du personnel d'une entreprise en indiquant le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée ou toute autre grandeur significative que produit un salarié. Ce ratio est très utile pour mener des comparaisons dans le temps et dans l'espace. Il est exprimé en unité monétaire.

$$R = \frac{\text{Chiffre d'affaires (ou valeur ajoutée, ou excédent brut d'exploitation)}}{\text{Nombre de salariés}}$$

Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise

3.2.3.5 Le ratio de répartition de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée que dégage une entreprise est répartie entre ses acteurs : ses salariés, ses investisseurs, ses organismes financiers, l'État et l'entreprise elle-même. Le ratio de répartition de valeur ajoutée permet de calculer la proportion attribuable à chacun d'entre eux.

3.2.3.5.1 La part de valeur ajoutée revenant à l'état

$$R = \frac{\text{Impôts et taxes}}{\text{Valeur ajoutée}} \times 100$$

3.2.3.5.2 La part de valeur ajoutée revenant aux prêteurs

$$R = \frac{\text{Charges financières}}{\text{Valeur ajoutée}} \times 100$$

3.2.3.5.3 La part de valeur ajoutée revenant aux salariés

$$R = \frac{\text{Charges de personnel}}{\text{Valeur ajoutée}} \times 100$$

3.2.3.5.4 La part de valeur ajoutée revenant à l'entreprise

$$R = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Valeur ajoutée}} \times 100$$

3.2.3.6 Ratios de rotation

3.2.3.6.1 Poids du Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation (BFRE)

$$R = \frac{\text{Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation}}{\text{Chiffre d'affaires hors taxes}}$$

3.2.3.6.2 Délai de rotation des stocks de marchandises

$$R = \frac{\text{Stocks moyens de marchandises}}{\text{Coût d'achat des marchandises vendues hors taxes}} \times 360 \text{ jours}$$

3.2.3.6.3 Délai de rotation des stocks de produits finis

$$R = \frac{\text{Stocks moyens de produits finis}}{\text{Coût de production des produits finis hors taxes}} \times 360 \text{ jours}$$

3.2.3.6.4 Durée moyenne du crédit clients

$$R = \frac{\text{Créances clients et comptes rattachés} + \text{EENE} - \text{Avances et acomptes reçus}}{\text{Chiffre d'affaires TTC}} \times 360 \text{ j}$$

3.2.3.6.5 Durée moyenne du crédit fournisseurs

$$R = \frac{\text{Dettes fournisseurs ABS et comptes rattachés} - \text{Avances et acomptes versés}}{\text{Achats de biens et services TTC}} \times 360 \text{ j}$$

Chapitre II : **Les fondements de l'analyse financière d'une entreprise**

Conclusion :

La situation financière d'une entreprise quelque soit sa forme ou son type est relativement instable, mais il reste possible de l'étudier grâce aux multiples outils de l'analyse financière.

Dans son processus d'octroi d'un crédit, la banque a recours à ces outils afin de faciliter son étude de l'état de santé de l'entreprise et pour décider si cette dernière présente le profil adéquat qui lui permettra de se voir accorder ce crédit ou non.

Cette analyse se fait sur la base des documents comptables fournis par l'entreprise à la banque suivant quelques étapes consécutives mais néanmoins complémentaires qui, prises en compte dans leur ensemble, permettront à la banque de se faire une idée claire et précise sur l'état de santé de l'entreprise.

Il sera plus simple de se faire une idée claire et nette sur cette technique en appliquant les moyens de cette analyse sur un cas réel de demande d'un crédit d'exploitation dans le chapitre suivant.

Chapitre III
**Étude financière d'un dossier de crédit
d'exploitation**

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Introduction :

Afin d'illustrer les points précédemment vus au cours des deux premières parties théoriques, nous allons appliquer les principes de l'analyse financière sur les documents comptables fournis par l'entreprise à la banque qui nous les a ensuite transmis.

Au cours de cette analyse, nous avons pris une demande de crédit préalablement traitée par l'agence de l'établissement d'accueil.

Ce crédit concerne une demande de renouvellement d'une ligne de crédit d'exploitation déjà accordée l'année précédente par la banque.

Nous allons, tout au long de ce chapitre appliquer nos propres outils acquis en cours et étudiés précédemment pour arriver à cerner avec certitude la situation financière de l'entreprise et enfin essayer de comparer notre propre décision quant à l'acceptation ou refus d'octroi du crédit bancaire avec celle de la banque.

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

1 Présentation de l'établissement d'accueil

Avant de commencer l'étude du dossier, il est nécessaire de passer avant tout par une présentation succincte du lieu de stage ou dans ce cas précis de la Banque Extérieure d'Algérie

1.1 Présentation de la Banque Extérieure d'Algérie

1.1.1 Présentation succincte de la Banque Extérieure d'Algérie

Dénomination : Banque Extérieure d'Algérie « B E A »

Statut juridique : Société Par Actions (Etat Algérien actionnaire à 100%)

Président Directeur Général : M. BRAHIM SEMID DIRECTEUR GENERAL

Capital : 150 milliards de dinars

Siège Social : 11, Boulevard Colonel Amirouche – Alger, Algérie

Activité : Production bancaire et financement de tous les secteurs d'activité notamment des hydrocarbures, de la sidérurgie, des transports, des matériaux de construction et des services.

Réseau d'agences : 101 agences (segmentées en agences Corporate, particuliers et universelles)

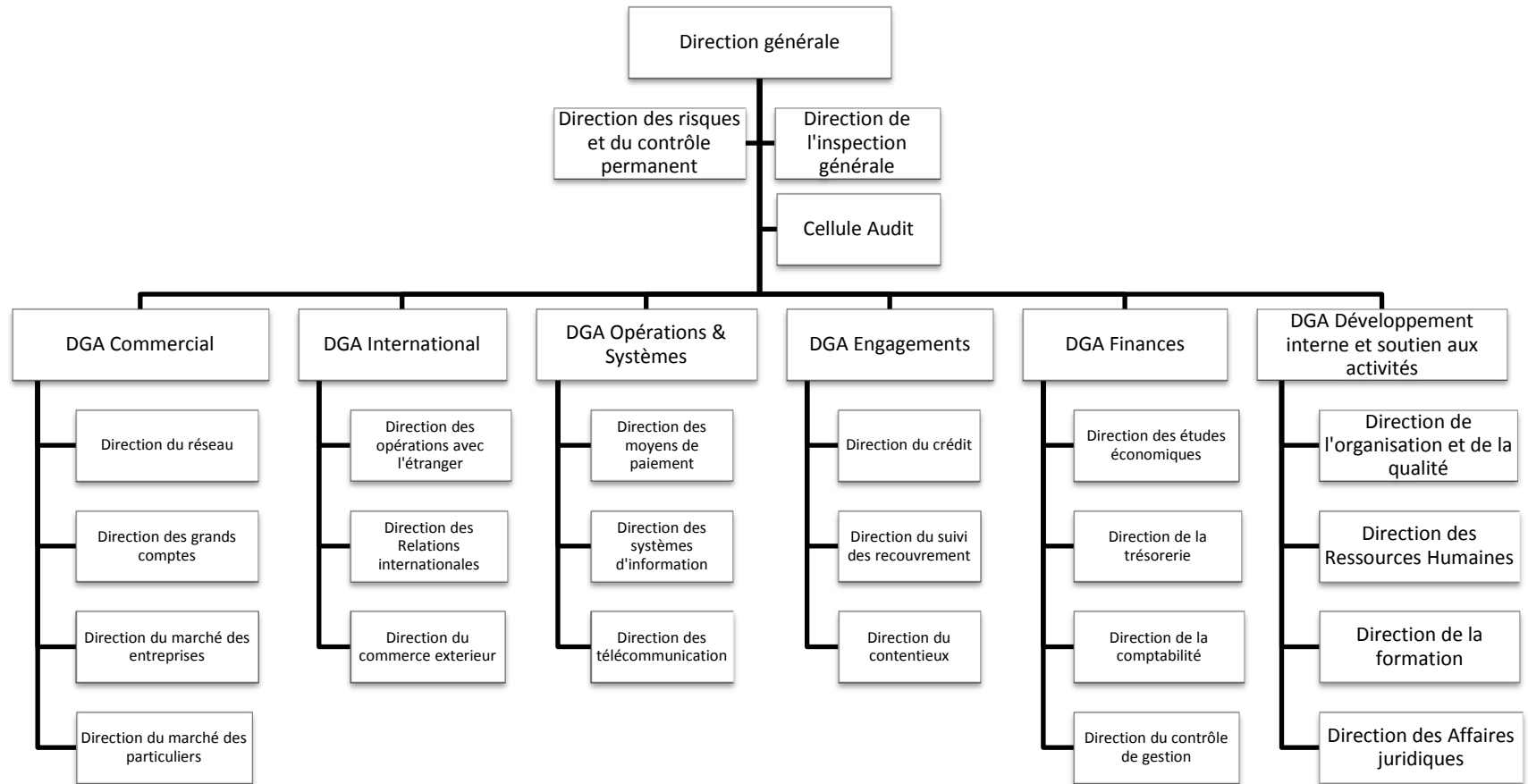
Réseau de correspondants bancaires étrangers : 1200 correspondants¹.

¹ Repéré à <http://www.bea.dz/presentationbea/presentation.html>. Consulté le 25/04/2017. à 18:55

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Figure n°3 :

1.1.2 Organigramme de la Banque Extérieure d'Algérie



Source : Documents internes de la BEA

Chapitre III :

Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

1.1.3 Historique de la Banque Extérieure d'Algérie

1^{er} Octobre 1967 : Création de la Banque Extérieure d'Algérie par Ordonnance N°67-204 sous la forme d'une société nationale avec un capital de départ de 24 millions de dinars, constitué par une dotation entièrement souscrite par l'état en reprise des activités du Crédit Lyonnais.

31 Décembre 1967 : Reprise des activités de la Banque étrangère « Société générale ».

30 Avril 1968 : Reprise des activités de la « Barclay Bank Limited ».

31 Mai 1968 : Reprise des activités du Crédit Nord et de la Banque Industrielle de l'Algérie et de la Méditerranée (BIAM) dans leurs situations.

1^{er} Juin 1968 : Obtention de la Banque Extérieure d'Algérie de sa structure définitive.

1970 : La Banque Extérieure d'Algérie s'est vu confier la totalité des opérations bancaires des grandes sociétés industrielles nationales avec l'étranger. Elle avait pour Objet principal de faciliter et de développer, les rapports économiques et financiers de l'Algérie avec le reste du monde.

1980 : Plusieurs directions ont vu le jour sous l'autorité du Conseil de Direction de la Banque.

1986 : Spécialisation des banques (BEA : Grande entreprise industrielle du pays).

1989 : Transformation du statut de la Banque Extérieure d'Algérie en société par action (SPA), en gardant globalement le même objet que celui fixé par l'Ordonnance du 1^{er} Octobre 1967.

Son capital, qui pouvait être augmenté en une ou plusieurs fois par la création d'actions nouvelles dont les conditions sont arrêtées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, est porté à 1 Milliard de dinars. Il était détenu par les ex-fonds de participation des principaux secteurs du portefeuille commercial de la BEA (outre les hydrocarbures), à savoir :

- Fonds de participation « Construction » ;
- Fonds de participation « Électronique, Télécommunication, Informatique » ;
- Fonds de participation « Transport et Services » ;
- Fonds de participation « Chimie, Pétrochimie, Pharmacie ».

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

1991 : Augmentation du capital de 600 millions de dinars passant ainsi à 1,6 milliards de dinars.

1996 : Le capital passe à 5.6 milliards de dinars.

2001: Capital égal à 24.5 milliards de dinars après dissolution des fonds de participation, le capital devient ainsi propriété de l'état.

2006 : La banque procède à une large opération de restructuration de ses grandes fonctions et entame une nouvelle étape de modernisation, qui touche à la fois ses structures centrales et l'ensemble de son réseau.

2007 : Modernisation du système d'information de la banque, permettant une maîtrise et sécurisée.

2008 : Le concours de la Banque au financement des grands projets structurants a atteint un volume global de financement de 100 milliards de dinars annuellement. Forte de son assise financière et de ses performances, la Banque se hisse au premier rang des banques maghrébines et 6^{ème} au classement des 200 premières meilleures banques africaines, avec un total de bilan de 31 milliards de Dollars (réalisé par le magazine « Jeune Afrique » et « Union des Banques Maghrébines magazine »).

2009 : Déploiement de la banque vers le segment de la PME-PMI et conclusion de plusieurs conventions avec des leaders mondiaux pour le lancement des produits Leasing, Capital investissement et Bancassurance.

2011 : Extension du réseau de rénovation d'anciennes structures dans la perspective d'une modernisation complète et d'une amélioration constante de la qualité de service des points de vente.

2012 : Le réseau de la banque devra atteindre 127 agences qui seront dotées d'un potentiel humain qualifié et capable de relever les défis de la concurrence.

2013 : Le réseau sera renforcé de neuf nouvelles agences (MASCARA, MACHNIA, TLEMCEN, ORAN KHEMISTI, CHLEF, AIN BEY, DRARIA, ANNABA, BOUFARIK)¹.

¹¹ Repéré à <http://www.bea.dz/presentationbea/presentation.html>. Consulté le 25/04/2017, à 22h30

Chapitre III :

Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

1.1.4 Direction de la Banque Extérieure d'Algérie

Depuis sa création, la BEA a connu la succession de plusieurs Directeurs et Présidents directeurs généraux cités comme suit :

M. Bouasria BELGHOULA, qui en fut le Premier Président Directeur Général de 1967 à 1980 ;

M. Habib HAKIKI, Directeur Général de 1980 à 1985 ;

M. Mourad KHELLAF, Directeur Général de 1985 à 1987 ;

M. Hocine, HENNACHI, Directeur Général de 1988 à 1989 ;

M. Mohammed KERRAS, Président du Conseil d'Administration de 1989 à 1990 ;

M. Abderrahmane DJERIDI, Président Directeur Général de 1990 à 1994 ;

M. Mohammed BENHALIMA, Président Directeur Général de 1994 à 2000 ;

M. Mohammed TERBECHE, Président Directeur Général de 2000 à 2002 ;

M. Boualem BENAÏSSA, Président Directeur Général de 2003 à 2005 ;

M. Mohamed LOUKAL, Président Directeur Général de 2005 à 2016.

M. Saïd KESSASRA, Président Directeur Général de 2016 à 2017.

Mr SMITI, Actuel Président Directeur Général (par intérim).

1.1.5 Missions de la Banque Extérieure d'Algérie

- L'objectif principal de la BEA est de faciliter et de développer les rapports économiques de l'Algérie avec d'autres pays dans le cadre de la planification nationale.
- La BEA s'est fixée comme second but d'aider à promouvoir les exportations de produits industrialisés concernant différentes branches d'activités allant des industries alimentaires aux complexes métalliques, mécaniques et pétrochimiques ;
- La BEA participe à tout système ou institution d'assurances crédit pour les opérations avec l'étranger et est chargée d'en assurer la gestion et le contrôle ;
- Pour favoriser la réalisation de son projet, elle peut avec l'accord du ministre des Finances et du plan créer des succursales, agences ou filiales à l'étranger ou y prendre des participations dans la société existante ;
- Elle peut également être autorisée, par décision conjointe du ministre des finances du plan et ministère du commerce à prendre à l'étranger des participations dans des entreprises afin de promouvoir l'expansion du commerce Algérien ;
- Elle peut mobiliser tous les crédits, notamment du commerce extérieur relevant des autres institutions bancaires publiques ;

- Elle peut effectuer toute acquisition, toutes locations ou autres opérations mobilières ou immobilières, nécessitées par l'activité de la société ou les mesures sociales en faveur de son personnel.

1.2 Présentation de l'agence d'accueil

1.2.1 Organisation de l'agence

1.2.1.1 Organisation

La banque extérieure d'Algérie s'est dotée d'un réseau de plusieurs agences régionales et par des directions centrales.

Ces divers points de vente telle l'agence qui nous a accueillis sont l'organe vital de la banque, elles sont en contact direct avec la clientèle et représentent l'image de marque de l'institution.

L'agence est dirigée par un directeur qui veille au bon fonctionnement de cette dernière, il vérifie toutes les opérations effectuées en agence, motive son personnel, et synchronise tous les services de son agence ; il est aidé et secondé par son adjoint.

Le directeur gère quatre services au sein de son agence :

*Le service exploitation : c'est le service où débute la relation entre le client et la banque la se fait l'ouverture du compte.

*Le service commerce extérieur : il effectue toutes les opérations en devises étrangères telles que les importations et exportations qui se font via des CREDOC, REMDOC, Transfert libre

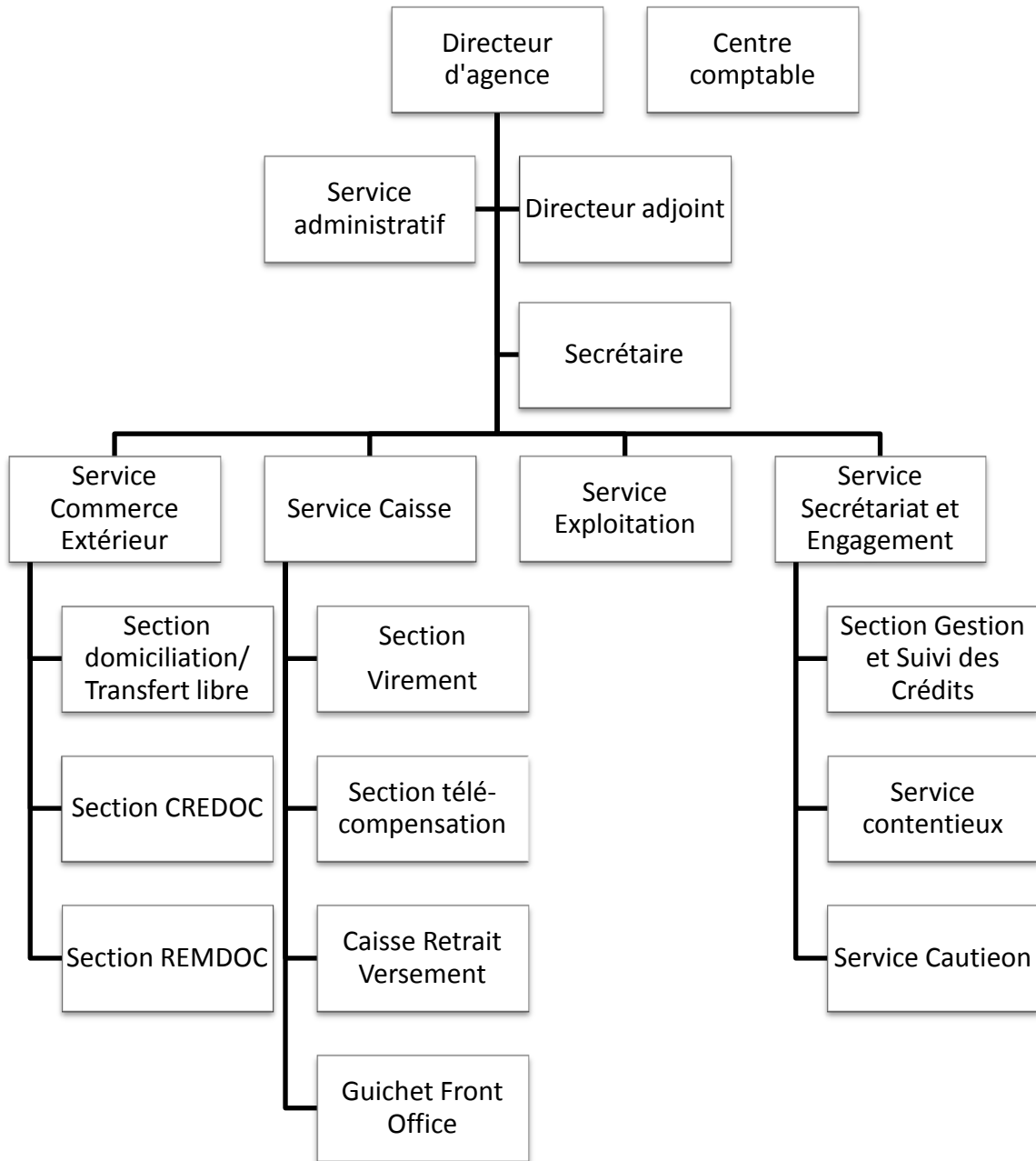
*Le service caisse : s'occupe de toutes les transactions en dinars remise de chèque, virement, retraits, versement ...

*Le service secrétariat engagement : le noyau de l'agence ce compartiment est chargé du suivi des comptes, des relations, des crédits, de plus il contient une section contentieuse pour toutes les questions juridiques.

*Le Centre comptabilité : il est indépendant de l'agence et rend des comptes direction à la direction de la comptabilité, son rôle est la vérification comptable de toutes les opérations journalières.

1.2.1.2 Organigramme de l'agence

Figure n° 4: L'organigramme de l'agence 44 BEA Annaba :



Source : Guide de la BEA- agence 44

1.2.2 Rôle du service crédit d'exploitation au sein de la BEA

1.2.2.1 Attributions de l'agence en matière de crédit

Pour assurer un traitement rapide des opérations, l'agence BEA est dotée de pouvoirs en matière de distribution de crédit. Ces pouvoirs lui sont confiés sous forme de délégation attribuée au directeur d'agence.

Néanmoins, les crédits, dont le montant dépasse les pouvoirs de l'agence, doivent être transmis après étude au comité de crédit au niveau de la direction régionale qui jouit d'une délégation plus importante. En cas ou, le montant dépasse la délégation de la direction régionale, le dossier sera transmis au niveau de la direction des engagements des petites et moyennes entreprises.

1.2.2.2 Place et rôle du service crédit d'exploitation dans l'agence BEA

Le service exploitation tient une place prépondérante. En effet ; l'octroi des crédits est l'activité la plus lucrative pour la banque mais aussi la plus risqué. Il est donc très important que ce service soit minutieusement structuré et par conséquent, le plus performant possible.

Le service exploitation est composé de différents compartiments :

1.2.2.2.1 La fonction crédit

Cette cellule comporte des chargés d'études. Sa fonction consiste à étudier et à analyser les dossiers de crédit, tout en sachant que la mise en place et le suivi des crédits octroyés relève de l'autorité du service « secrétariat et engagement », ce dernier a pour fonction :

- La mise en place du crédit autorisé ;
- Le recueil des garanties ;
- Le suivi de l'utilisation du crédit accordé ainsi que le respect de l'échéancier de remboursement.

1.2.2.2.2 La fonction juridique/recouvrement

Cette cellule est sous la responsabilité d'un chargé d'étude qui doit en collaboration perpétuelle avec la fonction crédit dont les fonctions sont :

- Assister les autres services sur le plan juridique ;
- Vérifier la régularité des actes et garanties recueillis ;
- Classer et suivre les dossiers en difficulté de remboursement ;
- Assurer le recouvrement des créances litigieuses et la gestion des contentieuses ;

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

- Entretien des relations avec l'ensemble des auxiliaires de justice et consulter ces derniers (Avocats, Huissiers, Notaires) en cas de besoins ;
- Gérer la documentation juridique : Les ouvertures de comptes, code de commerce.

1.2.2.2.3 La fonction ressources/comptes

Cette cellule est chargée de l'ouverture des comptes sous toutes les formes et de la souscription, le suivi et le renouvellement des contrats de dépôts à terme (DAT). C'est la cellule qui voit naître une relation entre un client et la banque, notamment dans le cas d'une nouvelle relation qui sollicite un crédit.

1.2.2.2.4 La fonction secrétariat et engagement

La fonction Secrétariat et Engagement est celle qui s'occupe du suivi du crédit et de l'étude du dossier. Les critères de décisions cités précédemment sont pris en considération durant ce processus.

2 Étude de cas d'un dossier d'exploitation

Cette section sera consacrée à une étude de cas d'un dossier d'exploitation où seront appliqués les outils de l'analyse financière cités dans la partie théorique de ce travail.

Ce dossier d'exploitation a été fourni par l'établissement d'accueil et contient les informations d'un cas réel auquel la banque a eu affaire. Pour des raisons de confidentialité bancaire, le nom de l'entreprise ou dans notre cas du groupe demandeur de crédit et celui du gérant seront masqués, nous allons y référer par l'entreprise E géré par Monsieur X.

L'analyse financière à effectuer sur les états financiers fournis par la banque notamment, le bilan et le compte de résultat des trois années précédant la demande de crédit (2013, 2014, 2015) en plus du bilan et CDR prévisionnels de l'année 2016 sera faite dans un premier temps par l'étudiante et ce en se basant sur un nombre d'outils de l'analyse financière étudiée précédemment.

Arrivée à la fin de cette analyse, nous allons effectuer une comparaison entre la décision que nous avons cru juste compte à l'accord ou non du crédit demandé et celle qu'a donnée la Banque.

La présente étude de cas porte sur le renouvellement et l'aménagement d'une ligne de crédit détaillée comme suit :

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Tableau n°3 : Montant du crédit demandé par l'entreprise

Formes	Montant actuel (DA)	Montant demandé (DA)	Durée
<u>Production :</u>			
*Credoc à vue et/ou Remdoc a vue provisionné à 10% à l'ouverture et 15% à la réalisation	1 000 000 000	1 500 000 000	Une année
*Avance sur stocks relais Credoc a vue et/ou Remdoc	750 000 000	1 125 000 000	
(Non cumulable)	50 000 000	80 000 000	
*Avance sur stock libre			
<u>Revente en état :</u>			
* Credoc à vue et/ou Remdoc a vue provisionné à 10% à l'ouverture et 15% à la réalisation	/	500 000 000	Une année
* Avance sur stocks relais Credoc a vue et/ou Remdoc	/	375 000 000	
(Non cumulable)	/	35 000 000	
*Avance sur stock libre			

Source : Documents internes de la banque

2.1 Constitution du dossier :

Le dossier fourni par le client à la banque est composé des pièces justificatives suivantes :

- Une demande de crédit signée et cachetée par le gérant de la société ;
- Bilans comptables des exercices 2013 (Annexe 1) , 2014(annexe 2), 2015(annexe 3) et le prévisionnel 2016 (Annexe 4);
- C.D.R des exercices 2013, 2014, 2015 et 2016;
- Une copie légalisée de l'extrait du registre de commerce du client ;
- Un extrait de rôle apuré ;

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

- Une attestation de mise à jour CNAS ;
- Une attestation de mise à jour CASNOS ;
- Programme prévisionnel d'importation annuel 2016.

Objet du crédit :

Le client a sollicité la banque pour une ligne de crédits destinés principalement à couvrir les frais encourus au cours de son cycle d'exploitation que ce soit des charges de production ou de revente en état.

2.2 Identification du demandeur de crédit

2.2.1 Présentation de l'activité de l'entreprise

L'entreprise, leader dans ses domaines d'activité, réunit sa force de la diversité de ses activités qui peuvent agir tout autant indépendamment les unes des autres qu'en parfaite coordination.

Ces activités sont :

- Travaux publics, Hydrauliques et Bâtiment ;
- Sidérurgie ;
- Immobilier ;
- Hôtellerie et tourisme.

La diversification des activités du groupe est un choix stratégique qu'il a adopté pour occuper une place majeure dans le panorama économique de l'Algérie.

2.2.2 L'étude de marché

Le secteur dans lequel évolue l'entreprise nécessite de gros moyens financiers et un véritable savoir-faire ; les qualités de l'entreprise E lui ont permis d'occuper une place majeure sur le marché.

Les différents secteurs qu'occupent toutes les activités de l'entreprise que ce soit pour le secteur des travaux public et BTP ou celui de l'immobilier, ont connu au cours des dernières années une croissance considérable participant ainsi de manière imposante au développement du pays.

2.3 L'étude financière

Passons maintenant à l'étude financière des données fournies par le client en utilisant tous les outils que l'analyse financière met à notre disposition :

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

2.3.1 Les indicateurs liés au bilan

Il est impératif concernant les résultats et commentaires suivants de prendre en considération que l'entreprise « E » a déjà eu recours à un crédit de la Banque qu'elle lui a accordé en 2015 (voir Annexe 5)

2.3.1.1 Le bilan financier

D'après les bilans des années 2013, 2014, 2015 et le bilan prévisionnel 2016, nous allons appliquer les retraitements ou reclassements cités dans la partie théorique afin d'obtenir le bilan financier de l'entreprise qui sera nettement plus fonctionnel que le bilan comptable et qui nous aidera grandement dans notre étude de la situation financière de l'entreprise.

Nous effectuerons cette étude en deux parties : L'actif financier dont nous étudierons les postes de manière concise, et nous ferons ensuite la même chose pour le passif financier :

2.3.1.1.1 L'actif du bilan fonctionnel

Nous présenterons dans le tableau qui suit, les postes de l'actif du bilan financier de l'entreprise pour les années 2013,2014 et 2015 :

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Tableau n° 4 : Actif du bilan fonctionnel

ACTIF	2013	2014	2015
EMPLOIS STABLES	2 226 615 704,00	2 283 715 879,00	2 350 975 229,00
Immobilisations incorporelles	250 000,00	385 000,00	385 000,00
Immobilisations corporelles			
Terrains	142 762 000,00	142 762 000,00	142 762 000,00
Bâtiments	482 776 857,00	482 776 857,00	482 776 857,00
Autres immobilisations corporelles	1 442 652 511,00	1 612 133 358,00	1 651 290 272,00
Immobilisations en concession			
Immobilisations en cours	148 084 336,00	35 367 976,00	63 470 412,00
Immobilisations financières			
Titres émis en équivalence			
Autres participations et créances rattachées	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres actifs financiers non courants	90 000,00	290 688,00	290 688,00
ACTIF CIRCULANT	975 779 359,00	1 441 326 551,00	1 167 383 553,00
Stocks et encours	46 207 327,00	440 999 469,00	243 464 061,00
Créances et emplois assimilés			
Clients	37 490 612,00	49 616 267,00	59 011 162,00
Autres débiteurs	786 608 732,00	806 132 310,00	812 753 270,00
Impôts et assimilés	105 472 688,00	144 578 505,00	52 155 060,00
Autres créances et emplois assimilés			
TRESORERIE DE L'ACTIF	84 692 027,00	287 671 889,00	129 655 166,00
TOTAL GENERAL ACTIF	3 287 087 090,00	4 012 714 319,00	3 648 013 948,00

Source : Elaboré par l'étudiante sur la base des documents fournis par la banque

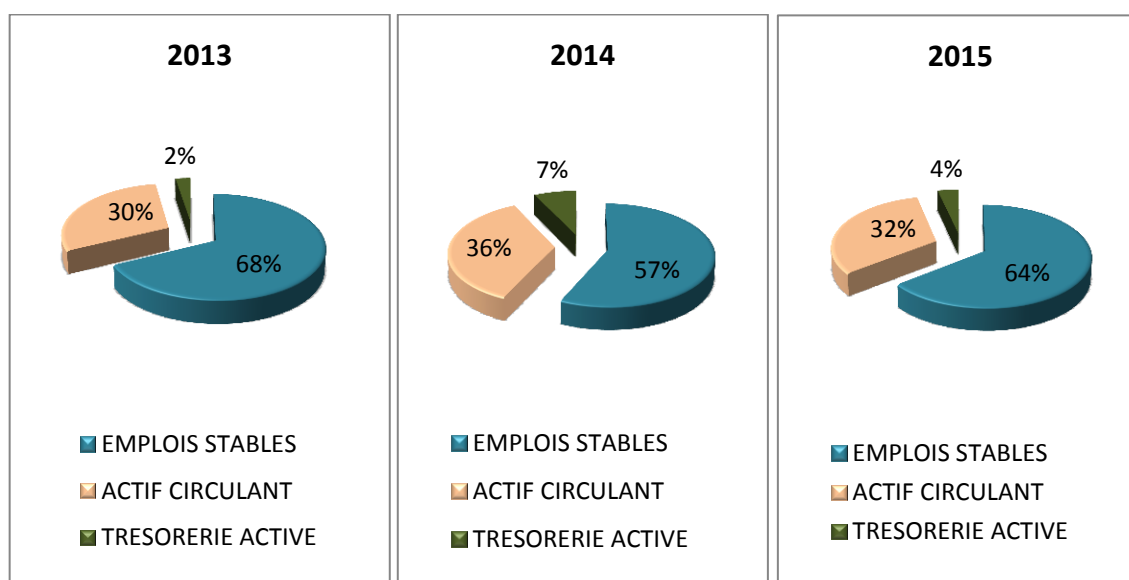
Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Tableau n°5 : Actif condensé du bilan fonctionnel

Rubriques de l'actif	Montant	%	Montant	%	Montant	%
EMPLOIS STABLES	2 226 615 704	67,74%	2 283 715 879	56,91%	2 350 975 229	64,45%
ACTIF CIRCULANT	975 779 359	29,69%	1 441 326 551	35,92%	1 167 383 553	32,00%
TRESORERIE ACTIVE	84 692 027	2,58%	287 671 889	7,17%	129 655 166	3,55%
TOTAL ACTIF	3 287 087 090	100,00%	4 012 714 319	100,00%	3 648 013 948	100,00%

Source : Elaboré par l'étudiante sur la base des données du bilan financier

Graph n°1 : Secteurs représentant les grands blocs du bilan fonctionnel



Source : Élaborée par l'étudiante d'après les données du tableau n°5

Commentaires :

Les rubriques de l'actif financier nous font ressortir les points suivants :

Les emplois stables, qui représentent en 2013 (67,74%) de l'actif du bilan financier, connaissent une légère baisse en 2014 et se retrouvent aux environs de 57 % de l'actif pour enfin remonter à 64,45% en 2015. Les emplois stables restent la partie la plus importante pour ce qui est de l'actif et leur part importante est due au fait que l'entreprise E soit une entreprise productrice et non prestataire de services dont l'actif immobilisé est relativement plus bas.

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

L'**actif circulant**, un pourcentage aux alentours de 30% qui reste plus ou moins constant au fil des trois années, il est composé à hauteur de 81% du poste « autres débiteurs » qui réfèrent à des créances n'étant pas directement liées aux clients tel un fournisseur devant de l'argent à l'entreprise suite à un trop-perçu.

La trésorerie de l'Actif, le montant infime est inquiétant, même s'il connaît une légère augmentation en 2014 il reste néanmoins trop bas.

2.3.1.1.2 Le passif du bilan fonctionnel

Dans ce point, nous allons présenter le passif du bilan financier des années consécutives 2013,2014 et 2015

Tableau n°6 : Passif du bilan fonctionnel

Passif	2013	2014	2015
RESSOURCES DURABLES	2 873 453 912,00	3 149 857 330,00	3 000 314 620,00
Capital émis	1 620 000 000,00	1 620 000 000,00	1 620 000 000,00
Primes et réserves-Réserves consolidées	172 651 015,00	172 651 015,00	172 651 015,00
Résultat net - Résultat net part du groupe	-146 927 908,00	-77 560 436,00	-105 476 266,00
Autres capitaux propres - Report à nouveau	- 530 384 506,00	-575 172 808,00	-652 733 244,00
Emprunts et dettes financières	262 666 573,00	501 634 501,00	323 631 599,00
Provisions et produits constatés d'avance	165 042 728,00	168 362 728,00	168 362 728,00
Amortissements	1 330 406 010,00	1 339 942 330,00	1 473 878 788,00
PASSIF CIRCULANT	407 467 827,00	862 856 989,00	647 699 328,00
Fournisseurs et comptes rattachés	75 479 348,00	132 976 454,00	21 339 062,00
Impôts	1 209 766,00	13 283 247,00	3 921 362,00
Autres dettes	330 778 713,00	716 597 288,00	622 438 904,00
Trésorerie Passif	6 165 351,00	-	-
TOTAL GENERAL	3 287 087 090,00	4 012 714 319,00	3 648 013 948,00

Source : Élaboré par l'étudiante d'après des documents fournis par la banque.

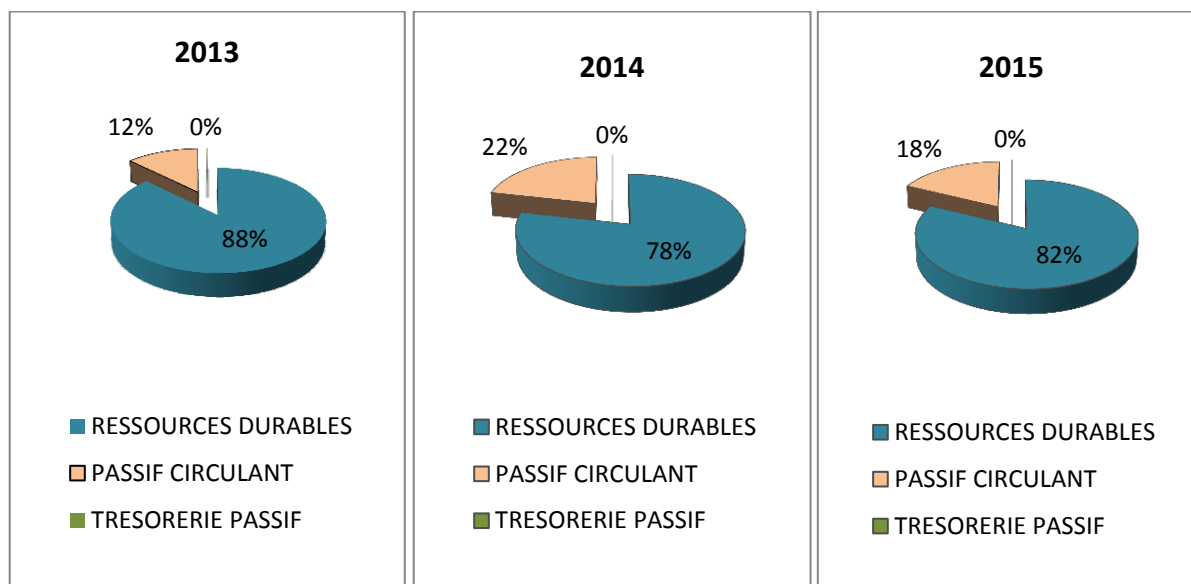
Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Tableau n°7 : Passif condensé du bilan fonctionnel

PASSIF	2013	%	2014	%	2015	%
	Montant		Montant		Montant	
RESSOURCES DURABLES	2 873 453 912	87,42%	3 149 857 330	78,50%	3 000 314 620	82,25%
PASSIF CIRCULANT	407 467 827	12,40%	862 856 989	21,50%	647 699 328	17,75%
TRESORERIE PASSIF	6 165 351	0,19%	-	0,00%	-	0,00%
TOTAL PASSIF	3 287 087 090	100,00%	4 012 714 319	100,00%	3 648 013 948	100,00%

Source : Élaboré par l'étudiante d'après le tableau n°6

Graph n°2 : Secteurs représentant les grands blocs du passif du bilan fonctionnel



Source : Elaborée par l'étudiante d'après le tableau n°6

Commentaires :

Les ressources durables, avec une part de 87% par rapport au total du passif et ce malgré une légère baisse en 2014 sont une preuve de la bonne santé de l'entreprise, dans la mesure où, ce poste est sensé couvrir celui des emplois stables.

L'actif circulant connaît une hausse déterminante en 2014 et passe d'un 12% à 21% cette hausse est due au dédoublement du poste « autres dettes ».

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

La trésorerie passive, d'un pourcentage très bas en 2013 elle s'annule les deux années suivantes.

2.3.1.1.3 Bilan fonctionnel prévisionnel 2016

Tableau n°8 : Bilan fonctionnel prévisionnel 2016

ACTIF	Montant	Passif	Montant
EMPLOIS STABLES	2 368 330 224,00	RESSOURCES DURABLES	3 061 793 460,00
Immobilisations incorporelles	385 000,00	Capital émis	1 620 000 000,00
Immobilisations corporelles		Primes et réserves-Réserves consolidées	172 651 015,00
Terrains	142 762 000,00	Résultat net - Résultat net part du groupe	10 111 174,00
Bâtiments	482 776 857,00	Autres capitaux propres - Report à nouveau	- 758 209 510,00
Autres immobilisations corporelles	1 664 695 289,00	Emprunts et dettes financières	323 631 599,00
Immobilisations en concession		Provisions et produits constatés d'avance	168 362 728,00
Immobilisations en cours	67 420 390,00	Amortissements	1 525 246 454,00
Immobilisations financières			
Titres émis en équivalence			
Autres participations et créances rattachées	10 000 000,00		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres actifs financiers non courants	290 688,00		
ACTIF CIRCULANT	1 125 253 143,00	PASSIF CIRCULANT	780 816 400,00
Stocks et encours	193 264 118,00	Fournisseurs et comptes rattachés	3 330 105,00
Créances et emplois assimilés		Impôts	5 220 691,00
Clients	92 301 192,00	Autres dettes	772 265 604,00
Autres débiteurs	793 361 462,00		
Impôts et assimilés	46 326 371,00		
TRESORERIE DE L'ACTIF	349 026 493,00	Trésorerie Passif	0
TOTAL GENERAL ACTIF	3 842 609 860,00	TOTAL GENERAL	3 842 609 860,00

Source : Élaboré d'après les documents fournis par la banque

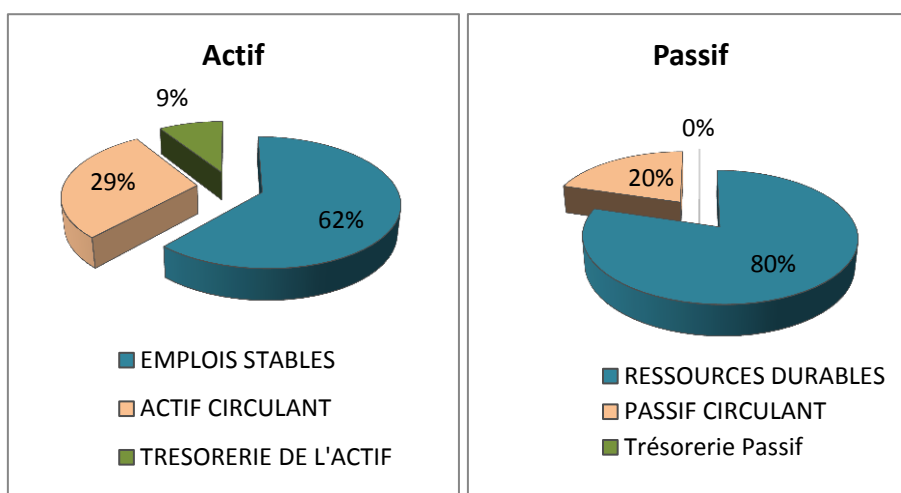
Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Tableau n°9 : Bilan fonctionnel condensé

ACTIF	Montant	%	Passif	Montant	%
EMPLOIS STABLES	2 368 330 224	62%	RESSOURCES DURABLES	3 061 793 460	80%
ACTIF CIRCULANT	1 125 253 143	29%	PASSIF CIRCULANT	780 816 400	20%
TRESORERIE DE L'ACTIF	349 026 493	9%	TRESORERIE PASSIF	0	0%
TOTAL GENERAL ACTIF	3 842 609 860	100%	TOTAL GENERAL	3 842 609 860	100%

Source : Élaboré par l'étudiante d'après le tableau n°11

Graph n°3 : Les grandes masses du bilan prévisionnel comparatif 2015/2016



Source : Élaboré par l'étudiante d'après les données du tableau n°9

Commentaires :

Avec 80% de ressources stables, nous remarquons qu'il y a un niveau suffisant pour couvrir les emplois stables de l'entreprise, ceci est un bon aperçu sur la situation de cette dernière.

L'actif circulant représente 29% du total de l'actif alors que 20% du total passif est composé du passif circulant. Nous remarquons un écart entre les deux qui correspond au besoin en fonds de roulement.

La trésorerie active de 9% est déjà une nette amélioration par rapport aux années précédentes ce qui présage une bonne trésorerie nette. (Dans le cas où ces prévisions correspondraient sincèrement à la réalité).

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

2.3.1.2 Analyse de l'équilibre financier

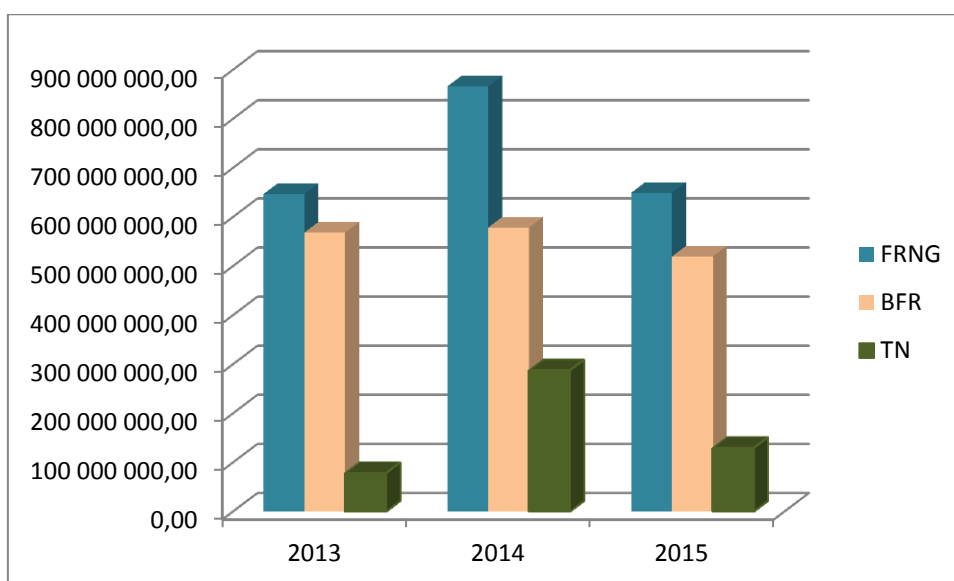
Tableau n°10 : Les indicateurs d'équilibre du bilan

INDICATEURS D'EQUILIBRE	2013	2014	2015
FRNG	646 838 208,00	866 141 451,00	649 339 391,00
Evolution du FR	-	25%	-33%
BFR	568 311 532,00	578 469 562,00	519 684 225,00
Evolution du BFR	-	2%	-11%
TN	78 526 676,00	287 671 889,00	129 655 166,00
Evolution de la TN	-	73%	-122%

Source : Élaboré par l'étudiante d'après les tableaux précédents.

Les rubriques précédentes, le Fonds de Roulement Net Global, le Besoin en Fonds de Roulement et la Trésorerie Nette peuvent être mieux visualisées dans le graphique suivant :

Graph n° 4 : Les grands équilibres du bilan fonctionnel



Source : Elaborée par l'étudiante d'après le tableau n°13

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Commentaires :

Le fonds de roulement net global :

Fonds de Roulement Net Global (FRNG) = Ressources stables - Emplois stables

FRNG > 0, le fonds de roulement net global est positif durant la période étudiée, ce qui signifie que les ressources stables couvrent les emplois stables. Ceci semble rassurant concernant la situation de l'entreprise.

L'évolution du FR : Il augmente de 20% de l'année 2013 à l'année 2014, puis diminue en dernière année d'un pourcentage de 33%

Néanmoins l'analyse du fonds de roulement seul n'est pas suffisante pour étudier la situation complète de l'entreprise. Afin d'approfondir cette analyse nous aurons recours au besoin en fonds de roulement et à la trésorerie nette.

Le besoin en fonds de roulement :

BFR > 0, le besoin en fonds de roulement est positif, ce qui est la situation normale pour une entreprise. Le niveau des stocks et créances étant supérieur aux dettes et ce, car la valeur des marchandises vendues est nettement supérieur à celle des biens consommés d'où cet écart entre le niveau des dettes auprès des fournisseurs et celui des créances auprès des clients et donc un besoin en fonds de roulement auquel vient s'ajouter les stocks.

Évolution du BFR : Une augmentation insignifiante en 2014, puis diminution de 11% en 2015 due principalement à une augmentation conséquente du niveau des dettes.

FRNG > BFR → Le FRNG n'est pas uniquement signe que les ressources stables arrivent à couvrir les emplois stables mais que l'excédent qui en résulte est aussi suffisant pour couvrir le besoin en fonds de roulement de l'entreprise. Il en résulte une trésorerie positive.

La trésorerie nette :

TN > 0, Trésorerie active supérieure à la trésorerie passive, ceci n'est pas forcément bénéfique pour l'entreprise car c'est un présage d'un excès de liquidité qu'elle n'utilise aucunement, ni en placement ni en investissement. On suggère afin de faire fructifier cette trésorerie, que l'entreprise place ses disponibilités pour recevoir des intérêts.

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Évolution de la TN : Importante augmentation d'un pourcentage de 73% due à l'annulation de la valeur des disponibilités en 2014 puis une diminution de 122% due à la diminution des disponibilités en 2015.

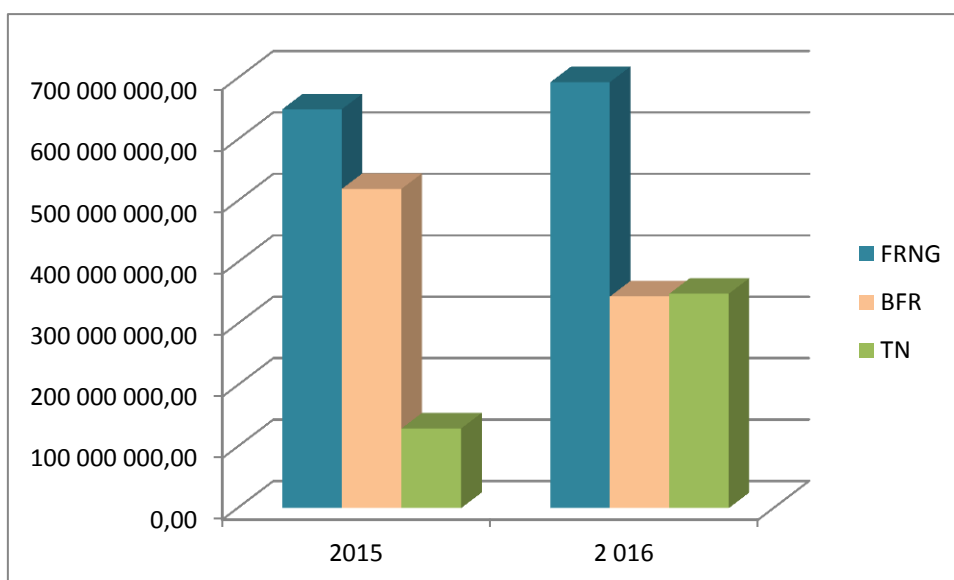
Calcul des grands équilibres de l'entreprise (prévisions 2016)

Tableau n°11 : Les équilibres de structure prévisions 2016

Rubriques	Montant
FRNG	693 463 236
BFR	344 436 743
TN	349 026 493

Source : Elaborée par l'étudiante d'après les données fournies par la banque

Graph n°5 : Les grands équilibres financiers (comparaison 2015/2016)



Source : Elaboré par l'étudiante d'après les données des tableaux n°10 et n°11

Commentaires :

De manière générale, la première observation qu'on peut faire c'est que si on prend les données prévisionnelles de 2016 comme étant des données réelles, on remarque une nette amélioration par rapport à 2015 d'un pourcentage de 6,80%

Le FRNG connaîtra une légère augmentation ce qui ne peut être que bénéfique pour la situation de l'entreprise.

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Le BFR quant à lui subira une importante diminution d'un pourcentage de 33,72%, preuve que le besoin de l'entreprise ne sera plus aussi important qu'en 2015.

Enfin pour venir confirmer les deux points précédents, nous observons une nette augmentation du niveau de la trésorerie nette d'au moins 69%

2.3.1.3 L'analyse par les ratios du bilan financier

Les ratios de structure :

Tableau n°12 : Les ratios de structure

Ratios de structure	Mode de calcul	2013	2014	2015
Ratio de financement	(Ressource Stables)/ (Emplois Stables)	129%	138%	128%
Ratio d'autonomie financière	Capitaux propres /Dettes	167%	84%	107%
Part des crédits dans le financement	Emprunts / Total des dettes	55%	51%	49%

Source : Élaboré par l'étudiante sur la base des données fournies par la banque

Commentaires :

Les ratios de structure reflètent une situation plutôt appréciable de l'entreprise.

- Le ratio de financement supérieur à 100% durant les trois années vient confirmer que les ressources stables couvrent amplement les emplois stables comme nous l'avons déjà démontré avec un FRNG positif.
- Le ratio d'autonomie financière de l'entreprise est supérieur à 100% sauf en 2014, ceci démontre que les capitaux de l'entreprise arrivent généralement à couvrir ses dettes.
- La part des crédits dans le financement étant autour de 50% reste acceptable dans le sens où elle ne doit être ni trop élevée ni trop basse non plus c'est-à-dire que l'entreprise a recours.

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Les ratios de liquidité :

Tableau n°13 : Les ratios de liquidité

Ratios de liquidité	Mode de calcul	2013	2014	2015
Liquidité générale	Actif circulant / Passif circulant	239%	167%	180%
Liquidité réduite	(Actif circulant - Stocks) / Passif circulant	228%	116%	143%
Liquidité immédiate	Disponibilités / Passif circulant	21%	33%	20%

Source : Élaboré par l'étudiante sur la base des données fournies par la banque

Commentaires :

- Le ratio de liquidité générale est largement supérieur à 1 ce qui confirme l'importance du fonds de roulement (l'actif circulant arrive à couvrir les dettes exigibles). Ceci présage aussi que l'entreprise est capable de payer toutes ses dettes à court terme. Rappelons cependant qu'une partie de son actif circulant vient principalement du crédit contracté préalablement auprès de la banque.
- La liquidité réduite toute aussi importante prouve que même sans les stocks, l'entreprise arrive amplement à couvrir son passif circulant.
- Liquidité immédiate nettement moins importante, ce qui veut dire que l'entreprise peut payer 21% de ses dettes en 2013, 30% en 2014 et 20% en 2015.

Les ratios de solvabilité :

Tableau n°14 : Les ratios de solvabilité

Rubriques	2013	2014	2015
Actif Total	3287087090	4012714319	3648013948
Capitaux étrangers	668924634	1351208243	967409565
Ratio de solvabilité	4,913987201	2,96972309	3,77090953

Source : Etabli par l'étudiante d'après les données fournies par la banque

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Commentaires :

On remarque une bonne sécurité au cours des trois années, car le total actif (le total des avoirs) de arrive à couvrir la totalité des dettes de l'entreprise.

2.3.2 Indicateurs liés au compte de résultat

2.3.2.1 Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) permettent d'analyser le résultat de l'entreprise en le décomposant en plusieurs indicateurs importants, ce qui permet d'obtenir de l'information sur l'activité d'une entreprise et la formation de son bénéfice ou de son déficit.

Ces éléments sont obtenus à partir du compte de résultat que l'entreprise a fourni à la banque avec le reste des documents demandés.

Pour faciliter l'analyse, nous allons effectuer une étude comparative de chaque année avec celle qui la précède.

Tableau n°15 : Les soldes intermédiaires de gestion 2014/2013

Produits	2014		2013		Charges	2014		2013		Soldes Intermédiaires de Gestion	2014		2013	
	2014	2013	2014	2013		2014	2013	2014	2013		2014	2013		
Production vendue	1062204450	-			Production déstockée	-	-			Production de l'exercice	1188980285	-		
Production stockée	126775835	-				-	-							
Production de l'exercice	1188980285	-	Achat de marchandises vendues	12000				Valeur ajoutée	138072033	-24470400		138072033	-24470400	
			Matières premières	979618482										
			Autres approvisionnements	31340324	10877961									
			Variation des stocks	142880										
			Autres consommations	9612923	2040445									
			Services extérieurs	30181643	11551994									
Valeur ajoutée	138072033	-24470400	Charges du personnel	53067271			Excédent Brut d'Exploitation	70081652	-25321063		70081652	-25321063		
			Impôts, taxes et versement assimilés	14923110	850663									
Excédent Brut d'Exploitation	70081652	-25321063	Autres charges opérationnelles	3320558	29322254		RESULTAT OPERATIONNEL	-42069433	-140011754					
Autres produits opérationnels	49	285	Dotations aux amortissements	115083646	182913722									
Reprises sur pertes de valeurs et provisions	6253070	97545000												
Produits financiers	188112	117699	Charges financières	35679133	7035453		Résultat financier	-35491021	-6917754					
Résultat opérationnel	-42069433	-140011754					Résultat courant avant impôts	-77560454	-146929508					
Résultat financier	-35491021	-6917754					Résultat exceptionnel	16	1600					
Produits exceptionnel	16	1600					Résultat net	-77560438	-146927908					
Résultat courant avant impôts	-77560454	-146929508												
Résultat exceptionnel	16	1600												

Source : Élaboré par l'étudiante d'après les documents fournis par la banque

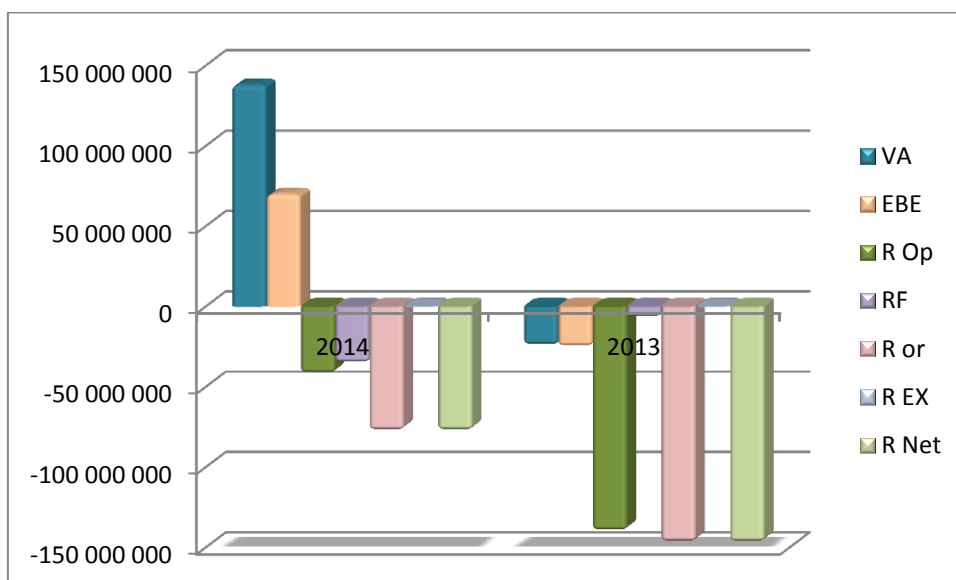
Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Tableau n°16 : Les grandes valeurs des SIG

Rubrique des SIG	2014	2013
VA	138 072 033	-24 470 400
EBE	70 081 652	-25 321 063
R Opérationnel	-42 069 433	-140 011 754
R Financier	-35 491 021	-6 917 754
R Ordinaire	-77 560 454	-146 929 508
R Exceptionnel	16	1 600
R Net	-77 560 438	-146 927 908

Source : Élaboré par l'étudiante d'après les valeurs du tableau n°17

Graph n°6 : Les SIG 2014/2013



Source : Élaboré par l'étudiante d'après les valeurs du tableau n°18

Commentaires :

En 2013, On remarque qu'en dehors du résultat exceptionnel, toutes les valeurs des soldes intermédiaires de gestion sont négatives.

La valeur ajoutée :

- La VA est négative en 2013 ce qui est principalement dû au fait qu'il n'y est aucune vente de marchandises, de production fabriquée ou de prestation de service en cette année comparativement aux rubriques de la consommation d'exercice dont le montant

Chapitre III :

Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

reste relativement conséquent. Ce montant négatif est assez inquiétant quant à la situation de l'entreprise.

- La VA est néanmoins positive en 2014 et ce, grâce à un chiffre d'affaires net très important. Cette valeur positive est un indicateur de l'efficacité des moyens de production mis en œuvre.

L'excédent brut d'exploitation :

- L'EBE, négatif pour l'année 2013 ce qui est une suite malencontreuse de la valeur ajoutée négative. solde négatif indique une Insuffisance Brute d'Exploitation c'est à dire une impossibilité de dégager un potentiel de trésorerie au niveau de l'exploitation ce qui peut être préjudiciable au développement de l'entreprise.
- L'EBE est positif en 2014 car la VA reste nettement supérieure aux charges du personnel ou aux impôts et taxes.

Le résultat opérationnel :

- Négatif pour l'année 2013 comme tous les autres soldes il devrait représenter les capacités de l'entreprise à générer des ressources de son activité principale ce qui n'est pas forcément bon pour l'entreprise.
- Négatif aussi en 2014 ce qui est du au fait que les charges opérationnelles et dotations soit largement supérieures aux produits opérationnels et reprises.

Le résultat financier :

Les charges financières sont supérieures aux produits financiers pour les deux années.

Le résultat net :

Suivant le sens des soldes précédents le résultat net est négatif ce qui peut être très préjudiciable pour l'entreprise. Ce montant vient confirmer les résultats des bilans financiers.

Les SIG négatifs sont une preuve d'une très mauvaise gestion de la part de l'entreprise. Ses charges sont largement supérieur comparées aux recettes perçues.

Tableau n°17 : Les soldes intermédiaires de gestion 2016 (Prévisionnel)

Produits	2016		2015		Charges	2016		2015		Soldes Intermédiaires de Gestion	2016		2015	
Production vendue	471263286	1725831935	Production déstockée	-	-	Production de l'exercice	486478359	1738959739	486478359	1738959739				
Production stockée	15215073	13127804		-	-									
Production de l'exercice	486478359	1738959739	Achat de marchandises vendues	-	-	Valeur ajoutée	67938748	182171258	67938748	182171258				
			Matières premières	414711692	1518732103									
			Autres approvisionnements	2508807	29807610									
			Variation des stocks	-	-									
			Autres consommations	-	-									
			Services extérieurs	1319112	8248768									
Valeur ajoutée	67938748	182171258	Charges du personnel	19783734	94274447	Excédent Brut d'Exploitation	43442381	67115758	43442381	67115758				
			Impôts, taxes et versement assimilés	4712633	20781053									
Excédent Brut d'Exploitation	43442381	67115758	Autres charges opérationnelles		66279	RESULTAT OPERATIONNEL	19190879	-88793670	19190879	-88793670				
Autres produits opérationnels	-	-	Dotations aux amortissements	24251502	155843149									
Reprises sur pertes de valeurs et provisions	-	-												
Produits financiers	18000		Charges financières	9097705	16682596	Résultat financier	-9079705	-16682596	-9079705	-16682596				
Résultat opérationnel	19190879	-88793670				Résultat courant avant impôts	10111174	-105476266	10111174	-105476266				
Résultat financier	-9079705	-16682596												
Produits exceptionnel	-	-				Résultat exceptionnel	-	-	-	-				
Résultat courant avant impôts	10111174	-105476266				Résultat net	10111174	-105476266	10111174	-105476266				
Résultat exceptionnel	-	-												

Source : Élaboré par l'étudiante d'après les documents fournis par la banque

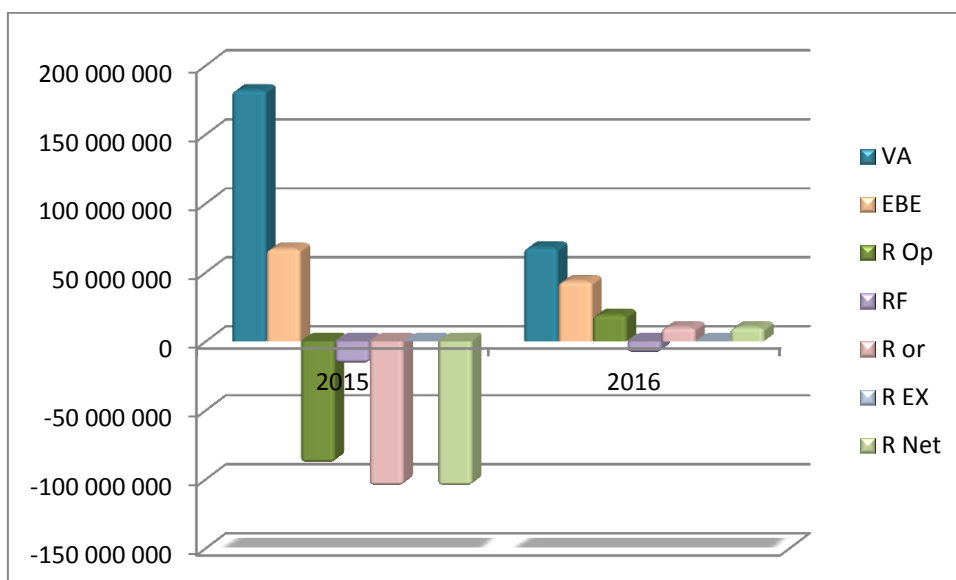
Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Tableau n°18 : Les grandes valeurs des SIG

Rubrique des SIG	2015	2016
VA	182 171 258	67938748
EBE	67 115 758	43442381
R Op	-88 793 670	19190879
RF	-16 682 596	-9079705
R or	-105 476 266	10111174
R EX	0	0
R Net	-105 476 266	10111174

Source : Élaboré par l'étudiante d'après les valeurs du tableau n°17

Figure n°7 : Les SIG 2015/2016



Source : Élaboré par l'étudiante d'après les valeurs du tableau n°20

Commentaires :

- En 2015, les valeurs des soldes intermédiaires de gestion suivent plus ou moins le même raisonnement que celles de 2014.
- En 2016 par contre, on remarque une nette amélioration mais ceci dépend bien évidemment de si ces résultats prévisionnels seront conformes à la réalité ou non.
- On remarque que la valeur ajoutée ainsi que l'EBE de 2015 à 2016 connaissent une importante baisse due à une baisse du chiffre d'affaire de plus de 260%.
- Les autres soldes sont en nette amélioration et passent d'un signe négatif à un signe positif et ce grâce à la diminution apparente des charges.

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

- Le résultat net devient enfin positif en 2016 (prévisions) ce qui nous permet d'avoir une bonne espérance concernant le futur de l'entreprise « E ».

2.3.2.2 La capacité d'autofinancement

La CAF représente pour l'entreprise un excédent de ressources internes qu'elle peut destiner à son autofinancement :

Tableau n°19 : Calcul de la capacité d'auto financement

Rubriques	2013	2014	2015
Résultat net (1)	-146927908	-77560438	-105476266
Dotations aux amortissements (2)	182913722	115083646	155843149
Reprises sur pertes de valeurs et provisions (3)	97545000	6253070	0
CAF (1)+(2)-(3)	-61559186	31270138	50366883

Source : Elaboré par l'étudiante d'après les tableaux n°15 et 17

Commentaire :

Le calcul de la CAF montre que l'entreprise en 2013, est dans l'incapacité de s'autofinancer, du moins pour cette année-là.

Pour les années suivantes par contre, on remarque que l'entreprise est en mesure de s'autofinancer à hauteur de 31270138 DA en 2014 et de 50366883 DA en 2015

Afin d'avoir une idée définitive concernant la CAF nous allons maintenant calculer certains ratios liés directement à la capacité d'autofinancement :

Tableau n°20 : Le ratio CAF/Chiffre d'affaires

Rubriques	2014	2015
CAF	31270138	50366883
Chiffre d'affaires	1062204450	1725831935
CAF/ Chiffre d'affaires	2,94 %	2,92%

Source : Elaboré par l'étudiante d'après les SIG

Commentaire :

Pour 100 DA du chiffre d'affaire, le montant qui est destiné à assurer le renouvellement des immobilisations et la croissance des entreprise d'environ 2 DA. Ceci reste quand même important en vue de l'importance du chiffre d'affaire.

Pour ce qui est de l'année 2013 par contre, il nous est impossible d'utiliser ce ratio comme critère d'étude dans la mesure où le chiffre d'affaires de l'entreprise au cours de cette année est nul.

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

2.3.2.3 Les ratios liés au Compte de Résultat

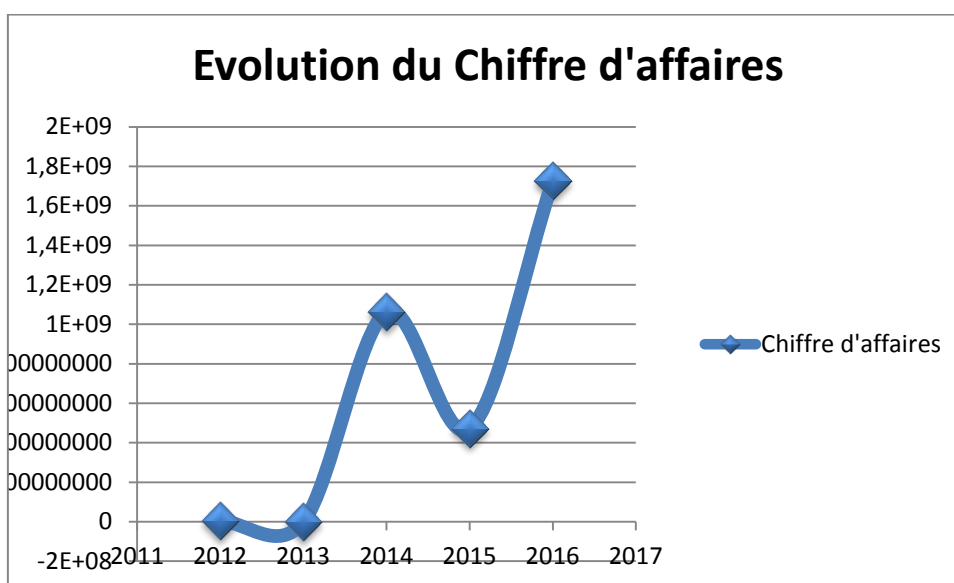
Le ratio d'activité :

Tableau n°21 : Evolution du chiffre d'affaires

Ratio d'activité	Mode de calcul	2014	2015	2016
Evolution du chiffre d'affaires	$(\text{Chiffre d'affaire } N - \text{Chiffre d'affaires } N-1) / \text{Chiffre d'affaires } N-1$	/	-55,63 %	266,21%

Source : Élaboré par l'étudiante sur la base des documents fournis par la banque

Graph n°8 : Evolution du chiffre d'affaires au cours des exercices de 2012 à 2016



Source : Élaborée par l'étudiante sur la base des documents fournis par l'entreprise

Commentaires :

On remarque un volume du chiffre d'affaires assez bas en 2012 qui vient s'annuler l'année suivante. En 2014 ce volume fait un bond assez conséquent mais qui connaîtra encore fois une baisse relativement importante en 2015 d'un pourcentage de 55%. L'entreprise « E » prévoit une augmentation fulgurante du chiffre d'affaires en 2016 valant plus de 260% par rapport à l'année précédente.

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Les ratios de marge :

Tableau n°22 : les ratios de marge

Ratio	Formule	2014	2015	2016	En (DA)
La marge	Production – Coût de production des produits vendus	11 296 198	169 043 454	52 723 675	

Ratios de marge	Mode de calcul	2014	2015	2016	En (%)
Taux de marge	(Marge/coût de production) x100	1,07%	10,86%	12,60%	
Taux de marque	(Marge / Production) x100	1,06%	9,79%	11,19%	

Source : Établi par l'étudiante selon les documents fournis par la banque

Commentaires :

- Si on ne s'en tenait qu'au premier indicateur, « la marge » on remarque que sa valeur est positive ce qui veut dire que la production est supérieure à son coût. Ceci est une bonne situation pour l'entreprise.
- La marge est un bon indicateur car elle nous permet non seulement de suivre l'évolution des bénéfices de l'entreprise mais aussi de fixer les prix et ce de manière définitive, on dit que la marge est un outil de pilotage.
- Néanmoins on remarque que le pourcentage représentant le taux de marge et le taux de marque est très bas pour l'année 2014 mais augmentent au fur et à mesure avec les années.

Les ratios de rentabilité :

Tableau n°23 : Ratios de rentabilité

Ratios de rentabilité	Mode de calcul	2014	2015	2016
Rentabilité globale	(Résultat net / Chiffre d'affaires HT) x 100	-7,30%	-6,11%	2,15%
Rentabilité nette de l'exploitation	(Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires HT) x100	-3,96%	-9,03%	4,07%
Marge de l'EBE	(EBE / Chiffre d'affaires HT) x100	6,60%	3,89%	9,22%

Source : Établi par l'étudiante sur la base des documents fournis par la banque

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Commentaires :

La marge de l'EBE est le meilleur indicateur dans la mesure où il ne tient pas compte de la politique financière, de la politique d'amortissement, de provision et de distribution de l'entreprise et des événements exceptionnels. Il est en nette progression d'année en année ce qui peut être bénéfique pour l'entreprise.

Le ratio de rentabilité nette de l'exploitation, afin de mesurer la rentabilité de l'entreprise uniquement d'après son activité, on remarque qu'il est négatif pour les deux premières années ce qui traduit que la rentabilité opérationnelle de l'entreprise ne dépend aucunement des moyens mis en œuvre (dans notre cas du volume du chiffre d'affaires). Ce ratio devient néanmoins positif en 2016 et ce grâce à l'augmentation conséquente du résultat opérationnel.

Le ratio de rentabilité globale est aussi négatif pour les deux premières années. Compte tenu du fait que ce ratio exprime la rentabilité de l'entreprise en fonction de son volume d'activité, il nous paraît judicieux d'affirmer qu'il n'y a aucun lien entre le chiffre d'affaires et le résultat net. Cependant, ce ratio devient positif en 2016 ce qui est une bonne chose pour l'entreprise.

En raison de l'introduction d'éléments financiers et exceptionnels dans le calcul de ce dernier ratio, il semble préférable de se référer à des indicateurs plus économiques tels que la marge de l'EBE.

Les ratios de répartition de la valeur ajoutée :

Tableau n°24 : Répartition de la valeur ajoutée

Ratios de répartition de la valeur ajoutée	Mode de calcul	2014	2015	2016
La part de la VA revenant à l'état	(Impôts et taxes / valeur ajoutée) x100	10,81%	11,41%	6,94%
La part de la VA revenant aux prêteurs	(Charges financière / Valeur ajoutée) x100	25,84%	9,16%	13,39%
La part de la VA revenant aux salariés	(Charges du personnel / Valeur ajoutée) x100	38,43%	51,75%	29,12%
La part de la VA revenant à l'entreprise	(Résultat net / Valeur ajoutée) x100	-56,17%	-57,90%	0,65%

Source : Élaboré par l'étudiante à partir des tableaux n°17 et n°19

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Commentaires :

- La part de valeur ajoutée revenant à l'état est aux alentours de 11% et diminue légèrement en 2016 et ce à cause d'une diminution conséquente de la valeur ajoutée.
- La part de valeur ajoutée revenant aux prêteurs diminue de 2014 à 2015 de plus 180% puis augmente légèrement en 2016.
- La part de valeur ajoutée revenant aux salariés est assez important et ce à cause du nombre important de travailleurs dans l'entreprise « E », cette part augmente en 2015 puis redescend en 2016.
- Après déduction de toutes les charges de l'entreprise, on remarque que non seulement la part revenant à l'entreprise est nulle mais que l'entreprise a aussi un résultat négatif qu'elle devra retrancher de ses bénéfices l'année suivante dans les paiements de ses impôts. (D'où la diminution de la part revenant à l'état en 2016).

2.3.3 Les ratios hybrides

Il s'agit ici, d'avoir recours au bilan financier ainsi qu'au compte de résultat afin de calculer les ratios nécessaires à notre étude :

Les ratios de rotation :

Tableau n° 25 : Les ratios de rotation

Ratio de rotation	Mode de calcul	2013	2014	2015
Délai de rotation des Stocks	$(\text{Stocks moyens de produits finis}) / (\text{Coût de production de produits finis hors taxe}) \times 360$ jours	680	151	56
Délai de règlement des clients	$(\text{Créances clients et comptes}) / (\text{Chiffre d'affaires TTC}) \times 360$ j	/	14	11
Délai de paiement des fournisseurs	$(\text{Dettes fournisseurs}) / (\text{Achats de biens et services TTC}) \times 360$ j	949	39	4

Source : Élaboré par l'étudiante sur la base des données fournies par la banque

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Commentaires :

- Le délai de rotation des stocks est très important en 2013 et est certainement du à certaines difficultés de vente et de sur-approvisionnement. Heureusement pour l'entreprise « E », ce ratio diminue au cours des exercices grâce à une meilleure gestion des approvisionnements.
- Pour l'année 2013, le ratio ne peut être représentatif pour le simple fait qu'aucune production, vente de marchandises ou prestation de services n'a été comptabilisée. Pour les deux années suivantes (2014 et 2015) le délai de recouvrement des créances est de 14 et 11 jours ce qui est une stratégie commerciale de l'entreprise dans le but de fidéliser ses clients.
- Les délais fournisseurs, très conséquent en 2013 ce qui peut être l'effet d'une difficulté de trésorerie. Ce délai est nettement moins important en 2014 et 2015 ce qui peut être soit du à un manque de confiance des fournisseurs au fil des années soit à une augmentation conséquente du niveau des achats et de ce fait des dettes octroyées.

Ratio de rentabilité des capitaux propres :

Tableau n°26 : Rentabilité des capitaux propres

Rentabilité des capitaux propres	Mode de calcul	2014	2015	2016
	Résultat net / Capitaux propres	-6,80%	-10,20%	0,97%

Source : Élaboré par l'étudiante sur la base des documents fournis par la banque

Commentaires :

On appelle ce ratio « Return On Equity » ROE, il est sensé mesurer la richesse créée par l'entreprise par l'utilisation de ses ressources internes. On observe ici que ce ratio est infiniment petit ce qui évoque que la richesse créée par l'entreprise de ses capitaux investis est nulle, cette situation est réellement inquiétante pour l'entreprise « E ».

Tableau n°27 : Le ratio CAF/Total bilan

Rubriques	2013	2014	2015
CAF	-61559186	31270138	50366883
Total bilan	3287087090	4012714319	3648013948
CAF/ Total bilan	-1,87%	0,78%	1,38%

Source : Etabli par l'étudiante d'après les données fournies par la banque

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Commentaire :

Pour chaque 100 DA de l'actif utilisé, il y a environ 1 DA de CAF, ces chiffres sont relativement bas, ce qui présage que ce que l'entreprise à secréter est très bas comparé à ce qu'il lui est nécessaire pour fonctionner.

Tableau n°2 : Le ratio Dettes financières/CAF

Rubriques	2013	2014	2015
Dettes financières	262666573	501634501	323631599
CAF	-61559186	31270138	50366883
Dettes financières/CAF	-4,26689484	16,0419663	6,42548396

Source : Élaboré par l'étudiante d'après les SIG et le bilan financier

Commentaire :

Ce ratio permet de calculer l'aptitude de l'entreprise à rembourser ses dettes par les flux de trésorerie générés par son activité. Idéalement, ce ratio devrait être inférieur à 3, on remarque que c'est loin d'être le cas ici, ceci traduit une incapacité de l'entreprise à rembourser ses dettes financières.

3 Constat et recommandations :

Il s'agit tout au long de cette section de prendre connaissance de la décision de la banque après l'étude financière effectuée par ses experts, et ce, afin de la comparer aux résultats auxquels nous sommes nous-même parvenus à la suite de l'analyse financière préalablement faite au cours de la section précédente.

3.1 **Décision de la banque**

Au niveau de la banque, plus précisément le service engagement de l'agence, l'étude faite a mené la responsable à noter l'entreprise avec un « C », c'est-à-dire qu'elle a jugé juste d'accorder la ligne de crédit demandée, cependant avec certaines réticences quant aux résultats jugés insuffisants. Dans le but de diminuer certains de ces risques, la banque a exigé de l'entreprise « E » certaines garanties (voir Annexe 6)

En effet, l'analyse financière n'a pas été concluante pour prendre une quelconque décision, et la banque, comme à son habitude, a pris sa décision en se basant sur d'autres facteurs autres que la situation financière de « E ».

En effet, l'entreprise « E » est l'un des groupes les plus importants sur le territoire national et participe de manière considérable au PIB du pays, chose que la banque se doit de prendre en considération avant toute décision.

Aussi, l'entreprise « E » entretient d'excellentes relations avec la Banque Extérieure d'Algérie et ne traite avec aucune autre banque. Son compte au niveau de la BEA est décrit comme étant « très mouvementé » ce qui indique que l'activité de « E » est assez importante.

Enfin, l'entreprise « E » est connue comme étant une entreprise qui réussit, son chiffre d'affaires bat généralement tous les records comparé à la concurrence et donc cette baisse de régime ne peut être considérée que momentanée.

3.2 Avis personnel sur la situation de l'entreprise

Après avoir effectué une analyse approfondie de la situation financière de l'entreprise, et ce en utilisant les divers outils de l'analyse financière en se basant sur les deux plus importants états financiers d'une entreprise : le bilan et le compte de résultat, nous arrivons aux observations suivantes :

Les résultats de l'entreprise, dont la majorité sont négatifs ont été largement compensés par le restant des capitaux propres, chose que l'on peut observer sur le bilan financier de l'entreprise (capitaux propres positifs).

Non seulement, ce montant considérable des capitaux propres arrive à compenser les emplois stables de l'actif du bilan, mais l'excédent, appelé FRNG arrive tout aussi à compenser le besoin en fonds de roulement né de l'exploitation de l'entreprise. De cette compensation naît une trésorerie nette positive ce qui est extrêmement important pour la survie d'une entreprise.

Ensuite, en calculant certains ratios dans le but d'avoir une vue plus précise de la situation de l'entreprise, on remarque par exemple, que la relation de l'entreprise « E » avec ses fournisseurs ou ses clients n'est pas très rassurante ce qui pose de sérieuses inquiétudes quant à la confiance que nous pourrions accorder à cette dernière.

Pour ce qui est du ratio le plus important qui entre en compte dans la décision de la banque, celui qui mesure la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes financières, on remarque qu'il est loin d'être compatibles aux attentes de la banque.

Chapitre III :

Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Nous pensons de ce fait que la banque devrait montrer quelques réticences quant à l'octroi direct d'un crédit à cette entreprise.

Néanmoins, il nous semble clair que l'analyse financière des états financiers d'une entreprise quelconque est loin d'être l'unique facteur entrant dans la décision d'octroi d'un crédit, la banque prend aussi en considération dans sa décision l'importance de sa relation avec cette dernière et qu'elle ne pourra pas de ce fait se baser uniquement sur les résultats de l'analyse financière.

On remarque de manière générale, que les outils de l'analyse financière appris en théorie ne sont pas tous utilisés au cours du processus de prise de décision d'octroi d'un crédit. Ceux qui le sont ne sont pas réellement le facteur décisif dans cette décision.

Il nous semble clair que l'analyse prise en considération par la banque, en l'occurrence l'analyse financière, n'est pas réellement décisive dans sa décision, ce qui peut représenter pour elle un risque considérable, même en prenant en compte l'ampleur de l'entreprise, il est impératif pour la banque à notre avis, de revoir sa méthode de prise de décision de fond en comble afin de mieux gérer les risques qui sont liés à ses crédits d'exploitation. En effet, si l'unique facteur considéré reste l'historique relationnel de la banque avec ses clients et ce en faisant abstraction des chiffres présentés par le demandeur de crédit, la banque risque de tomber dans une sorte de spirale infernale où chaque crédit demandé mènerait à un renouvellement puis à un autre et ainsi de suite, sans que l'entreprise puisse à un moment donné être en mesure de rembourser le montant de ces crédits.

D'un autre côté, le fait que la banque puisse être aussi accommodante est certainement lié à la nature du crédit traité dans ce cas précis. En effet, il s'agit ici d'un crédit à court terme (durée généralement inférieure à 1 an) et de ce fait le risque semble être nettement moins important que dans un cas de crédit d'investissement, d'où la complaisance de la banque à l'égard de l'entreprise.

Chapitre III : Étude financière d'un dossier de crédit d'exploitation

Conclusion :

Les outils de l'analyse financière procurent à leur utilisateur un degré de précision incontournable, en effet, ils renseignent avec exactitude sur la situation actuelle d'une entreprise et ce, en tenant compte de ses états financiers les plus importants.

La Banque Extérieure d'Algérie, notre établissement d'accueil, est l'un de ces utilisateurs. Le cas étudié tout au long de ce chapitre a été préalablement traité par le service secrétariat et engagement de la BEA avant d'avoir agréé à l'accord de ce crédit.

Après avoir réalisé une analyse financière détaillée du même cas puis effectuée une comparaison avec la décision de la banque, nous sommes parvenues à une conclusion majeure ; qu'il existe d'autres facteurs dont l'historique relationnel de la banque avec son client, que cette dernière estime être plus décisif dans sa prise de décision.

CONCLUSION GENERALE

Ce travail avait pour ambition d'apporter une idée que nous avons pu formuler au niveau de l'introduction sous la forme de la problématique suivante : « Comment intervient l'analyse financière dans la prise de décision en matière d'octroi d'un crédit d'exploitation? ». En effet cette décision ne peut être prise à la légère et la confiance qu'accordera la banque en échange de ce service se doit d'être précédée d'une étude minutieuse de la situation financière de l'entreprise contractant le crédit.

Ce thème de recherche avait pour objectif principal de démontrer l'importance capitale de cette technique d'analyse, dont la combinaison de tous les résultats minimiserait considérablement tout risque auquel la banque pourrait être confrontée.

Arrivées à bout de ce travail, il nous semble maintenant opportun de faire une synthèse générale de tout ce qui a été vu tout au long de cette étude et ce, afin de présenter les résultats auxquels nous avons aboutis et d'arriver à aborder les suggestions que nous estimons justes dans ce cas précis.

En effet, nous sommes parvenues à tester la validité de la totalité des hypothèses posées:

La première hypothèse est confirmée, les outils de l'analyse financière offrent indéniablement une lecture claire et nette de la situation de l'entreprise et un amoindrissement de cette espèce d'opacité qui tend à englober l'état de santé des entreprises de nos jours. Cette clarté est principalement réalisée grâce aux différents indicateurs de l'analyse financière, qu'ils soient liés au bilan financier ou au compte de résultat.

L'analyse financière est non seulement primordiale pour l'entreprise dans son intérêt d'auto-évaluation mais elle peut tout aussi bien servir les établissements financiers et plus précisément les banques dans leur souci d'appréciation de la solvabilité de l'entreprise contractant le crédit.

Pour finir, il nous a été malheureusement impossible d'affirmer la dernière hypothèse qui présume que l'analyse financière est l'unique facteur entrant en considération dans la prise

de décision d'octroi du crédit, il nous semble même judicieux d'infirmar cette dernière théorie.

C'est sur la base de cette réfutation, que sont nées nos inquiétudes quant aux techniques réellement pratiquées dans le milieu bancaire au cours de l'étude d'un dossier de crédit d'exploitation. En effet, les facteurs pris en compte dans leur analyse ne sont pas forcément analytiques mais reposent plutôt sur la profondeur de l'historique relationnel de la banque avec son client, sa contribution à l'économie du pays ou sur sa fidélité et dévouement à sa banque.

Sur la base de notre étude fondée sur les hypothèses émises, nous sommes arrivées aux résultats suivants :

- Pour la gestion de leurs demandes de crédits, les responsables du service crédit de la BEA se fondent principalement sur leur relation avec leurs clients et leur fidélité à la banque ;
- Les clients de la BEA sont plus prompts à rester fidèles à leur banque si celle-ci est plus indulgente quant à sa décision d'octroi du crédit d'exploitation ;
- Afin d'évaluer l'entreprise sollicitant le crédit, la banque a recours à quelques ratios qu'elle estime significatifs tel que le ratio d'indépendance financière, ceux-ci ne sont pas suffisants pour avoir une idée complète sur la situation financière de l'entreprise et sa capacité à rembourser ses dettes ;
- Manque de moyens humains au niveau du service secrétariat et engagement de l'agence de traitement principal du crédit d'exploitation ;
- Manque d'expertise sur l'utilisation et l'interprétation des outils de l'analyse financière au niveau de l'agence de la BEA.

Ces inquiétudes nous mènent à suggérer les recommandations suivantes :

- Les banques devraient se baser sur une étude analytique et non pas administrative ;
- Les banques commerciales, et plus précisément la Banque Extérieure d'Algérie devrait se pencher sur des techniques d'évaluation plus modernes et plus significatives quant à l'appréciation de la solvabilité d'une entreprise ;
- Il est impératif pour la BEA de proposer des crédits plus spécifiques pour chaque besoin exprimé par l'entreprise ;

- Proposer des formations pour les cadres de la BEA d'aide à l'initiation à des techniques plus sophistiquées d'évaluation du risque ;
- Embauche de personnel plus qualifié pour les méthodes d'analyse financière et de politique de financement ;
- Trouver de nouveaux moyens de fidélisation de la clientèle pour les banques.
- Rechercher des moyens de prévention ou de diminution de l'effet de l'asymétrie d'information entre la banque et le client sollicitant le crédit.

Nous avons rencontré, pour l'élaboration de ce mémoire, quelques obstacles minimes tels que le manque de temps et l'insuffisance d'ouvrages reliant l'analyse financière aux crédits d'exploitation.

Il est certain que ce travail n'est aucunement suffisant pour étudier et répondre à toutes les lacunes rencontrées dans les systèmes bancaires et qu'il faudrait se pencher sur des sujets qui traitent plus amplement du risque bancaire et particulièrement le risque crédit.

Sur ce, nous proposons d'autres axes de recherche tels que :

- La quantification du risque lié au financement ;
- L'évaluation du risque de crédit par la méthode « Scoring » ;
- La gestion du risque crédit par la méthode de notation.

Table des matières:

Dédicace	
Remerciements	
Liste des tableaux.....	I
Liste des figures.....	II
Liste des graphs.....	III
Liste des abréviations.....	IV
Résumé.....	V
Introduction générale.....	A
Chapitre I : Les crédits d'exploitation.....	1
1 Généralités sur les crédits bancaires	2
1.1 L'entreprise	2
1.1.1 L'approche économique.....	2
1.1.2 L'approche sociologique.....	2
1.1.3 L'approche systémique	2
1.2 La banque	2
1.2.1 Définition.....	2
1.2.2 Les opérations de la banque	3
1.3 Le crédit.....	4
1.3.1 Définition.....	4
1.3.2 Les différents types du crédit bancaire	5
2 Le crédit d'exploitation	8
2.1 Les besoins de financement du cycle d'exploitation de l'entreprise	8
2.2 Les crédits à court terme (crédits d'exploitation).....	9
2.2.1 Définition.....	9
2.2.2 Avantages :.....	9
2.2.3 Les formes du crédit à court terme.....	10
3 Montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation	21
3.1 Montage d'un dossier de crédit d'exploitation.....	21
3.1.1 Une demande écrite de l'entreprise	21
3.1.2 Les documents juridiques et administratifs	21
3.1.3 Les documents économiques	22
3.1.4 Les documents comptables et économiques.....	22
3.1.5 Les documents fiscaux et parafiscaux	23

3.1.6	Les documents commerciaux.....	23
3.1.7	La visite sur site (compte rendu de la visite).....	23
3.2	Identification du demandeur de crédit et la collecte d'informations.....	24
3.2.1	Les moyens permettant la collecte d'information.....	24
3.2.2	L'étude de la dimension historique et culturelle de l'entreprise.....	25
3.2.3	Identification de l'entreprise par l'analyse de son environnement.....	25
3.2.4	Relation entre la banque et le demandeur de crédit.....	26
3.3	Analyse financière des documents comptables fournis par le demandeur de crédit.....	27
Chapitre II : Les fondements de l'analyse financière de l'entreprise.....		30
1	Généralités sur l'analyse financière.....	31
1.1	Définition de l'analyse financière.....	31
1.2	Objectifs de l'analyse financière.....	32
1.2.1	L'appréciation de la solvabilité.....	32
1.2.2	La mesure des performances de l'entreprise.....	32
1.2.3	La croissance.....	32
1.2.4	Les risques.....	33
1.3	Les utilisateurs de l'analyse financière.....	33
1.3.1	Les managers (les gestionnaires).....	33
1.3.2	Les actionnaires actuels et potentiels.....	33
1.3.3	Les prêteurs.....	33
1.3.4	Les salariés.....	33
1.3.5	Les administrations.....	33
1.3.6	Les entreprises concurrentes.....	33
1.3.7	Les partenaires de l'entreprise.....	33
1.4	Intérêt de l'analyse financière.....	33
1.4.1	Intérêt de l'analyse financière pour l'entreprise elle-même.....	33
1.4.2	L'intérêt de l'analyse financière pour les tiers.....	34
2	Les documents nécessaires pour l'analyse financière.....	35
2.1	Le bilan.....	35
2.1.1	Le bilan comptable.....	35
2.1.2	Le passage du bilan comptable au bilan financier :.....	38
2.2	Le compte de résultat : (CDR).....	43
2.2.1	Principe.....	43
2.2.2	Définition.....	44

2.2.3	Structure du compte de résultat.....	44
3	Etude critique des documents (L'analyse financière)	48
3.1	Indicateurs liés au bilan fonctionnel	48
3.1.1	Les grands équilibres financiers du bilan fonctionnel.....	48
3.1.2	Les ratios du bilan fonctionnel	51
3.2	Indicateurs liés au compte de résultat.....	52
3.2.1	Les soldes intermédiaires de gestion	52
3.2.2	La Capacité d'Autofinancement (CAF).....	55
3.2.3	Les ratios du compte de résultat.....	57
	Chapitre III : Etude financière d'un dossier de crédit d'exploitation	61
1	Présentation de l'établissement d'accueil	63
1.1	Présentation de la Banque Extérieure d'Algérie	63
1.1.1	Présentation succincte de la Banque Extérieure d'Algérie	63
1.1.2	Organigramme de la Banque Extérieure d'Algérie	64
1.1.3	Historique de la Banque Extérieure d'Algérie	65
1.1.4	Direction de la Banque Extérieure d'Algérie	67
1.1.5	Missions de la Banque Extérieure d'Algérie.....	67
1.2	Présentation de l'agence d'accueil	68
1.2.1	Organisation de l'agence.....	68
1.2.2	Rôle du service crédit d'exploitation au sein de la BEA	70
2	Étude de cas d'un dossier d'exploitation	71
2.1	Constitution du dossier :	72
2.2	Identification du demandeur de crédit	73
2.2.1	Présentation de l'activité de l'entreprise.....	73
2.2.2	L'étude de marché	73
2.3	L'étude financière	73
2.3.1	Les indicateurs liés au bilan.....	74
2.3.2	Indicateurs liés au compte de résultat.....	86
2.3.3	Les ratios hybrides.....	96
3	Constat et recommandations :	98
3.1	Décision de la banque	98
3.2	Avis personnel sur la situation de l'entreprise.....	99
	Conclusion générale.....	102
	Bibliographie	
	Annexes	

BIBLIOGRAPHIE

Livre :

MIKOL A. : « Gestion comptable et financière », Paris, 2010

BERNET R. : principe de technique bancaire, 25 éditions DUNOD, paris, 2008.

Catherine Deffains-Crapsky, Bréal. « *Comptabilité générale : principes, opérations courantes, opérations de régularisation, états financiers anglo-saxons* ».2006.

Chantal B, Cédric B. Rosny-sous-Bois : Bréal. « *Comptabilité et finance d'entreprise : terminale sciences, et technologies de gestion* ».2006.

Denis D, « *un autre crédit est possible !* ». Collection ESPERE. 2005

Garsaut P. et Priami S. « *les opèrerons bancaires à l'international* », édition CFPB, paris, 2001.

GARSNAULT P., PRIAMI S. « La banque fonctionnement et stratégie » ed : economica Paris 1997.

Gérard Melyon. Rosny-sous-Bois : Bréal. *Gestion financière 4^e éd.* 2007.

HABILLE JP« *Analyse financière* »,3ème édition Dunod, Paris, 2007.

J. Payrard, J. –D. Avenel et Payrard M., In Sadi. « *Analyse financière d'entreprise* » L'Harmattan. 2009.

Lautier D. Simon Y. « *Finance internationale* », Edition Broché. 2009

M'Hamed ABCI, comptabilité des entreprises, Edition Edik, Alger, 2002, P31

Madeleine A, Gérard G. Dijon : Éducagri éd. « *Comprendre et utiliser la comptabilité des exploitations agricoles* ». 2002.

Mannai S. Simon Y. « *Techniques Financières Internationales* », 7ème édition ECONOMICA, paris, 2001.

NOVEL (Gervais), Introduction à l'analyse financière, édition Economique, Paris, 1997

Pasco C. « *Commerce International* », 6ème édition DUNOD, paris, 2006,

PRUCHAUD J. Evolution des techniques bancaires, Editions scientifiques Riber.

Simon P. Montreuil : Pearson France, cop. 2013.Collection LM. *Analyse financière et évaluation d'entreprise : méthodologie, diagnostic, prix d'offre.*

TAKY M, REMILLET M, Analyse financière de l'entreprise, Edition Dunod, 7ème édition, Paris, 1994

BIBLIOGRAPHIE

Mémoires :

Alise Imogen, « *Traitement d'un dossier de crédit d'exploitation* », Université d'Oran, Licence, 2010

Linda Murielle MFOUBA, « *La prise de décision dans le milieu bancaire: analyse des critères essentiels d'octroi de crédit aux entreprises* », Ecole internationale des affaires, Master1, 2008

Sites Web :

www.compta-facile.com

www.l-expert-comptable.com

www.bea.dz

www.plancomptable.com

Autres :

« Droit bancaire » édition DALLOZ. 2015

Bernard V. Colli JC, Les crédits bancaires aux entreprises, Revue bancaire

Guide de crédits de la BEA

ANNEXES

Annexe III.1 :

Actif du bilan comptable de l'entreprise « E » 2012/2013

ACTIF	2013			2012
	Montants Bruts	Amortissements , provisions et pertes de valeurs	Net	Net
Actif non courant				
Ecart d'acquisition (goodwill)				
Immobilisation incorporelles	250000	149417	100583	64583
Immobilisation corporelles			0	0
Terrains	142762000		142762000	188230657
Bâtiments	482776857	181465148	301311709	322961042
Autres immobilisations corporelles	1442652511	831300833	611351678	707024352
Immobilisations en concession			0	0
Immobilisations en cours	148084336		148084336	653994
Immobilisations financières			0	0
Titres émis en équivalence			0	0
Autres participations et créances rattachées	10000000		10000000	10000000
Autres titres immobilisés			0	0
Prêts et autres actifs financiers non courants	90000		90000	11000
Impôts différés actif			0	0
TOTAL ACTIF NON COURANT	2226615704	1012915398	1213700306	1228945628
ACTIF COURANT				
Stocks et encours	46207327		46207327	46261265
Créances et emplois assimilés				
Clients	37490612	37490612	0	111131
Autres débiteurs	786608732	280000000	506608732	494280009
Impôts et assimilés	105472688		105472688	100777490
Trésorerie	84692027		84692027	44997391
TOTAL ACTIF COURANT	1060471386	317490612	742980774	686427286
TOTAL GENERAL ACTIF	3287087090	1330406010	1956681080	1915372914

Source : Documents internes de la banque

Passif du bilan comptable 2012/2013

PASSIF	2013	2012
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	1620000000	1620000000
Capital non appelé		
Primes et réserves-Réserves consolidées	172651015	172651015
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Résultat net - Résultat net part du groupe	-146927908	-110815891
Autres capitaux propres - Report à nouveau	-530384506	-419568615
TOTAL I	1115338601	1262266509
PASSIF NON COURANT		
Emprunts et dettes financières	262666573	
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance	165042728	207590000
TOTAL II	427709301	207590000
PASSIF COURANT		
Fournisseurs et comptes rattachés	75479348	113775142
Impôts	1209766	1114925
Autres dettes	330778713	330626339
Trésorerie Passif	6165351	
TOTAL III	413633178	445516406
TOTAL GENERAL	1956681080	1915372915

Source : Les documents internes de la banque

Annexe III.2

Actif du bilan comptable de l'entreprise « E » 2014/2013

ACTIF	2014		2013	
	Montants Bruts	Amortissements, provisions et pertes de valeurs	Net	Net
Actif non courant				
Ecart d'acquisition (goodwill)				
Immobilisation incorporelles	385000	179042	205958	100583
Immobilisation corporelles			0	0
Terrains	142762000		142762000	142762000
Bâtiments	482776857	205603996	277172861	301311709
Autres immobilisations corporelles	1612133358	816668681	795464677	611351678
Immobilisations en concession			0	0
Immobilisations en cours	35367976		35367976	148084336
Immobilisations financières			0	0
Titres émis en équivalence			0	0
Autres participations et créances rattachées	10000000		10000000	10000000
Autres titres immobilisés			0	0
Prêts et autres actifs financiers non courants	290688		290688	90000
Impôts différés actif			0	0
TOTAL ACTIF NON COURANT	2283715879	1022451719	1261264160	1213700306
ACTIF COURANT				
Stocks et encours	440999469		440999469	46207327
Créances et emplois assimilés				
Clients	49616267	37490612	12125655	0
Autres débiteurs	806132310	280000000	526132310	506608732
Impôts et assimilés	144578505		144578505	105472688
Trésorerie	287671889		287671889	84692027
TOTAL ACTIF COURANT	1728998440	317490612	1411507828	742980774
TOTAL GENERAL ACTIF	4012714319	1339942331	2672771988	1956681080

Source : Les documents internes de la banque

Passif du bilan comptable 2014/2013

PASSIF	2014	2013
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	1620000000	1620000000
Capital non appelé		
Primes et réserves-Réserves consolidées	172651015	172651015
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Résultat net - Résultat net part du groupe	-77560436	-146927908
Autres capitaux propres - Report à nouveau	-575172808	-530384506
TOTAL I	1139917771	1115338601
PASSIF NON COURANT		
Emprunts et dettes financières	501634501	262666573
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance	168362728	165042728
TOTAL II	669997229	427709301
PASSIF COURANT		
Fournisseurs et comptes rattachés	132976454	75479348
Impôts	13283247	1209766
Autres dettes	716597288	330778713
Trésorerie Passif		6165351
TOTAL III	862856989	413633178
TOTAL GENERAL	2672771989	1956681080

Source : Les documents internes de la banque

Annexe III.3

Actif du bilan comptable de l'entreprise « E » 2015/2014

ACTIF	2015			2014
	Montants Bruts	Amortissements , provisions et pertes de valeurs	Net	Net
Actif non courant				
Ecarts d'acquisition (goodwill)				
Immobilisation incorporelles	385000	217996	167004	205958
Immobilisation corporelles			0	0
Terrains	142762000		142762000	142762000
Bâtiments	482776857	205603995	277172862	277172861
Autres immobilisations corporelles	1651290272	950566186	700724086	795464677
Immobilisations en concession			0	0
Immobilisations en cours	63470412		63470412	35367976
Immobilisations financières			0	0
Titres émis en équivalence			0	0
Autres participations et créances rattachées	10000000		10000000	10000000
Autres titres immobilisés			0	0
Prêts et autres actifs financiers non courants	290688		290688	290688
Impôts différés actif			0	0
TOTAL ACTIF NON COURANT	2350975229	1156388177	1194587052	1261264160
ACTIF COURANT				
Stocks et encours	243464061		243464061	440999469
Créances et emplois assimilés				
Clients	59011162	37490612	21520550	12125655
Autres débiteurs	812753270	280000000	532753270	526132310
Impôts et assimilés	52155060		52155060	144578505
Trésorerie	129655166		129655166	287671889
TOTAL ACTIF COURANT	1297038719	317490612	979548107	1411507828
TOTAL GENERAL ACTIF	3648013948	1473878789	2174135159	2672771988

Source : Les documents internes de la banque

Passif du bilan comptable 2015/2014

PASSIF	2015	2014
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	1620000000	1620000000
Capital non appelé		
Primes et réserves-Réserves consolidées	172651015	172651015
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Résultat net - Résultat net part du groupe	-105476266	-77560436
Autres capitaux propres - Report à nouveau	-652733244	-575172808
TOTAL I	1034441505	1139917771
PASSIF NON COURANT		
Emprunts et dettes financières	323631599	501634501
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance	168362728	168362728
TOTAL II	491994327	669997229
PASSIF COURANT		
Fournisseurs et comptes rattachés	21339062	132976454
Impôts	3921362	13283247
Autres dettes	622438904	716597288
Trésorerie Passif		
TOTAL III	647699328	862856989
TOTAL GENERAL	2174135160	2672771989

Source : les documents internes de la banque

Annexes III.4

Actif du bilan comptable prévisionnel 2016

ACTIF	2016			2015
	Montants Bruts	Amortissements, provisions et pertes de valeurs	Net	Net
Actif non courant				
Ecarts d'acquisition (goodwill)				
Immobilisation incorporelles	385000	223958	161042	167004
Immobilisation corporelles				
Terrains	142762000		142762000	142762000
Bâtiments	482776857	229742843	253034014	277172862
Autres immobilisations corporelles	1664695289	977789039	686906250	700724086
Immobilisations en concession			0	0
Immobilisations en cours	67420390		67420390	63470412
Immobilisations financières			0	0
Titres émis en équivalence			0	0
Autres participations et créances rattachées	10000000		10000000	10000000
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants	290688		290688	290688
Impôts différés actif				
TOTAL ACTIF NON COURANT	2368330224	1207755840	1160574384	1194587052
ACTIF COURANT				
Stocks et encours	193264118		193264118	243464061
Créances et emplois assimilés				
Clients	92301192	37490612	54810580	21520550
Autres débiteurs	793361462	280000000	513361462	532753270
Impôts et assimilés	46326371		46326371	52155060
Trésorerie	349026493		349026493	129655166
TOTAL ACTIF COURANT	1474279636	317490612	1156789024	979548107
TOTAL GENERAL ACTIF	3842609860	1525246452	2317363408	2174135159

Source : Documents internes de la banque

Passif du bilan comptable prévisionnel 2016

PASSIF	2016	2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	1620000000	1620000000
Capital non appelé		
Primes et réserves-Réserves consolidées	172651015	172651015
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Résultat net - Résultat net part du groupe	10111174	-105476266
Autres capitaux propres - Report à nouveau	-758209510	-652733244
TOTAL I	1044552679	1034441505
PASSIF NON COURANT		
Emprunts et dettes financières	323631599	323631599
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance	168362728	168362728
TOTAL II	491994327	491994327
PASSIF COURANT		
Fournisseurs et comptes rattachés	3330105	21339062
Impôts	5220691	3921362
Autres dettes	772265604	622438904
Trésorerie Passif		
TOTAL III	780816400	647699328
TOTAL GENERAL	2317363406	2174135160

Source : Documents internes de la banque